

ALAIN GIROD

VIE

ET MORT

DU FORT

DE

MANONVILLER

A la mémoire d'Henri Bétaille, Eugène Feltz et Maximilien Villette, soldats du 3^e bataillon du 167^e R.I., tués à l'ennemi, Morts pour la France.

A la mémoire des soldats du Fort de Manonviller, morts en déportation en Bavière, Morts pour la France.

A la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats de la garnison du Fort de Manonviller, rescapés du bombardement et de la captivité.

Je dédie cet humble Mémorial.

Alain GIROD



« Mais alors, quelle affaire est-ce donc que la tienne ? D'où sont donc venues ces calomnies répandues contre toi ? Tu prétends que tu ne fais rien de plus extraordinaire que les autres : mais tu ne serais pas l'objet de tant de bruits et de racontars, si tu ne faisais autre chose que les autres.

Dis-nous ce qu'il en est afin que nous ne te jugions pas à la légère ».

Platon

1873

Le Comité de Défense chargé de la réorganisation de nos frontières décide la construction de forts et ouvrages cuirassés. Le général de Mac-Mahon, président de ce Comité, confie leur réalisation à son secrétaire, le Général Séré de Rivières.

Le programme Séré de Rivières, fruit d'une longue étude, consiste à établir le long de la nouvelle frontière, issue du Traité de Francfort, une barrière assez forte pour défendre le Pays pendant la période de mobilisation générale et disposée de telle sorte qu'elle ne laisse à une éventuelle invasion que des couloirs parfaitement déterminés où l'ennemi sera contraint de s'engager. Dans son organisation, le général Séré de Rivières tient compte de la neutralité du Luxembourg et de la Belgique.



Le Général Séré de Rivières

Pour élaborer la souricière constituée par les trouées de Stenay et de Charmes, Séré de Rivières prévoit deux barrières défensives. Au sud, celle des Monts Faucilles fermera la Trouée de Belfort en fortifiant Lomont, Montbéliard, Belfort et Epinal et laissera ouverte la Trouée de la Moselle. Au nord, une ligne de fortifications comprises entre Toul et Verdun laissera ouverte la Trouée de la Meuse. Seul le fort d'Hirson défendra la trouée de l'Oise et la fortification de Maubeuge, la Trouée de la Sambre.

Suite aux nombreuses études du Comité de Défense, la construction de 74 ouvrages défensifs est prévue pour les places de Toul, Verdun, Nancy, Epinal, Belfort et Langres.

Le Comité a fourni un gros travail pour l'application aux nouveaux ouvrages des perfectionnements et découvertes en matière d'artillerie. L'apparition de la fusée percutant des projectiles augmente leur puissance de destruction et l'utilisation des pièces à canon rayé multiplie par six leur portée. Le tir d'enfilade est rendu possible tout comme il est désormais faisable de battre à revers les faces et flans des remparts. C'est une nécessité absolue de protéger les ouvrages qui devront se trouver à 5, voir 6 kms des assaillants. Cette protection sera rendue possible par le sur-épaississement des parapets, le défilement des escarpes, la suppression des « dehors » et la simplification des tracés de fortifications.

Et bien mieux encore, puisqu'en 1874, à Gâvres, près de Lorient, l'étude des effets du nouveau projectile à fusée incite le Comité de Défense à accepter l'idée novatrice du

Commandant Mougin, secrétaire du Général Séré de Rivières d'utiliser l'usage du béton de ciment.

Ces nouvelles mesures vont être appliquées dans tous les Ouvrages nouveaux qui vont adopter un tracé de forme polygonale.

Est-ce parce que le Maréchal de Mac-Mahon se souvint de l'aide qu'eût pu lui apporter en 1870 un Fort placé entre les forêts de Mondon et de Parroy qu'il prit la décision d'en construire un à Manonviller ?

Toujours est-il que la décision est prise d'établir un Fort dit d'Arrêt sur le territoire de la petite commune. La région est boisée et d'accès difficile ; les obstacles naturels constitués par deux cours d'eau : la Vezouze, affluent de la Meurthe et le ruisseau des Amis. Les vallonnements, importants, doivent vouer à un échec total toute incursion ennemie. L'endroit a été bien étudié ! Le Fort aura pour rôle la surveillance de la frontière et surtout, en cas de conflit, il devra retarder l'ennemi dans la Trouée de Charmes et assurera la surveillance de la route nationale n° 4, de la ligne de chemin de fer de Strasbourg-Avrincourt-Lunéville-Nancy et des divers passages entre la Forêt de Mondon et la Forêt de Parroy.

Manonviller est un village ancien, les bâtiments qui le composent en témoignent. Parmi les habitations, 5 constructions méritent qu'on s'y attarde : 3 maisons très anciennes, l'église et l'école.

Les 3 maisons remarquables s'alignent dans la rue principale et les ornements de leurs portes sont superbes. L'une d'entre-elles peut se targuer d'être surmontée d'une sculpture renaissance lorraine avec niche à toiture. Une autre est recouverte par un grand panneau sculpté aux bordures enguirlandées de fleurs. Quand à la dernière, voisine du café du Progrès, véritable bijou, elle s'avère être une des plus belles reliques artistiques et archéologiques de la région. Les jambages de la porte sont ornés d'un cadre en relief, sobrement tourné aux angles, près de l'entablement. Une niche Renaissance, protégée par un toit sculpté, surmonte cet entablement. Le motif sculptural est sobre, riche, imposant et éminemment décoratif.

Ce n'est bien sûr pas toutes ces constatations architecturales qui ont aidé au choix de la commune, mais ceux qui ont arpenté la petite commune ont bien relevé tout cela.

L'église est encore entourée de son cimetière a été remaniée au 18^e siècle. C'est un édifice bien lorrain, imposant, qui conserve encore des restes de l'église antérieure au Moyen âge.

L'abside ogivale appartient à la période tertiaire ; sa voûte est à nervures à soufflets retombant sur des fûts de colonnes engagés, contreboutés extérieurement.

Aux intersections des voûtes, cinq écussons sont inscrits dans des couronnes de feuillage. Les fenêtres de l'abside sont à meneaux et à remplages en quatre feuilles ; celle du fond d'abside est à doubles meneaux.

Sur le parement vertical du contrefort d'angle, du côté de l'épître, on distingue une banderole en relief millésimé 1708. L'arc triomphal est ogival chanfreiné avec corbeaux à la naissance de l'arc. La nef est du 18^e siècle.

La tour, qui n'est pas dans l'axe du bâtiment, a des baies géminées en plein cintre. Elle s'avère être d'une époque antérieure à celle du millésime 1724 de la porte d'entrée.

A l'intérieure, une custode ou niche Eucharistique ogivale a été conservée. L'oculi en quatre feuilles, obturé, devait être protégé extérieurement par une grille en forme de croix.

La cuve baptismale est millésimé 1537 ; octogonale, elle offre en relief la face barbue du Christ et des médaillons représentant un homme barbu couvert d'un turban et une femme aux cheveux retenus par une résille et un écu. Plusieurs tableaux sont accrochés au mur d'abside.

Sous le vestibule, le bénitier est monté sur un pied à cannelures, primitif et très ancien.

Village agricole, Manonviller a 89 feux pour un peu plus de 400 habitants. Son territoire de 700 hectare répartis en 165 de terres arables, 99 de prés, 13 de forêts et 270 incultes et comporte trois écarts : Le Prieuré, la Bergerie et Le Moulin.

1878

Le 8 novembre, après réunion du conseil municipal, sous la présidence de son Maire Mr GEORGET, la commune de Manonviller accepte la cession à l'état de parcelles de terrain nécessaires à la construction du Fort.

Manonviller qui n'est pas une commune très riche ne fait pas mauvaise figure face à l'arrivée de cette manne qui est préférable à une expropriation à moindre valeur, même si la proximité d'un ouvrage fortifié peut avoir des inconvénients.

la vente de terrains communaux, est accueillie de diverses manières. En effet, si les habitants sont en majeure partie des paysans propriétaires, un bon nombre loue des parcelles communales qui vont disparaître.

Cinq parcelles pour une superficie de 7 hectares, 96 ares et 34 centiares au prix de 32 francs l'are promettent au village un apport, non négligeable de 25482.88 francs.

La commune cède également 1 hectare, 0,1 are et 26 centiares de terrain en nature de chemin, territoire du Chemin de la Croix Saint-André et 18 ares, 17 centiares dépendant du Chemin du Haut Quartier, au prix de 10 f l'are soit une somme supplémentaire de 1194.30 f.

1879

Le 28 février, le chef de bataillon du Génie DECUGIS, chargé des travaux du futur Fort, présente le plan de l'ouvrage.

Le 13 mars, l'arrêté d'intérêt public concernant l'acquisition ou l'expropriation de terrain pour la construction du Fort est pris.

Le 17 mars, à Lunéville, ont lieu les adjudications pour les travaux.

Le 15 avril, à 8 heures du matin à Manonviller, Monsieur HANNEZO, juge commissaire aux expropriations, siège à la Mairie en compagnie du chef de bataillon DECUGIS et du capitaine de Morlaincourt, Chef de la Chefferie du Génie de Lunéville.

Se succèdent devant eux et remplissent les actes de vente pour « un ouvrage militaire », les 21 propriétaires qui cèdent, à l'amiable, leurs terres ou partie. Il s'agit de :

Mademoiselle Julie GATÉ et Messieurs le Baron de RAVINEL, Joseph PERITTE, Joseph GUÉNIRE, Auguste POIRINE, Victor GEORGET, Joseph SERRAIN, Jean Baptiste GEORGET, Jean François GEORGET, Jean Edouard GEORGET, E.F. GEORGET, F.B. Alphonse GEORGET, Joseph MARCHAL, Alfred MANGIN, François THIRION, Joseph GATÉ, Jean Baptiste STOURM, A.J. FRANCOIS, F.J. FRANCOIS, François CHERER et J. AUBRY.

Le 8 mai, Monsieur GROSELIER, entrepreneur de travaux sur le chantier du Fort fait une demande d'ouverture et d'exploitation de carrières de moellons et graviers sur les communes d'Igney et de Marainviller. Mais ça gronde dans le secteur, les propriétaires terriens se hérissent. GROSELIER obtient l'aide du chef de bataillon DECUGIS pour obtenir une entente amiable avec les propriétaires. Le décret ancien du 8 février 1868 est alors appliqué et

va permettre le début des exploitations tout en sauvegardant le droit des propriétaires : garantie de prix, exploitation dans les meilleures conditions, surveillance des travaux et états des lieux fréquents pour veiller à la sauvegarde des sites.

Le 15 juillet le premier coup de pioche est donné sur la butte de Manonviller (318 mètres d'altitude). Les travaux débutent sous la surveillance de la Chefferie du Génie de Manonviller, sous le commandement du chef de bataillon DECUGIS.

1880

En janvier, le Ministre de la Guerre, le général Jean-Joseph FARRE, sacrifie le général Serré de Rivières et le démet de ses fonctions suite à une polémique lancée au Parlement contre l'arme du Génie.

Les travaux se poursuivent sur la butte où s'affairent des centaines d'ouvriers de toutes nationalités.

Le 26 mars, le chef de bataillon DECUGIS, chevalier de la Légion d'Honneur, âgé de 44 ans, est mené à sa dernière demeure. Il était célibataire.

L'intérim au commandement de la Chefferie du Génie de Manonviller est assuré par le capitaine BOULLET.

Le 8 juin, les levées topographiques débutent dans la région de Manonviller. Les officiers, leurs adjoints et soldats du Génie qui opèrent dépendent de la Brigade Topographique du Dépôt des Fortifications. Ils ont l'autorisation de circuler librement sur le territoire des 43 communes ci-nommées :

- Hénaménil, Parroy, Mouacourt, Xures, Vaucourt, Xousse, Remoncourt, Igney, Aménoncourt, Leintrey, Emberménil, Crion, Sionviller, Jolivet, Lunéville, Moncel, Chanteheux, Croismare, Marainviller, Laneuveville-aux-Bois, Vého, Reillon, Gondrexon, Chazelles, Blémerey, Domjevin, Manonviller, Thiébauménil, Bénaménil, Fréménil, Saint-Martin, Herbéviller, Ogéviller, Reclonville, Buriville, Laronxe, Flin, Pettonville, Hablainville, Saint-Clément, Chennevières, Autrepierre et Domèvre.

... et de pénétrer dans les propriétés particulières quand ils le jugeront nécessaire, tracer dans les parcelles boisées quelques coulées pour le mesurage des distances et planter des piquets de tracé pour effectuer des études sur le terrain.

Le 15 juin, le maire de Manonviller demande à l'Etat un acompte de 2000 f sur la vente, en 1879, de terrains. Le premier magistrat de la commune prétexte les difficultés de la vie, des débiteurs insolvables et un besoin pressant de liquidité pour régler les travaux de la maison commune et de l'école.

Le 7 décembre, Monsieur GROSELIER, entrepreneur de travaux sur le chantier du Fort, engage une instance envers Monsieur MICHAELIS, propriétaire à Emberménil, pour entrave à travaux.

Malgré le décret napoléonien de 1868, l'entrepreneur rencontre bien des soucis sur les terrains traversés où il exploite pierre et graviers. Il est accusé de traverser sans autorisation les

propriétés, de souiller l'eau des puits et de perpétrer toutes sortes de dégâts. Un véritable Attila disent les paysans.

1881

Le 4 février, nouvel achat d'une parcelle appartenant à Madame Veuve Charles Laurent JEANMMAIRE pour extension de l'emprise du Fort.

Le 29 décembre paraît une loi portant Classement du Fort de Manonviller au rang de Place de Guerre de 1^{ère} catégorie.

1882

Le Gouverneur désigné du Fort est le lieutenant-colonel Pouvoirville du 26^e R.I.

Fin février des artilleurs du 8^e Bataillon de Forteresse arrivent au Fort accompagnés d'artilleurs du 25^e R.A.

Le 17 avril vers 5 heures du matin, un sapeur du Génie du Fort entend des gémissements en provenance du fossé, vers la contrescarpe. Il aperçoit au fond du fossé un homme, étendu et râlant. Il s'agit d'un vieillard, blessé à la tempe et saignant du nez et des oreilles. Transporté à l'entreprise du Fort, et malgré les soins qui lui sont prodigués, il décède. Ses papiers révèlent son identité : Joseph FERRY de Laneuveville-aux-Bois.

Le 22 avril, un décret déclare d'utilité publique l'acquisition à l'amiable de terrains sis sur la commune de Manonviller, dans le but d'étendre les glacis de l'ouvrage en avant des saillants 1 et 5.

Fin juin un détachement de 124 fantassins du 26^e R.I. intègre la garnison.

En présence du chef de Bataillon TUROT, Chef de la Chefferie du Génie de Manonviller et de Monsieur STOURM, maire, la vente de terrains s'effectue.

Elle concerne 12 propriétaires qui vont céder une superficie de 444 ares et 85 centiares. Ces terrains sont sis aux lieu-dits : Au dessus de Bâmont, Aux Diables et Xadrexai.

Les propriétaires de Manonviller sont Messieurs Charles GRELICH, Julien AUBRY, Auguste THIRIEL, François THIRION et François JOSEPH. Ceux étrangers à la commune : De RAVINEL, CHRÉTIEN, GRANGÉ, CERRERE, HAZAR, COLAS et CHATTON.

Au Fort les travaux s'achèvent ; l'ouvrage a acquis la forme définitive d'un pentagone irrégulier de 950 m ; il est entouré d'un fossé sec à escarpe et contrescarpe revêtues et fort de cinq saillants défendus par des caponnières dont une double ; sa porte d'entrée s'ouvre près du saillant V avec fermeture par un pont levés à bascule en dessous.

L'artillerie est abritée derrière de larges parapets de terre ou de briques ; à proximité se trouvent les niches de stockage des obus. Aux deux extrémités du parapet, des abris à l'usage des servants de pièces sont couverts par une épaisse couche de terre. Un chemin de ronde dessert les traverses-abris et permet un accès rapide aux servants.

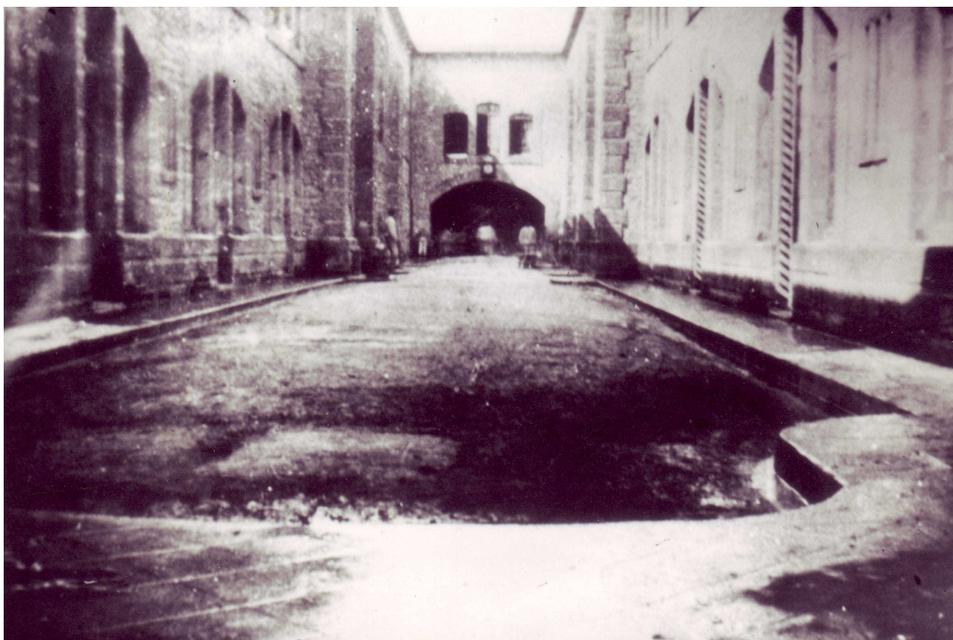
La crête d'artillerie est formée de vingt traverses-abris que dessert un chemin de ronde, la « rue du Rempart », permettant un accès rapide aux servants.

L'artillerie de l'ouvrage se compose de : 16 pièces de 150 m/m Long T 1877, 12 de 120 m/m Long T 1877, 12 de 95 m/m de Bange T 1877 sur affûts omnibus, 2 mortiers de 27 T 1829 sur affûts bois et 2 mortiers de 22 T 1838 tirant des bombes chargées à la poudre noire, 2 mortiers de 15 T 1838 et 2 mortiers de 220 De Bange à tir courbe T 1881.

Les caponnières (3 simples et 1 double) sont armées de 10 pièces de flanquement des fossés: 5 canons de 4 et 5 canons à balles.

A l'extérieur de l'ouvrage, entre les saillants 3 et 4, à deux cent mètres au Nord-Est, une batterie extérieure armée de 10 canons de 120 Long complète la défense rapprochée et couvre les angles morts.

Pour stocker les munitions, l'ouvrage possède deux magasins à poudre se partageant 226 tonnes de poudre noire et un magasin contenant 1 million de cartouches. Ces poudrières sont éclairées par des lampes à huile disposées derrière des vitres épaisses qui diffusent la lumière. En plus de la communication par télégraphe et pigeons voyageurs, le Fort est équipé d'un poste optique oxyacétylénique installé dans un abri du front de gorge qui permet une liaison avec le Fort de Pont-Saint-Vincent. Cet appareil utilise la lumière solaire ou un rayon produit par un poste fonctionnant à l'acétylène ; le service en est assuré par des sapeurs-télégraphistes.



Cour du casernement du Fort de Manonviller

Photographie anonyme clandestine
Collection Alain Girod

La troupe et les services sont rassemblés dans un important casernement, composé de vastes pièces voutées, situées : 1) au centre du fort, parallèle au front de gorge, 2) sur le front de Gorge et 3) sur le front de Tête. Le casernement central est formé de deux longs bâtiments en pierres de taille de 12 travées sur deux étages se faisant face, de chaque côté d'une étroite cour intérieure pavée, et recouverts par une couche de terre dont l'épaisseur varie de 2 à 5 m.

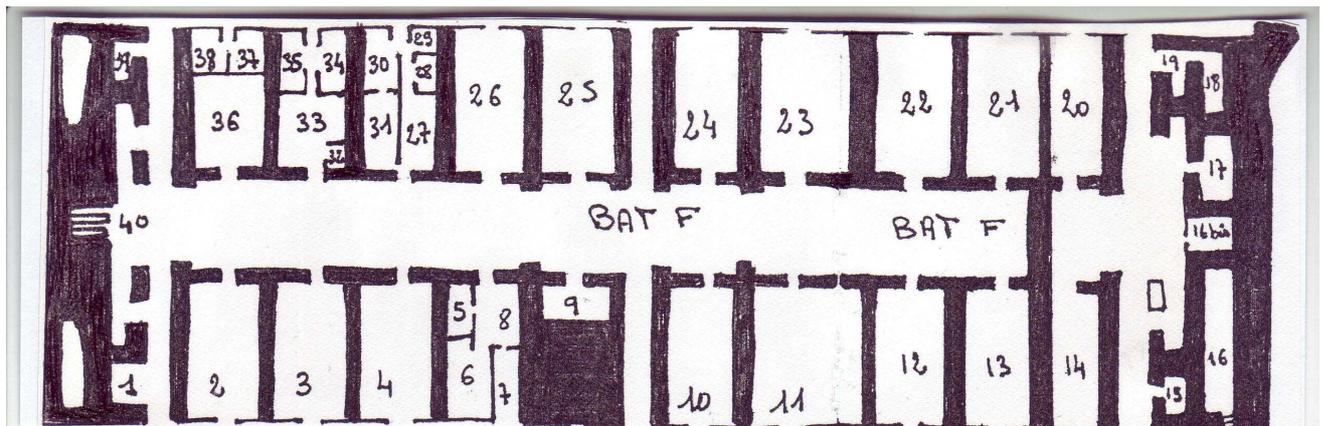
Les chambrées pour la troupe se mêlent aux chambres pour officiers et sous-officiers, magasins divers, réfectoires et sanitaires.

Les casernements du front de Gorge et du front de Tête comportent pratiquement les mêmes locaux, sur un seul niveau.

L'éclairage est assuré par des lampes, à bougie, à pétrole ou à huile de colza. Les extérieurs sont éclairés par des cages à applique fixées aux façades du casernement et, dans les locaux et galeries, des puits de lumière apportent éclairage naturel et aération.

Pour ravitailler la garnison (près de 900 officiers sous-officiers et soldats prévus à terme) le Fort dispose d'une boulangerie équipée de deux fours pouvant produire chacun 225 rations. Ce local, ainsi que la cuisine, se trouve dans le casernement de Gorge. Un puits de 36 m³ alimente une citerne de 226 m³.

CASERNEMENT Rez-de-chaussée



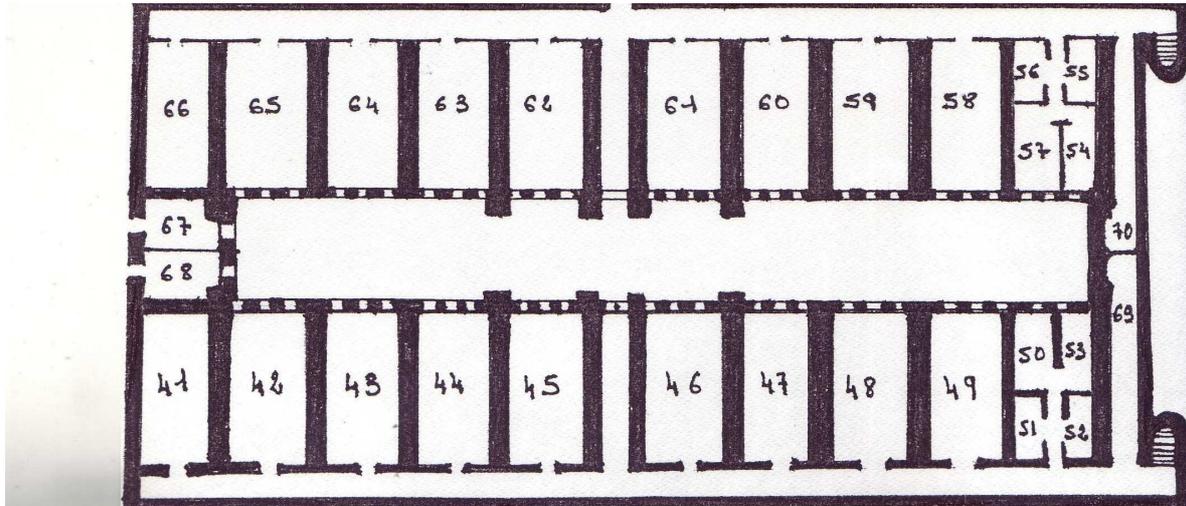
Croquis Alain Girod

Désignation des locaux

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1) Magasin aux provisions | 21) Chambrée pour 18 hommes |
| 2) Magasin aux subsistances | 22) Chambrée pour 18 hommes |
| 3) Salle d'école et de réfectoire | 23) Chambrée pour 18 hommes |
| 4) Salle d'école et de réfectoire | 24) Chambrée pour 18 hommes |
| 5) Salle à manger adjudants et sergent major | 25) Salle d'école et de réfectoire |
| 6) Salle à manger des sergents | 26) Salle pour les malades |
| 7) Coffrée | 27) Douches par aspersion |
| 8) Cuisine | 28) Salle de bain troupe |
| 9) Lavabos | 29) Salle de bain officiers |
| 10) Cuisine | 30) Magasin |
| 11) Chambrée pour 18 hommes | 31) Pharmacie 12) Chambrée pour |
| 18 hommes | 32) Tisanerie |
| 13) Chambrée pour 18 hommes | 33) Salle de visite |
| 14) Chambrée pour 18 hommes | 34) Salle des morts |
| 15) Escalier de la cave | 35) Magasin |
| 16) Magasin des Ordinaires | 36) Magasin d'habillement |
| 16 b) Lampisterie | 37) Magasin d'habillement |
| 17) Magasin aux provisions | 38) Magasin d'habillement |
| 18) Cave de la cantine | 39) Magasin aux provisions |
| 19) « Cave de la cantine | 40) Lavoir |
| 20) Chambre pour 9 sous-officiers | |

CASERNEMENT

Étage



Croquis Alain Girod

Désignation des locaux

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 41) Magasin du Génie | 56) Magasin de compagnie |
| 42) Chambrée pour 9 sous-officiers | 57) Sergent major – bureau compagnie |
| 43) Chambrée pour 18 hommes | 58) Chambrée pour 18 hommes |
| 44) Chambrée pour 18 hommes | 59) Chambrée pour 18 hommes |
| 45) Chambrée pour 18 hommes | 60) Chambrée pour 18 hommes |
| 46) Chambrée pour 18 hommes | 61) Chambrée pour 18 hommes |
| 47) Chambrée pour 18 hommes | 62) Chambrée pour 18 hommes |
| 48) Chambrée pour 18 hommes | 63) Chambrée pour 18 hommes |
| 49) Chambrée pour 18 hommes | 64) Chambrée pour 18 hommes |
| 50) Sergent major – bureau compagnie | 65) Chambrée pour 9 sous-officiers |
| 51) Magasin de compagnie | 66) Magasin d'armes |
| 52) Magasin de compagnie | 67) Maréchal des logis chef – bureau Compagnie |
| 53) Adjudant | 68) Adjudant |
| 54) Adjudant | 69) Atelier de compagnie |
| 55) Magasin de compagnie | |

Le 3 mai, un détachement du 8^e Régiment d'Artillerie de Forteresse, commandé par un officier et fort de 50 sous-officiers et soldats, arrive au Fort. Il est attendu en même temps qu'un détachement du Train du 25^e Régiment d'Artillerie composé de 6 officiers et soldats.

Le 1^{er} juin les lunévillois des 6^e et 7^e quartier reçoivent, pour les loger, 7 officiers et 117 soldats appartenant au 26^e Régiment de Ligne, régiment nancéien. Ce détachement prendra du repos avant de monter au Fort où il constituera, avec le 8^e d'Artillerie de Forteresse, la première garnison.

Le 13 juin, à 7 heures 32 du matin, le train dépose en gare de Lunéville le général CHANZY,

membre du Conseil supérieur de la Guerre, commandant du 6^e Corps d'Armée à Châlons-sur-Marne (Marne), (jusqu'en 1898, la Place de Toul dépendra du 6^e Corps d'Armée), et ses aides de camp. Au Champ de Mars, il passe en revue les troupes de la garnison puis visite les casernes. A midi, il quitte la ville dans un break attelé de 4 chevaux conduit « en poste » par des artilleurs et prend la route de Manonviller. Il est le premier Général à entrer dans l'ouvrage.

Mais aura-t-on appliqué avec lui cette circulaire toute récente ?

CIRCULAIRE DU 28 MARS 1882 (1)

Relative à l'entrée des Ouvrages fortifiés des Personnes étrangères à l'Armée.

Paris le 28 mars 1882

Le Ministre de la Guerre

Aux Généraux Commandant de Corps d'Armée

Mon Général,

L'application rigoureuse des prescriptions des Décisions du 18 mars 1875 et 16 mars 1876 et surtout du 17 juin 1881 relatives à la non-admission dans les Ouvrages de Défense des personnes étrangères à l'Armée m'a été signalé comme présentant des inconvénients. En conséquence j'ai décidé qu'à l'avenir, des permissions d'entrée dans les Forts et Ouvrages Militaires pourront être délivrées dans les conditions suivantes par l'officier qui remplit dans l'Ouvrage les fonctions de Commandant d'Armes. Les permissions dont il s'agit ne seront accordées que sur la demande d'un officier résidant dans l'intérieur de l'Ouvrage. Elles seront personnelles aux titulaires qui y seront désignés nominativement ; elles ne pourront jamais être permanentes et ne seront valables que pour une seule visite dont la date sera indiquée .

Les personnes admises ainsi à pénétrer dans les Ouvrages militaires ne devront jamais y circuler isolément. Elles ne pourront dans aucun cas, visiter les remparts, les locaux réservés aux services d'Artillerie et du Génie, non plus que ceux dont le Commandant d'Armes croira devoir interdire l'accès.

A leur sortie, les titulaires des autorisations d'entrée devront laisser les permissions entre les mains du Chef de Poste qui consignera la visite dans son rapport et remettra les titres de permission au Commandant d'Armes, chargé sous sa responsabilité personnelle, de veiller à la stricte observation des prescriptions édictées ci-dessus et d'autre part.

Je vous prie d'assurer en ce qui vous concerne, l'exécution de ces différentes dispositions portant modifications à la lettre collective du 17 juin 1881.

Signé : Général Jean-Baptiste BILLOT

(1) J.O. du 28/03/1882

En juillet, le Rayon de Servitude du Fort est délimité et son affichage déclaré obligatoire dans les communes qui le composent : Manonviller, Laneuveville-aux-Bois et Domjevin. Le rayon maximum est de 974 mètres à partir des sommets les plus avancés de la fortification.

Le 9 août un canonnier du 8^e d'Artillerie de Forteresse est retrouvé noyé dans un endroit inondé du fossé. Depuis plusieurs jours, Auguste ANDRÉ, 22 ans de la 1^{ère} Batterie,

matricule 1958 manquait à l'appel et porté déserteur. La commission d'enquête établit que le soldat a glissé un jour de pluie en longeant le fossé.

Les permissions de sortie permettent à la garnison de rompre la monotonie de la vie dans le Fort. Fantassins et artilleurs ont des lieux de rencontres et de divertissements qui sont les cafés des villages alentours. L'argent y est vite dépensé pour l'achat de friandises améliorant l'ordinaire ou autour d'une partie de cartes et de quelques verres de vins avalés entre copains.

Le 29 octobre, à l'Auberge d'Emberménil, un des lieux habituels de sorties des troupiers du Fort en goguette, 6 fantassins du 26^e R.I. en viennent aux mains avec des ouvriers choucrouitiers employés au village. Un militaire bousculé malencontreusement par une porte qui se referme et c'est l'empoignade avec une douzaine d'ouvriers... armés de bâtons... des tables renversées, des vitres qui volent en éclats. Vers minuit, couverts de plaies et bosses, les fantassins regagnent le Fort. Dix des choucrouitiers sont arrêtés et seront condamnés, quelques jours plus tard, à des peines de prison allant de 3 jours à 6 mois.

Chaque jour, quelque soient les conditions atmosphériques, les artilleurs s'entraînent à acquérir une grande rapidité dans le service des pièces. En plus des entraînements, canonniers et servants entretiennent le matériel qui doit-être toujours prêt à entrer en action avec un maximum d'efficacité. Ces exercices et travaux s'effectuent sous la conduite des chefs de pièce et des sous-officiers de la batterie.

1883

Le général Victor FÉVRIER, est nommé (contre son gré) commandant du 6^e Corps d'Armée en remplacement du général CHANZY, décédé à Châlons-sur-Marne à peine 7 mois après sa visite au Fort.



Plaque en hommage au général CHANZY

Apposée par le Souvenir Français, en 1933, sur la façade de l'Etat-major
rue Pasteur à Châlons-sur-Marne

Les Bataillons d'Artillerie de Forteresse sont créés, au nombre de 16. Le 6^e Bataillon est celui qui tient place à Toul et prend garnison dans les Forts de la Place (23 Forts et 11 ouvrages et batteries secondaires) ainsi qu'à Manonviller.

Une circulaire très confidentielle parvient aux états-majors. Elle ordonne aux chefs de corps, par souci d'économie, d'envoyer leurs hommes par 1/5^e des effectifs, en congé de deux mois. Cela va réduire considérablement la présence de troupe dans les Forts mais contente les

hommes, surtout ceux issus de l'agriculture, qui vont pouvoir participer aux moissons chez eux.

Le 16 octobre, la garnison du Fort change : 6 officiers et 203 sous-officiers et soldats du 26^e R.I. sont remplacés par 6 officiers mais seulement par 182 sous-officiers et soldats du même régiment.



Manœuvre de mortier au 6^e Bataillon d'Artillerie de Forteresse à Toul c.p.a. collection Alain Girod

Le 2 novembre, l'état-major et les 2^e et 6^e batteries du 6^e Bataillons d'Artillerie de Forteresse se rendent à Toul. La 4^e batterie est au Fort de Frouard depuis le 4 octobre.

En décembre, la venue du Général Tricoche, Inspecteur général permanent de l'Artillerie de Forteresse est annoncée.

1884

En février pour la première fois, des manœuvres d'artillerie se déroulent au Fort. Les pièces de tous calibres ont été briquées, les hommes sont super entraînés pour satisfaire aux ordres. Les officiers du Fort, toutes armes confondues, assistent aux opérations. Le départ de Monsieur MUNIER, adjoint du Génie au Fort est annoncé. Il est désigné pour intégrer le personnel de l'Ecole des sous-officiers d'Artillerie et du Génie de Versailles.

Le 17 mai, le corps du soldat WINTRINGER Jules, 22 ans, canonnier à la 1^{ère} batterie du 6^e B.A.F. est retrouvé dans la Vezouze, près du moulin de Manonviller. L'enquête établit qu'il est tombé dans la rivière en revenant de Bénaménil pour rejoindre son poste au Fort.

Les 4, 8 et 12 décembre, les jeunes recrues de la classe 83 arrivent au Fort

1885

Le 13 janvier, le lieutenant-colonel POUVOURVILLE (1830-1921) commandant désigné du Fort est nommé colonel et quitte son commandement au Fort

Monsieur BOUCHER de MORLAINCOURT, chef de bataillon, Chef de la Chefferie du Génie de Lunéville est nommé aux mêmes fonctions à Toul. Monsieur BUTON de Toul prend sa place.

Deux tourelles d'artillerie sont mises en service après de longs mois de travaux, terrassement, bétonnage, installation et réglage. Adoptées par le Comité de Défense, ce type de cuirassement découle des travaux du Commandant MOUGIN qui en a fait les premiers essais en 1875. Elles sont fabriquées par les établissements Châtillon-Commentry de Montluçon.

Ce nouveau matériel d'artillerie a la forme d'une coupole. Sa tourelle se compose de 5 voussoirs en fonte dure de 0.60m d'épaisseur, comptés horizontalement, dont l'un est percé de deux embrasures et d'un sixième voussoir formant calotte. L'assemblage est obtenu sans aucun boulon, simplement par coulage de plomb dans les interstices.

Le sixième voussoir, celui formant calotte, n'a que 0.20m d'épaisseur, n'ayant pas à redouter les coups verticaux.

La cuirasse repose sur un bâti cylindrique ajouré en tôle d'acier qui repose lui-même sur les bords d'une plaque tournante. Celle-ci est actionnée par une chaîne qui l'entoure en se logeant dans une gorge horizontale mue par un treuil à engrenages placé dans une chambre inférieure.

L'ensemble de la coupole est protégé par une collerette en béton de ciment qui touche l'avant-cuirasse en fonte dure sous laquelle passe un couloir circulaire d'accès et de circulation et cela quelle que soit la position de la tourelle.

Le diamètre intérieur est de 5 m ; la saillie au dessus du béton est d'1.50 m. L'ensemble pèse plus de 150 tonnes. Le treuil qui permet le pivotement est actionné par 6 hommes, mais c'est en fait une équipe de 18 militaires qui se relaient par groupe de 6.

La rotation complète s'effectue en 2 minutes, temps pendant lequel les servants rechargent les pièces. Deux canons de 155 long De Bange sur affûts Saint-Chamond arment chaque tourelle avec une cadence de tir d'un obus à la minute.

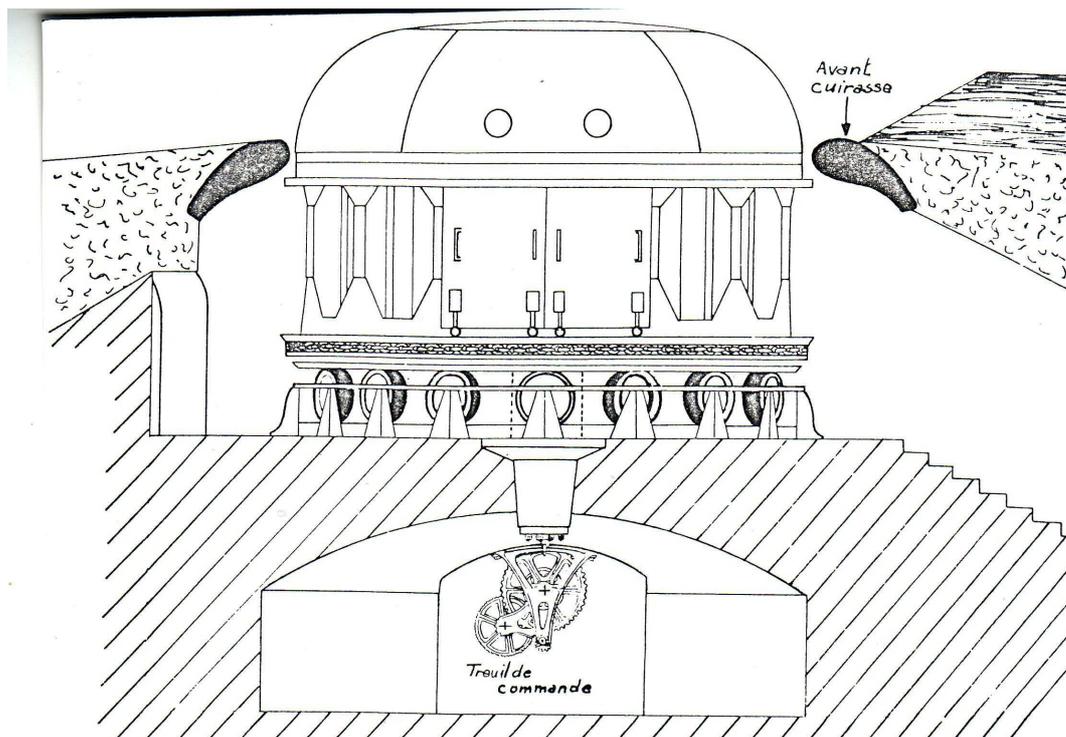
La mise à feu s'effectue à l'aide d'une étincelle électrique déclenchée au contact d'un curseur réglé sur un tableau d'objectif.

La première de ces tourelles prend place au Nord du massif, face à la forêt de Parroy, la seconde au Sud pointe ses tubes vers la forêt de Mondon.

Le 25 septembre, la classe 1880 est renvoyée dans ses foyers.

Le 29 septembre, la classe 1883, astreinte à seulement un an de service, est à son tour libérée.

Le 30 décembre, 13 propriétaires sont convoqués à la mairie de Manonviller pour une cession de terres dans le but de rectifier le chemin d'accès au Fort ; l'expropriation à l'amiable pour la création de ce nouveau chemin d'accès se monte à 3000 f.



Tourelle du Commandant MOUGIN Modèle 1874-75
 Croquis « 2000 ans de Fortifications » Colonel Pierre ROCOLLE
 Editions Charles Lavauzelle

1886

Le 11 août, débutent des expériences de tirs d'artillerie sur le Fort de la Malmaison, près de Chavignon, dans l'Aisne.

Le Fort de la Malmaison, construit de 1878 à 1882, est un ouvrage Séré-de-Rivière de deuxième ligne réalisé dans les mêmes conditions que Manonviller : pierre de taille et couverture de terre. Choisi pour être la cible de tirs de 155 et de mortiers de 220 qui vont s'acharner sur lui, sa tenue va s'avérer décisive pour la conduite à tenir en matière de fortification.

Les différents tirs mettent en valeur l'obus allongé à la mélinite qui produit des effets désastreux sur la fortification. Les voûtes en maçonnerie sont percées, les crêtes de feux bouleversées et les murs d'escarpe anéantis. Ces résultats fournissent une base pratique pour un éventuel remaniement des ouvrages du même type.

La Commission qui préside ces essais, dans son rapport, précise que « *les ouvrages futurs ne devront plus être construits en maçonnerie ordinaire* ». Quand aux ouvrages existants, la Commission estime qu'il faudra les renforcer en conséquence et décide d'étudier un nouveau projet.

Alors que le 13 décembre débutent des tirs d'expériences au polygone de Bourges, au camp de Châlons, dans la Marne, trois types de tourelles sont mises en compétition.

- une tourelle à éclipse FIVES-LILLE armée de deux canons de 155 Long
- une tourelle tournante SAINT-CHAMOND, armée pareillement
- un ciel cuirassé de tourelle, armée de canons de 155 Court

Les trois tourelles doivent prouver leur possibilité de résistance de fonctionnement et de résistance sous des tirs de pièces de 155 m/m et de mortiers de 220 et 270 m/m chargés à obus de rupture, allongés et obus-pétard.

Les tirs font des dégâts considérables aux deux tourelles tournantes et ciel cuirassé et de bien moindres à la tourelle à éclipse.

L'apparition des explosifs brisants de l'obus à forte capacité destructive, baptisé « obus torpille » va bouleverser la fortification.

«En raison de la résistance insuffisante des cuirassements, la Commission conclut à la nécessité de l'éclipse pour dérober les tourelles aux atteintes, surtout aux coups d'embrasures ».

1887

Mars, à l'initiative du général BOULANGER, Ministre de la Guerre, et conformément au décret présidentiel du 21 janvier 1887, les Forts et ouvrages fortifiés sont baptisés du nom d'un homme de guerre originaire de la place s'y étant illustré ou un fait d'armes ayant lieu dans les environs.

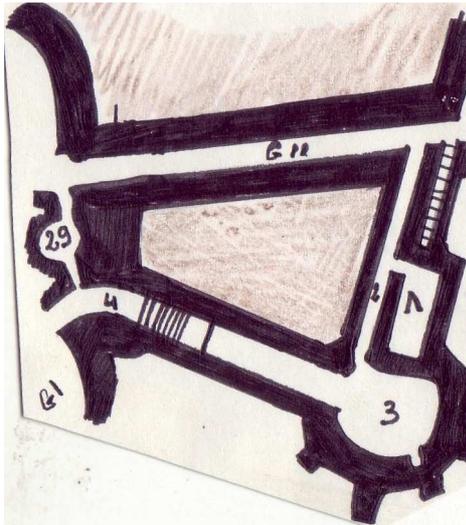
Le Fort de Manonviller est alors baptisé « Fort HAXO » du nom du baron François Nicolas Haxo, né non loin de là, à Lunéville. Elève de l'école d'artillerie réputée de Châlons et de l'école polytechnique il se fera remarquer au siège du Fort de Bard, en Dalmatie, au siège de Saragosse en 1808. Général de brigade, fait baron d'Empire en 1811 il est membre du Comité des Fortifications. Général de division, il participe à la bataille de Waterloo. Commandant du Génie en 1831, pair de France en 1832. Haxo a réparé les frontières françaises et refortifié les villes de Grenoble, Belfort, Saint-Omer, Dunkerque, Sedan, le Fort de l'Ecluse et est à l'origine de plus de 50 forteresses. Il décède en 1838 à Paris ; son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Ce baptême n'aura guère d'impact sur la réputation du Fort qui restera, pour ceux qui y vécurent comme pour les villageois alentours, le « Fort de Manonviller ». Car, à l'instar de certains ouvrages du Camp retranché de Langres ou de la Cluse, dans le Doubs, le nom d'Haxo n'est pas gravé au fronton du Fort.

A Bourges, les expériences, débutées en décembre 1886, se poursuivent sur le polygone et visent à juger de la résistance des abris de fortifications, les uns en béton, les autres en moellons et pierres de taille et simple maçonnerie.

Une fois de plus, l'obus allongé, ce fameux « obus torpille » fait ses preuves. La Commission, présente durant ces expériences, en déduit qu'il faut définitivement écarter les constructions fragiles en moellon au profit de celles en béton de ciment et que la terre utilisée pour la protection des locaux doit être remplacée par du sable. (Pour confirmer les différents dégâts constatés, d'autres expériences se dérouleront dans les années suivantes, au Fort de Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux fin 1887 et au Camp de Châlons début 1888).

C'est l'année de mise en service du fusil modèle 1886, improprement appelé fusil « LEBEL » Ce nom lui vient des travaux menés en 1882 au Camp de Châlons sous la direction du colonel LEBEL.



TOURELLE MOUGIN SUD

Croquis Alain Girod

Description des locaux

- 1) Local à munitions
- 2) Passage reliant la tourelle à la gaine II
- 3) Tourelle
- 4) Passage reliant la gaine I à la tourelle
- 29) Colombier
- G I) Gaine I
- G II) Gaine II

Cette nouvelle arme qui équipe l'armée française est le fruit du travail conjoint de plusieurs spécialistes qui ont planché sur :

- Fermeture à tenons symétriques du colonel BONNET,
- Poudre sans fumée (poudre B) VIEILLE,
- Balle chemisée de maillechort du colonel LEBEL,
- Boîte de culasse de CLAUSE,
- Epée-baïonnette de 460 g du colonel CAPDEVIEILLE.

Le « Lebel » est une arme à répétition, calibre 8 m/m, à magasin tubulaire de 8 cartouches logées dans le fût, 1 cartouche dans l'auget et une dans le canon. A l'usage les soldats constateront que l'arme est lourde et que le système du magasin, peu pratique, rend lent le chargement et déplace le centre de gravité.

Le 22 octobre, le Comité de Défense du Conseil Supérieur de la Guerre se réunit une fois de plus en session extraordinaire ; il est composé du général HAILLOT (rapporteur), du général FEVRIER (Commandant du 6^e Corps d'Armée), du général SAUSSIER (Gouverneur militaire de Paris), du général de BELLEMERE (?), du général de GALLIFFET (Inspecteur général de l'Ecole d'application de Cavalerie) et du général BRESSONNET (Président du Comité technique du Génie).

GENERAL HAILLOT

« Comme conséquence du vote du Comité de Défense à la séance du 2 octobre 1886, le Ministre a décidé le désarmement partiel d'un certain nombre de Forts isolés, à commencer par celui de Manonviller.

... il est condamné sans coup férir à tomber ; il n'a pas de raison d'être que pour couper la voie ferrée Strasbourg-Paris. Mais le dispositif Viaduc-Marainviller est d'une inutilité complète. On propose le déclassement pur et simple ».

(En effet, le Génie du Fort a pour mission, en cas de conflit, de détruire le viaduc de Marainviller et dispose pour ce faire d'une certaine quantité de poudre destinée à la

préparation des charges. Cette destruction couperait la route aux troupes ennemies et permettrait, le cas échéant, le retrait des troupes françaises.)

GENERAL FEVRIER.

« Si le Fort n'existait pas, je ne demanderais pas à le construire ! Il a coûté quatre millions de francs et est très bien fait ! En admettant qu'il puisse durer trois ou quatre jours seulement, ce qui est absolument certain... je suis convaincu qu'il pourra nous rendre de grands services » .

GENERAL SAUSSIÉ

« Il est très exposé ! J'ai pu compter dix positions d'où l'artillerie ennemie le battrait sans peine. Il a peu d'utilité. Cependant... d'ailleurs, pourquoi donner à la créance que nous désavouons devant l'Allemagne, quand nous fortifions à outrance du côté de l'Italie ? »

GENERAL FEVRIER

« C'est un ouvrage de protection passagère, il existe, il faut s'en servir ! »

(L'avenir donnera raison au général FEVRIER qui est, à cette Commission, le principal défenseur de l'Ouvrage. En effet, à son avis, le Fort tiendra pendant 3 jours. Le général SAUSSIÉ dont l'avis est contraire, n'a pourtant pas tous les torts ! Il est exact que l'horizon du Fort se ferme à une dizaine de km et que de nombreuses lignes d'arbres, des haies touffues, des hauteurs boisées, des vallonnements et crêtes fourniraient à l'ennemi des possibilités nombreuses pour masquer efficacement son artillerie.)

GENERAL DE BELLEMÈRE

« Il protège la mobilisation d'un carré de 25 km et la concentration de la 2^e Armée. Il couvre également Lunéville. »

GENERAL DE GALLIFFET

« Manonviller peut être canonné dès le quatrième jour avec obus à grande puissance et, à ce moment, la mobilisation ne sera pas achevée. Il ne saurait donc être question qu'il couvre la concentration. »

A l'issue de ce débat, la majorité est défavorable au déclassement. A l'unanimité, les membres du Conseil votent oui :

« Il y a lieu de donner à Manonviller un simple armement de quinze à vingt pièces de 95 m/m et une garnison réduite à une compagnie d'infanterie avec des vivres pour un mois. »

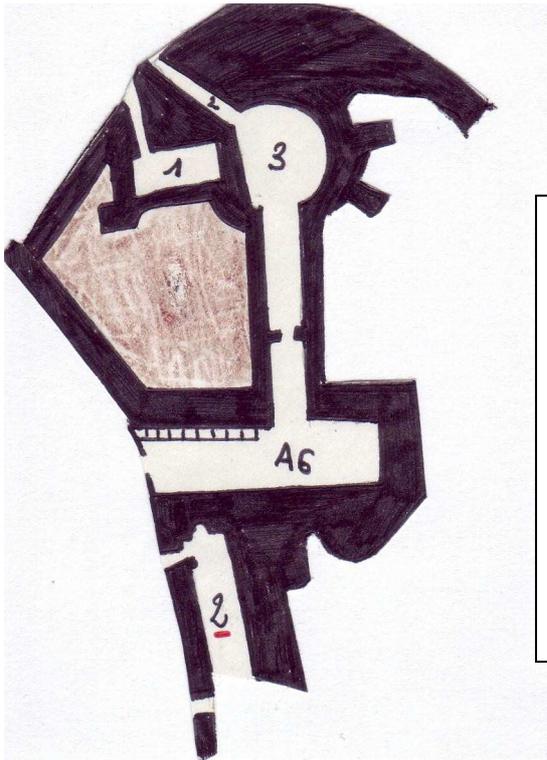
GENERAL BRESSONNET

« Il importe de spécifier que si les expériences du Camp de Châlons démontrent que n'on ne peut tirer un bon parti des tourelles de Manonviller, il sera indispensable d'enlever ces organes inutiles. »

Le Comité admet cette réserve.

Le 7 novembre, une note émanant de la Direction du Génie fait état des décisions du Ministre de la Défense consécutive à la réunion du 22 octobre.

« Fort de Manonviller, armement réduit à 4 canons de 155 sous coupes, 12 canons de 95 m/m, 5 canons de 12-culasse, 5 canon-révolver modèle 1879 et 26 bouches à feu. »



TOURELLE MOUGIN NORD

Croquis Alain Girod

Description des locaux

- 1) Local à munitions
- 2) Passage menant à la gaine 9
- 3) Tourelle
- A6) Abri 6 où sont emmagasinés les cartouches pour mitrailleuses 86 D pour 3 sections et escalier menant aux parapets de tir.
- 2 Latrines du bâtiment D

D'autre part, il subsistera au Fort la poudre en quantité nécessaire à la confection des charges pour la mise en œuvre du dispositif « viaduc de Marainviller » et la destruction éventuelle du Fort.

La garnison sera maintenue à 474 hommes dont 25 sapeurs, et les vivres pour une durée d'un mois. La section technique du Génie est chargée d'établir un projet de destruction éventuelle du Fort de Manonviller.

Tout est dit !

Plus tard, lorsque parviennent les résultats des expériences du Camp de Châlons, grande est la stupeur ! Les tourelles n'ont pas résisté aux tirs et le modèle doit être abandonné. Autre déboire, les caponnières n'ont pas résisté, elles non plus.

« Des effets sur l'escarpe, la Commission a conclu que celle en béton de Manonviller, défilée à 18° peut être détruite en peu de temps par des obus explosifs ordinaires et allongés de 155 m/m. Cette constatation doit faire renoncer à ce genre d'obstacle ; cela conduit aussi à condamner les caponnières. »

En quelques mois d'expériences, voilà réduit à néant tous les travaux réalisés au Fort ; rien n'est satisfaisant et il risque d'être déclassé, abandonné, voir rasé !

Le 29 décembre, décès du soldat François, Gustave MILA, du 8^e .B.A.F.

1888

Le 18 février, le Chef de la Chefferie du Génie de Lunéville présente un avant-projet de destruction du Fort. L'estimation réalisée pour faire sauter les casemates, tourelles et une partie des murs d'escarpe de l'ouvrage se monte à 58400 kg de poudre et 5577 kg de mélinite. La quantité définit irrité le Directeur du Génie qui juge trop onéreuse cette foultitude d'explosif et les 220 fourneaux estimés. Son projet personnel se limite à 57 fourneaux, mieux répartis sur l'ensemble du Fort qui permettrait une économie de plus de 38000 kg de poudre et plus de 4000 kg de mélinite.

L'heure est aux économies !

Le général Gouverneur de la Place de Toul est lui encore plus économe. Comme si toutes ces études pouvaient retarder l'échéance ! En supprimant quelques fourneaux, en en déplaçant d'autres sur des endroits qu'il juge plus stratégiques, il prévoit une économie de 46000 kg de poudre et 4000 kg de mélinite par rapport aux estimations du Chef du Génie !

Le général FEVRIER est, quand à lui, catégoriquement opposé à tout préparatif. Il estime qu'en cas d'évacuation de l'Ouvrage, il serait suffisant de détruire le matériel, tel que : canons, tourelles, fusils, pont-levis, poudres, vivres et literie. Que les travaux et approvisionnement en poudre seront fait en secret.

Alors survient le sursis, l'avant-projet et ses corrections étant refusés.

Le 21 mars, le Ministre de la Guerre, se ralliant à l'opinion du général FEVRIER, décide que la destruction de l'Ouvrage se bornera à la mise hors service des principaux organes, sans aucun travaux préparatoires. Malgré cela il demande une nouvelle étude par le Service de la Chefferie du Génie de Lunéville.

La Section Technique du Génie accepte le nouveau projet de destruction des organes choisis : tourelles, armes individuelles et pont-levis. Elle demande de surcroit que les travaux de destruction de la citerne d'eau potable soient préparés dès le temps de paix en invoquant des travaux d'amélioration.

Les pièces d'artillerie de 120 et de 155 disparaissent du Fort ; seuls subsistent 12 canons de 95, 6 mortiers de 22 et 2 mortiers de 15. Un canon de 120 Long est conservé non loin de l'entrée du Fort et consacré à l'exercice.

Début septembre, le journal « Le Matin » cite, dans un article qui fait grand dam : « ...et aux Forts isolés, sans importance stratégique, leur déclassement ne tardera pas à être prononcé. »

Signe avant coureur de décisions importantes qui peuvent très bien concernées Manonviller, l'article fait beaucoup parler dans les milieux intéressés.

Le 12 du même mois, la classe 1883 est libérée, remplacée par la 1887 ; les nouvelles recrues arrivent au Fort les 11 et 15 novembre.

1890-1900

La Chefferie de Lunéville est sous les ordres du capitaine HACHERELLE.

En mars le capitaine CHARVIN du 8^e Bataillon de Forteresse, 1^{ère} batterie au Fort est muté à l'Etat-major à Auxonne et remplacé par le capitaine en second ECKERT.

Cette nouvelle décennie est celle des grands changements et bouleversements sur le Fort.

Tout autour de l'Ouvrage sont posés des réseaux de fils de fer et de fils barbelés ainsi que des queues de cochon, piquets aux extrémités acérées, destinés à ralentir, voir empêcher la progression de l'ennemi.

Contrairement à la décision prise le 22 octobre 1887, le Fort de Manonviller ne sera pas déclassé. Et, contre toute attente, l'Ouvrage va faire peau neuve. De gros travaux sont décidés, travaux qui vont à l'encontre des constatations faites par le Génie. Celui-ci, qui souhaitait voir raser tous les Ouvrages anciens ne répondant pas aux normes définies après l'apparition de l'obus-torpille, va travailler d'arrache-pied à leur renforcement. Des incidents diplomatiques avec l'Allemagne font presser les travaux que, toutefois, des soucis financiers entravent.

Les casernements du Front de Gorge, du Front de Tête ainsi que les bâtiments C et E, situés entre le casernement central et celui du Front de Tête vont être renforcés et pour ce faire, recouverts d'un épais matelas de sable qui jouera un rôle amortisseur à une « table en béton spécial » d'une épaisseur de 2m50. Cette dalle reposera, en avant de la façade primitive, sur une demie-voute en quart de cercle. Des milliers de m³ de béton de ciment vont être brassés et des milliers de m³ de terre vont être retirés pour laisser place à des tonnes et des tonnes de sable dont l'épaisseur varie de 0m50 sur la caserne du Front de Tête à 1m sur la caserne du Front de Gorge. De nouveaux, des centaines de travailleurs arrivent au Fort, dont beaucoup de travailleurs étrangers, recrutés par équipe par des entreprises adjudicataires des travaux qui vont s'effectuer sous la surveillance des sentinelles de la garnison.

Le 19 mars 1891, le général JAMONT, commandant le 6^e Corps d'Armée vient en visite au Fort. Attendu par une escorte à la gare de Marainviller, il monte au Fort en compagnie du général COINTET, commandant la 2^e Division de Cavalerie.

Au Fort, le lieutenant en second VARRASSE est nommé au 5^e Bataillon de Forteresse à Verdun ; il est remplacé par le sous-lieutenant BOURGEAT, nommé à la 1^{ère} batterie au Fort.

La garnison du Fort, toutes armes confondues, fait partie intégrante de la vie des communes alentours, telles Manonviller, Bénaménil, Laneuveville-aux-Bois. Les hommes s'y ravitaillent pour améliorer l'ordinaire et y passent du temps libre dans les cafés. Les habitués connaissent les villageois, jouent avec les enfants, font du gringue aux filles, se délassent. Les officiers y représentent l'armée et le Fort auprès des mairies, lors des cérémonies.

Le 30 août, les principaux officiers du 26^e R.I., du 8^e Bataillon de Forteresse et du Génie, en grande tenue, participent à une distribution de Prix à l'école de garçon de Laneuveville-aux-Bois.

Le 6 novembre, la compagnie du 26^e R.I. quitte le Fort, remplacée par un demi bataillon du régiment au trèfle, le 153^e R.I.. Grosse augmentation d'effectif d'infanterie qui passe d'une compagnie à un demi-bataillon.

Le 8^e Bataillon de Forteresse est remplacé par le 3^e.

Tout autour de l'ouvrage, sur le mur de contrescarpe une grille en fer laminée d'une hauteur de 2m50 est encreée dans le béton. Elle doit être un rempart rendant inaccessible les fossés et le Fort en général.

1892 - La Chefferie du génie de Lunéville est commandée par le chef de bataillon RENARD.

Le renforcement de l'Ouvrage se poursuit. En particulier les magasins à munition des 2 tourelles Mougin que la Commission a décidé de ne pas supprimer, ce qui générerait des frais trop importants. Désormais elles serviront essentiellement à la défense rapprochée et en cas de bombardement du Fort par des calibres supérieurs au 150 m/m, elles seront évacuées.

Les quatre caponnières, trop vulnérables depuis l'apparition de « l'obus torpille », sont détruites et remplacées par 3 coffres de contrescarpe simple et un coffre double.

Véritables casemates d'artillerie bétonnées, les coffres, intégrés au mur de contrescarpe, sont chargés de défendre les fossés. Reliés au Fort par un passage sous fossé, ce sont ni plus, ni moins, que des casernements prévus pour le temps de guerre, aménagés pour que les servants y vivent autonomes et simplement reliés au Fort par communication téléphonique.

L'armement se compose, pour chaque coffre d'un canon-révolver Hotchkiss modèle 1879 calibre 40 à balles et d'un canon de 12-culasse dont les munitions, destinées aux assaillants, ne risquent pas de dégrader le mur de contrescarpe.

Ce canon-révolver de calibre 40 m/m, actionné par une manivelle, tire avec 5 tubes rayés tous différemment tournant autour d'un axe monté sur un affût de 7 de Reffye adapté aux casemates ; son débit de tir est de 30 coups/minute et chaque pièce dispose de 1800 coups..

Les pièces de coffres sont servies par des artilleurs de la 1^{ère} batterie du 8^e Bataillon de Forteresse.



Canon-révolver Hotchkiss, Modèle 1879 qui équipait les coffres de contrescarpe

Rare exemplaire qui se trouve au Fort de Villey-le-Sec (54)

Photo Alain Girod

L'escarpe en ciment est détruite et remplacée par un mur de terre coulante qui, même atteint de plein fouet, ne subira pas de conséquences. La contrescarpe maçonnée est remplacée par un mur de béton de 2m50 d'épaisseur dans lequel une gaine, drainée par une rigole au sol, fait le tour de l'Ouvrage et relie entre eux les coffres ; elle pourra être utilisée en cas de destruction des passages sous fossé.

Le 22 septembre 1893, le Ministre de la Guerre, en application des dispositions de la « loi des cadres du 25 juillet 1893 », décide que les Bataillons d'Artillerie de Forteresse seront désormais appelés Bataillon d'Artillerie à Pied.

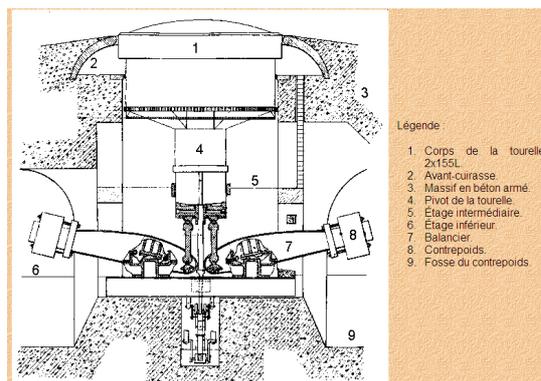
Pour compenser l'avenir douteux des tourelles Mougin en cas de bombardement, les travaux d'implantation de deux tourelles tournantes à éclipse débutent sur le massif du Fort.

Ce sont des tourelles inventées en 1889 par le Commandant Alfred GALOPIN et perfectionnées à la suite des constatations faites à l'issue des essais du Camp de Châlons. Elles sont fabriquées par les Usines Schneider à 5 exemplaires seulement.

L'innovation majeure est un système à récupérateur d'inertie et à accumulateur de travail. La montée de la tourelle est réalisée grâce à deux contrepoids qui, en position haute, se bloquent le temps du tir et se débloquent pour l'éclipse.

Cette tourelle d'un diamètre intérieur de 5m se répartie sur trois étages:

- **l'étage supérieur** constitue la chambre de tir avec ses deux pièces de 155 L de Bange
- **l'étage intermédiaire** est le site du levier de lancement et du volant de pointage de direction
- **l'étage inférieur** où se trouve le treuil de manœuvre, le contre poids et le monte-charge à obus.



Croquis d'une tourelle Galopin

Atlas de Fortification

L'ensemble pèse plus de 250 tonnes . La calotte surbaissée est en fer laminé de 0m30 d'épaisseur formée de deux parties égales, assemblées à feuillure et vissée sur une « muraille » verticale en acier homogène de 0m40 d'épaisseur ; cette « muraille » est constituée de 4 segments égaux dont l'un porte deux embrasures. L'avant-cuirasse est en acier moulé noyée dans un parapet de béton de ciment, protégé par un massif de rocaille ; son épaisseur est de 0m40 et l'on peut circuler sous elle pour effectuer des travaux. Malgré son poids, la tourelle, manœuvrée par 17 canonniers, servants et soldats chargés de la manœuvre, s'éclipse en 4 seconde et demie, aller-retour.

La réorganisation du secteur artillerie ne s'arrête pas aux 2 tourelles Galopin de 155. Le Génie s'emploie à installer deux autres tourelles du même type mais d'un calibre plus petit. Ce sont des tubes de marine de 57 m/m montés sur des tourelles au système de fonctionnement identique à celles de 155.

Ces deux nouvelles pièces d'artillerie prennent place à proximité des saillants Nord et Sud-Est.

Pour couvrir les abords, une tourelle pour mitrailleuse est érigée au Nord-Ouest. L'armée française ne possédant pas de mitrailleuse, son armement est constitué d'un matériel américain Gattling à 7 canons tournants et 7 culasses du calibre 8 m/m. Le tir de cette mitrailleuse, comme le canon revolver, est activé par une manivelle ; son débit est de 500 coups/minute. Découlant de l'étude du Commandant BUSSIERE et réalisée par la Société Five-Lille et Chatillon et Commeny cette tourelle du type GF3 pèse 25 tonnes, poids qui n'empêche pas sa mise en service en 4 secondes par la seule force d'un homme grâce à un ingénieux système actionné par une manivelle. En service, la coupole d'1m31 de diamètre dépasse de 0m83. Eclipsée, elle résiste aux coups de 155 m/m grâce à sa coupole en acier de 12 cm d'épaisseur. Toutefois, lorsqu'elle est en position de tir elle ne peut résister qu'à des balles ou des schrapnels. Pour l'observation elle est percée de plusieurs fentes.

Pour donner « des yeux » aux tourelles, des observatoires cuirassés sont réalisés ; coulées sur des puits bétonnés qu'empruntent les observateurs pour se positionner devant l'une ou l'autre des fentes d'observation, les cloches en acier de 0m25 d'épaisseur pèsent 7,5 tonnes. Les observateurs, des artilleurs, accèdent au sommet du puits à l'aide d'une échelle et s'assoient sur un banc repliable ; ils sont en contact avec les tourelles et le poste de commandement à l'aide de tubes acoustiques.

Les travaux d'aménagement des parapets d'infanterie se poursuivent. La crête d'infanterie est constituée de protections bétonnées et d'épaulements pour les mitrailleuses qui sont une arme nouvelle pour l'Ouvrage. Pour l'accession de l'infanterie à ces parapets de tir, des escaliers sont creusés dans le roc et recouvert de dalles bétonnées. Tout au long de ce chemin couvert qui fait le tour de l'ouvrage, des abris de combat renforcés, au nombre de 16, accueillent les hommes aux repos, prêts à bondir à leur poste.

Le 29 janvier 1895, dans le journal « le Petit Parisien » un article paraît dans la rubrique « Nouvelles militaires » :

« Au Fort de Manonviller -

Un journal de Lunéville, « l'Eclairer », signale une situation qui, si elle est telle qu'on nous l'a dépeinte, présente les plus grands dangers :

« Il nous est impossible de passer sous silence les réclamations suscitées, dans la région de Manonviller, par le manque total de Garnison au Fort. Devant le renforcement ininterrompu des garnisons allemandes limitrophes, on s'inquiète de l'espèce d'abandon dans lequel est délaissé le premier Fort d'arrêt de notre frontière. Cependant, les casernements sont là, pouvant loger au minimum 500 hommes. Pourquoi les laisser inoccupés et avoir encore reculé la date de leur occupation ? Les ouvrages achevés ou en construction seraient gardés d'une façon un peu moins sommaire qu'aujourd'hui. En tout cas, on n'aurait pas vu, si le Fort avait la garnison qu'il doit avoir, des tourelles servir de tinettes aux ouvriers. »

Le Fort de Manonviller est le seul obstacle de la frontière sur le chemin de fer de Lunéville à Strasbourg. On le croyait menacé par une attaque brusquée et on vit en conséquence de le recouvrir d'une carapace en béton et de tourelles cuirassées. »

Cet article, dans un grand quotidien d'information de la Capitale fait grand Boum et attire l'attention des autorités, aussi diverses soient-elles. Loin des réactions gouvernementales et

ministérielles, localement, que ce soit le Chef de la Police des Chemins de Fer ou le Commissaire de Police d'Igney-Avrincourt, les autorités s'insurgent.

En prenant référence de ces lignes, le dernier cité de ces autorités locales se fend d'un rapport :

« Article du Petit Parisien – Garnison de Manonviller – Rapport

Comme cela arrive pour la plupart des correspondances militaires, l'auteur de l'entrefilet ci-dessus fait preuve d'une ignorance complète de la situation. Le Fort se trouve en état de réfection, les travaux ne seront terminés qu'à la fin de cette année, mais d'après mes renseignements on activerait, dès le printemps, les travaux les plus urgents pour pouvoir y mettre une garnison au mois d'avril.

Il reste deux tourelles sur 5 à mettre en place, plus deux anciennes tourelles à transformer. De plus, le Fort n'a pas encore son approvisionnement en vivres et munitions et dès lors, à quoi pourrait servir une garnison ? Sans doute les travaux auraient pu être menés plus activement mais leur lenteur est dûe à l'échelonnement des crédits et, à ce fait que l'autorité militaire a voulu attendre le résultat des récentes expériences avant d'arrêter le type des tourelles qui devaient y être placées : type Galopin.

L'assertion d'après laquelle les tourelles serviraient de tinettes constitue une absurdité. Nul, absolument ne peut-y pénétrer sans une autorisation de Monsieur le commandant du Génie et sans être accompagné de Monsieur le capitaine du Génie directeur des travaux ; une sentinelle en arme se trouve dans chaque tourelle.

Le Fort n'est pas complètement dépourvu de garnison. Outre un poste de Chasseurs à pied, fourni par le bataillon de Lunéville, il y a un détachement d'environ 40 sapeurs du Génie. Quand au casernement, c'est celui de l'ancien Fort qui a été recouvert d'une carapace de béton. La réfection du Fort était d'une nécessité inéluctable ; il serait sans doute regrettable qu'elle ne fut pas achevée si une guerre venait à éclater.

Les populations de la rive droite de la Meurthe exposées aux incursions de la cavalerie ennemie, en cas d'hostilités, attendent avec impatience sa mise en état de défense, laquelle je l'ai dit, doit avoir lieu dans trois mois, avant l'achèvement complet des travaux. »

Le Commissaire spécial de Police

Illisible

Le Commissaire spécial de Police d'Avrincourt est particulièrement affecté, son rapport le prouve, où il fait état de renseignements, très précis, en sa possession qu'il expose comme un démenti à l'article de presse.

Il est vrai qu'à cette époque, si l'Allemagne avait voulu s'emparer du Fort dans le cadre d'un état de guerre, il serait parvenu à ses fins sans coup férir. Quoi que, jamais, pendant l'installation des nouvelles tourelles, le Fort n'a été désarmé

Comme souvent sur des sujets sensibles et touchant à la Défense nationale, la presse est inconsciente de la portée que peut avoir ses interventions. Dans le cas présent, il est impensable que les services d'espionnage allemand aient laissé passer cet article de « l'Eclair »

Les travaux présentés aux longs des dernières pages se poursuivent par un ballet incessant d'ouvriers, en particulier des maçons, qui s'affairent à l'aménagement du chemin couvert, des abris bétonnés qui le jalonnent, aux diverses tourelles, Galopin de 57 et mitrailleuse. La vie de la garnison, artilleurs du 3^e Bataillon d'Artillerie à Pied et fantassins des 13^e et 14^e Compagnie du 153^e R.I. et sapeurs du Génie, est à l'égale de celle des autres militaires, si ce n'est la vie « enterrée » qui est le tribut des troupes de forteresse.



Photo Isabelle Balsamo
Collection Alain Girod

Début septembre, l'adjudant PICARD Fernand Clodomir, nouveau promu, arrive au Fort, affecté à la 14^e Cie du 153^e R.I. Originaire de Moyvillers dans le département de l'Oise, il est né le 21 août 1864 et célibataire. Classe 1884, appelé au service Armée le 5 décembre 1885, il débute sa carrière au 1^{er} Bataillon de Chasseurs à pied de Verdun. Libéré le 22 septembre 1889 il contracte un engagement le 16 décembre suivant au 153^e R.I. de Toul.

En garnison au Fort, Fernand Picard fera la connaissance de Maria MATHIEU, de Manonviller, qui lui donnera un fils René en 1902. Fernand Picard servira au Fort jusqu'en 1911.

Si le tirage au sort est supprimé depuis 1889 et que le nouveau système met tous les conscrits sur le même pied d'égalité, (presque tous, car les élèves des grandes écoles et les séminaristes ne font qu'un an). La durée de trois ans de service paraît bien longue, surtout aux hommes éloignés de leur région d'origine.

Mais chacun, selon ses moyens, essaie de vivre du mieux qu'il peut ; l'entraide est très présente malgré les différences de statut, d'éducation, d'appartenance régionale. Les Lorrains, nombreux dans la garnison, ont l'avantage d'être vite chez eux lors d'une autorisation de sortie ou une permission. Souvent ils regagnent le Fort les bras chargés d'un peu de victuailles et des douceurs du moment, qu'ils partagent et, parfois revendent ou troquent.

Les mieux nantis profitent aux plus modestes ; celui-ci s'occupe de la petite lessive de celui-là en échange de quelques sous, untel rédige le courrier de tel autre et lui lit les dernières nouvelles de la presse, quand elle est autorisée.

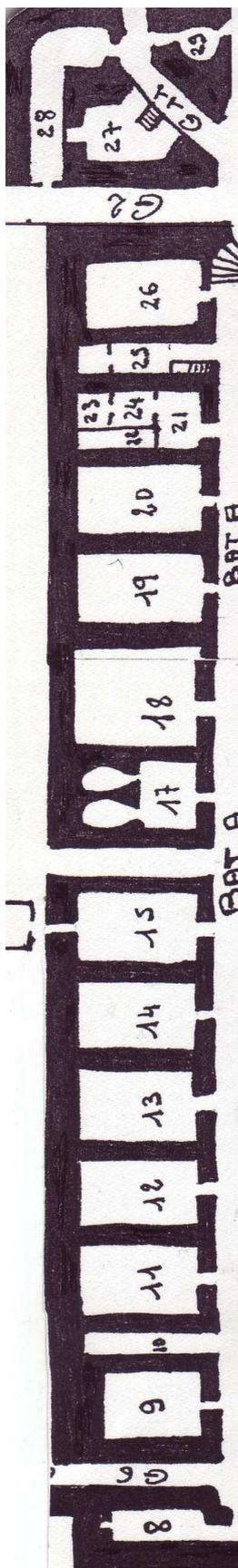
Certains officiers restent moins longtemps en garnison que les hommes de troupe ; ceux-ci ont tout loisir de vivre les promotions de leurs chefs et leurs mutations plus que les pots de départ qu'ils offrent au mess.

Tel le sous-lieutenant BIGUEUR, promu au grade supérieur et maintenu à la 3^e Bie du 3^e B.A.P. au Fort en mars 1898.

En mai 1898, c'est le renouvellement par adjudication des combustibles d'éclairage du Fort HAXO. La transaction porte sur un stock de bougies (1453,75kg) et d'huile de colza (3019 kg).

Le 11 mai paraît le décret d'Utilité publique d'acquisition de nouvelles parcelles de terrain non-bâti du territoire de Manonviller pour régulariser le nivellement des abords de l'Ouvrage.

En septembre, nouvelle mutation : le lieutenant en 1^{er} LEBRUN de la 3^e Bie du 3^e B.A.P. est muté au 1^{er}, au Havre. A l'occasion de son départ, les officiers d'artillerie organisent, sous la présidence du commandant du Fort, un repas d'adieu.



CASERNEMENT DE GORGE

Locaux renforcés

A l'issue des travaux réalisés de 1895 à 1910

Croquis Alain Girod

Désignation des locaux

- 8) Latrines
- 9) Chambrée pour 12 sous-officiers
- 10) Magasin à provisions (ancien couloir)
- 11) Chambrée pour 32 hommes
- 12) Chambrée pour 32 hommes
- 13) Cuisine de guerre
- 14) Chambrée pour 32 hommes
- 15) Chambrée pour 32 hommes
- 16) Puits
- 17) Boulangerie
- 18) Paneterie
- 19) Ambulance 16 lits
- 20) Ambulance 16 lits
- 21) Salle de visite
- 22) Magasin au matériel
- 23) Magasin aux médicaments
- 24) Laboratoire de pharmacie
- 25) Poste télégraphique
- 26) Chambrée pour 8 officiers
- 27) Local du Gouverneur
- 28) Magasin des subsistances
- 29) Colombier
- G 2) Galerie 2
- G 6) Galerie 6

Sous-sol

(sous le local 26)

Cave

(sous les locaux 15 et 17)

1 Citerne
Magasin de dépôts
Filtres
Filtres
1 Citerne

(sous le local 8)

Fosse des latrines

Le 14 du même mois, un artilleur originaire de Reims, Jean LISART, apprenant qu'il ne serait pas libéré avant le 14 novembre, déserte. Il est arrêté quelques jours plus tard à son domicile rémois par la maréchaussée. Traduit devant un conseil de guerre, il est acquitté.

En novembre, la Chefferie du Génie de Lunéville, responsable des travaux du Fort, accueille son nouveau responsable, le capitaine HENRY.

Le 6 décembre, le soldat NOUGARET, ordonnance du commandant de la 13^e Cie du 153^e R.I. est retrouvé écrasé sur la ligne de chemin de fer entre la gare de Marainviller et le pont ferré sur la Vezouze.

Le 12 janvier 1899, en présence de Monsieur STOURM, maire de Manonviller, s'effectue l'expropriation à l'amiable de terrains non-bâties pour la régularisation du nivellement des abords du Fort. Cette mesure concerne une superficie d'un hectare, 81 ares et 60 ca en 21 parcelles de 11 propriétaires de la commune et des alentours : Mmes Joséphine HOUILLON, Marie GRANGÉ, Franceline FRANCOIS, François et Emile GEORGET, Joseph SIMON, Louis AUGUSTIN, Eugène et Jean Baptiste GRÉLICH, Edouard MARTIN et Jean Baptiste GEORGET.

Le 24 février est promulguée une nouvelle loi, dite de « Classement des Places Fortes » qui semble plutôt destinée à déclasser les dites places. En effet, ce classement divise les Places en trois catégories bien distinctes :

Première catégorie : places tenues à hauteur (voir améliorées des dernières techniques) : Lyon, Paris (?) le Cognelot près de Langres, les 4 grandes Places de l'Est, Toul, Verdun, Epinal et Belfort, ainsi que les trois Forts lorrains de Frouard, Pont-Saint-Vincent et Manonviller.

Deuxième catégorie : réservé aux Ouvrages qui auraient un « rôle éventuel de point d'appui ». Ceux-ci seront entretenus dans des limites à déterminer au cas par cas. Dans cette catégorie entrent la Place de Maubeuge : Forts des Sarts, Boussois, Cerfontaine, Bourdieu, Hautmont et Leveau ; la Place de Montmédy.

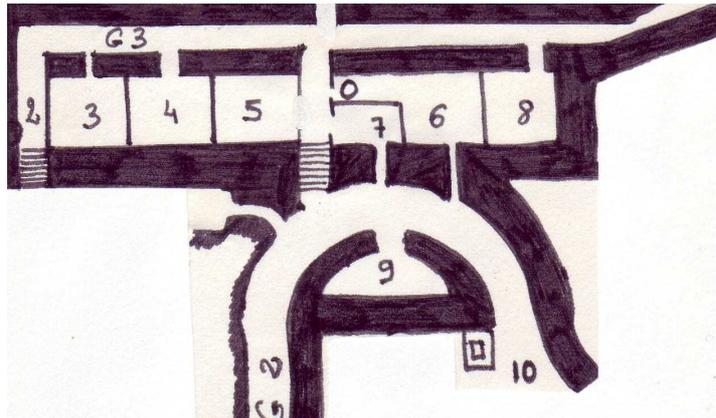
Troisième catégorie : c'est un refus d'entretien pur et simple pour ces Places, reléguées de l'armement, la garnison et la défense. Ce sont les Forts de Lille, tous les Ouvrages de l'ensemble Scarpe-Escault-Rhonelle : Curgies, Flines, Maulde, Le Quesnoy et Condé ainsi que la Place de Longwy avec les Forts de Coulmy, le Bel Arbre et le Tilleul.

Manonviller, sur sa butte, respire. Sauvé de la relégation, il peut se tourner vers ses « collègues » abaissés à la Deuxième catégorie qui, pourtant possèdent des tourelles de 155 (Boussois, Cerfontaine ...) et sont renforcés d'une carapace de béton (Bourdieu).

La Loi de Classement est accueillie avec satisfaction par les cadres d'Haxo qui sont assurés de leur rôle, en cas de conflit. Tous les travaux des dernières années ont servi à quelque chose et l'ampleur de la réorganisation est reconnue en haut lieu.

1900

Entre les bâtiments E et C (à l'origine 2 magasins à poudre qui furent renforcés en 1890) se trouve le magasin à poudre sur lequel une toiture parapluie est en cours de réalisation pour une meilleure protection. Le magasin à poudre est le lieu du Fort dont l'accès est le plus réglementé et le plus sécurisé. Construit sur un vide sanitaire, surmonté d'un paratonnerre, entouré d'un couloir anti-souffle, le local dont le sol est recouvert d'un prélat est éclairé par des puits de lumière le jour et la nuit par des lampes fonctionnant à l'huile de colza placées derrière des vitres. Personne ne pénètre dans le local sans être accompagné de l'Officier responsable de l'artillerie et surtout sans avoir laissé au dehors les chaussures à clous, souvent responsables d'étincelles ; les intervenants doivent être pieds nus ou en chaussures de feutre.



Casernement de guerre, bâtiment C
A l'issue des travaux réalisés de 1895 à 1900

Croquis Alain Girod

Description des locaux

- | | |
|---|-----------------------------|
| 2) Puits n° 3 de 20 m | 3) Magasin du Génie |
| 4) Magasin des subsistances | 5) Magasin des subsistances |
| 6) Puits n° 2 et machine d'éclairage | 7) Forge de l'artillerie |
| Extérieur | |
| 8) Magasin des subsistances | 9) Latrines |
| 10) Porte à fermer avec des blindages en cas de guerre. Sortie sur cour intérieure. | |
| G2) Gaine 2 G3) Gaine 3 | |

Pour ses communications extérieures, le Fort dispose d'un Poste optique, de liaisons télégraphique et téléphonique par une ligne aérienne et une ligne souterraine. Ces communications sont assurées par des personnels du Génie télégraphiste. Ce sont des employés des Postes et Télégraphes effectuant leur service actif, formés au Dépôt de télégraphie militaire au Fort du Mont-Valérien, près de Paris. Ces sapeurs télégraphistes, manipulateurs et monteurs assurent, pour la télégraphie optique, la conduite et l'entretien de la machine, pour le télégraphe, la manipulation, au Morse, la lecture à la bande, la téléphonie et, éventuellement, peuvent assumer la construction de lignes fixes ou de campagne.

Un sapeur est responsable du pigeonier dont les volatiles sont en liaison avec le Fort de Pont-Saint-Vincent.

Le 9 février, décès à l'hôpital de Lunéville du canonnier VILLION Léon, âgé de 21 ans, soldats à la 8^e Bie du 6^e Bataillon d'Artillerie à Pied au Fort. Il était originaire de Russy-Bemont (Oise).

Le 13 avril, décès à l'hôpital de Lunéville de DECHAVANNE Joannès, 21 ans, originaire de Jarnosse (Loire) soldat à la 13^e Cie du 153^e R.I.

Le 29 mai, le général MONNARD, commandant du 20^e Corps d'Armée arrive en train à la gare de Laneuveville-aux-Bois. Il visite le Fort et repart à cheval à Lunéville.

Le 26 juin, le général JAMONT, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre vient en visite au Fort.

Le 30 juin décède à l'hôpital de Lunéville, ROMAGNY Benoit, 22 ans, soldat à la 14^e Cie du 153^e R.I. originaire de Fourneaux (Loire).

1901

Une mesure prise par le général commandant le 16^e Corps d'Armée va faire se hérissier la troupe et contenter les auberges et cafés des secteurs de casernement. La vente de boissons alcoolisées et alcools est désormais interdite dans les cantines militaires. Les hommes de troupe qui pouvaient se faire plaisir en se payant un petit supplément à la cantine de l'Ouvrage devront désormais attendre une permission pour consommer un peu plus. Cela est une bonne affaire pour le café Lemoine et le café du Progrès de Manonviller qui, en plus du comptoir, vont augmenter leur vente à emporter.

1902

6 février, Eugène HAGNIEU, classe 1899 incorporé en 1901 est emprisonné pour vol au détriment d'un camarade de chambrée.

11 mars - Le bornage de la limite extérieure de la zone de fortification du Fort est homologué et attesté par un Décret en date du 11 mars.

15 avril et jusqu'au 31 août, essaie dans la garnison de substituer le café du matin par de la soupe. La réaction ne tarde pas à parvenir aux oreilles du Commandant, émanant surtout des parisiens et autres citadins de la garnison, plus habitués au café qu'à la soupe, dès le lever du jour.

Juin

Grande manœuvre de cadres aux environs du Fort de Manonviller dont la réputation dans le monde de la fortification fait l'unanimité. Le Fort Haxo est montré comme un exemple de Place Forte à la pointe du progrès en matière d'aménagements de défense. Un général, de nombreux colonels et des officiers participent à une étude sur la prise du Fort

28 juin – Une délégation du Fort, composée d'un lieutenant, d'un adjudant, de quelques sous-officiers, artilleurs et fantassins, accompagnent à sa dernière demeure un jeune artilleur du 6^e B.A.P. décédé au Camp de Châlons durant les écoles à feux.

Le même jour décède à Thiébauménil Louis LACARDE, ancien sous-officier du Fort, natif de Paris, ancien publiciste à Lunéville, journaliste et ancien directeur du journal « l'Arrondissement ».

Septembre

la classe 1899 est libérée.

27 octobre – Alexandre GUEGAN, du 153^e déserte alors qu’il se rendait à une corvée d’eau. Après avoir revêtu des vêtements civils dans une auberge de Manonviller, il se rend à Lunéville et de là, par le train, dans le département du Nord. Mais las d’une vie vagabonde sans espoir, il se constitue prisonnier à la gendarmerie de Lille le 27 octobre. Le Conseil de Guerre du 20^e Corps lui infligera 6 mois de prison.

1904

Le 4 mars Jacob STERN, soldat du 153^e R.I., déserteur, est arrêté à Nancy, chemin de Mirecourt.

Le 12 mars deux officiers sont nommés au Fort au 6^e Bataillon d’Artillerie à Pied. Il s’agit des lieutenants CONDRY et OLIVIAR.

Les 8 et 12 mai des réservistes, artilleurs et fantassins rejoignent le Fort pour leur manœuvre annuelle.

16 août, nouvelle manœuvre, mais publique celle-ci, ayant pour thème la prise du Fort. 5 à 600 personnes arrivent au Fort dès 5 h 30 du matin, à pied, en voiture, à vélo. Tous ces civils sont « parqués » sur une crête que domine le Fort. Participent à la manœuvre 1 bataillon de Chasseurs à pied de Lunéville, 2 batteries de 80 de campagne et quelques pelotons de Dragons. Le général MICHEL, commandant le 20^e Corps d’Armée et le Gouverneur de Toul assistent aux opérations en compagnie d’officiers supérieurs et subalternes de la cavalerie de Lunéville.

Vers 10h30, un limonadier accrédité par l’armée arrive vers la foule avec une voiture hippomobile chargée de bouteilles de bière et de limonade. Rapidement, sous la chaleur, le tenancier est pris d’assaut.

Alors que depuis plusieurs semaines une énorme fouine parvient à déjouer les pièges tendus par des membres de la garnison du Fort, Monsieur CHALLOIT, grand destructeur de nuisibles, réussit à piéger l’animal après l’avoir pisté sur les abords, repéré ses passages dans la neige et délimité une partie de son territoire. L’animal, un mâle de 7 à 8 ans, à la magnifique fourrure, mesure 85 cm, taille peu ordinaire aux dires du spécialiste

Le 14 août, une délégation du Comité Technique de l’Artillerie et du Génie se réunit afin d’élaborer un dossier sur les travaux complémentaires à réaliser pour la réorganisation de l’Ouvrage de Manonviller.

Les conférents, au sujet de la révision générale de l’occupation des locaux du Fort, mettent en exergue l’insuffisance des locaux d’emménagement des munitions et demandent, pour y remédier, la construction de trois nouveaux locaux :

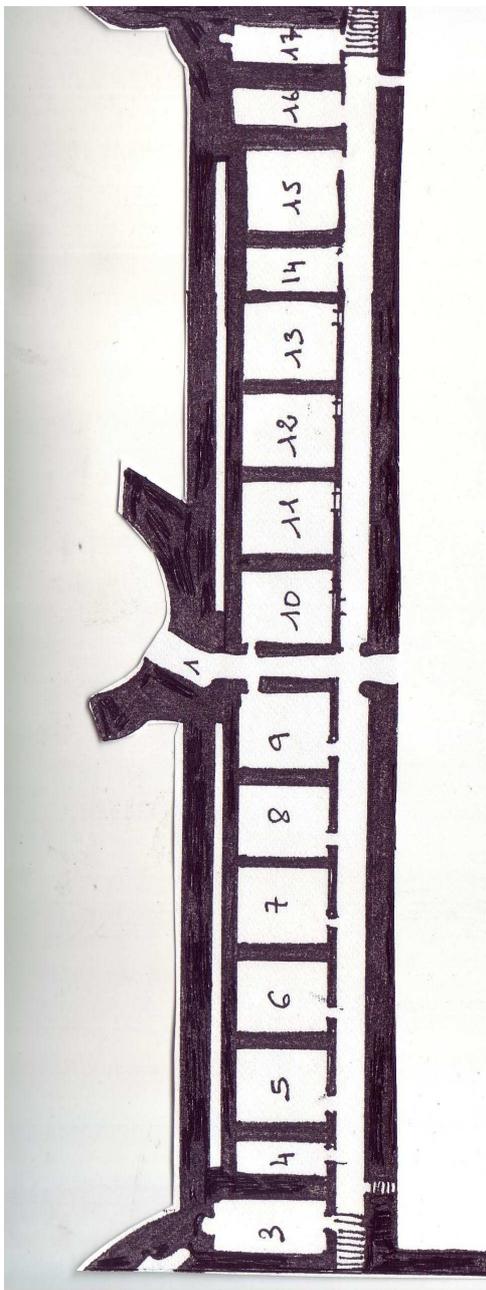
- deux locaux bétonnés pour l’artillerie qui y logerait les obus de 155 des tourelles en fonte dure et ceux des tourelles de 57
- un local bétonné destiné à agrandir l’ambulance.

Mais si la question, enregistrée, reste à l’étude, 1905 voit de nouveaux travaux sur l’Ouvrage. De nouvelles expériences menées à l’étranger prouvent que la fortification est loin d’être au point et que de nouvelles améliorations peuvent lui être bénéfiquement apportées. Et de nouveau c’est l’afflux de travailleurs de tous les corps de métier.

De plus, le siège de Port-Arthur, en Russie, tenu par les japonais durant 5 jours et 5 nuits d'un terrible bombardement, suivi d'un assaut qui a échoué devant les fossés des ouvrages russes, convainc la Commission Technique du Génie d'élaborer de nouvelles protections pour les Forts..

Il est donc décidé de couler au pied de l'escarpe une forte grille en fer laminé identique à la grille de contrescarpe posée à partir de 1891. Cette grille, peu exposée aux tirs d'artillerie, arrêtera l'ennemi s'il passe la première grille et l'exposera aux feux venus des coffres de contrescarpe.

Pour parer à un éventuel assaut de nuit, des projecteurs électriques à volet d'acier, alimentés par un groupe électrogène prennent place dans les coffres de contrescarpe.



CASERNEMENT DU FRONT DE TETE

Locaux renforcés

A l'issue des travaux réalisés de
1895 à 1910

Croquis Alain Girod

Désignation des locaux

- 1) Couloir d'accès à la tourelle obs. 5
- 2) Latrines
- 3) Chambrée pour 5 officiers
- 4) Gardien de batterie et portier consigne
- 5) Chambrée pour 10 sous-officiers
- 6) Chambrée pour 24 hommes
- 7) Chambrée pour 24 hommes
- 8) Chambrée pour 24 hommes
- 9) Chambrée pour 24 hommes
- 10) Chambrée pour 24 hommes
- 11) Chambrée pour 24 hommes
- 12) Chambrée pour 24 hommes
- 13) Chambrée pour 24 hommes
- 14) Chambrée pour 24 hommes
- 15) Chambrée pour 24 hommes
- 16) Chambrée pour 6 sergent-major et adjudants
- 17) Chambrée pour 4 officiers

Pour éclairer les abords de l'Ouvrage, les travaux de deux tourelles à éclipse pour projecteurs débutent pour épauler les tourelles Mougin de 155 L. D'un prix de 80.000 Fr pièce et d'un modèle comparable à celle de mitrailleuse, la tourelle projecteur constituée de trois étages et d'un rez-de-chaussée est conçue pour résister aux balles et éclats d'obus. Ce type de tourelle n'existera qu'en 5 exemplaires.

En position de fonctionnement, la partie émergente mesure 1m45 de haut (pour 1m46 de diamètre). L'épaisseur de la calotte est de 15cm et l'épaisseur de protection de 2cm05.

Un système d'ascenseur permet de descendre le projecteur au rez-de-chaussée de la tourelle pour le protéger lors de bombardements. L'éclipse est activée par un système de contrepoids et la rotation par un moteur électrique de 240 watt commandé, tout comme l'orientation du projecteur de 90 cm de type Sautter-Harlé, depuis un observatoire cuirassé de commandement. Ce projecteur équipé d'une lampe à arc de 80 volts et 100 ampères permet par beau temps d'éclairer jusqu'à 3 km. Le principal objectif du rayon d'action du projecteur est de diminuer les zones obscures des pourtours de l'ouvrage.

Pour assurer une meilleure protection des fantassins sur le parapet que ceux-ci devront emprunter en cas d'assaut ennemi, de nouveaux parapets en béton sont coulés. Certains seront surtout destinés à la protection des mitrailleuses dont vient d'être doté l'ouvrage ; il s'agit du premier modèle de cette nouvelle machine qu'est la mitrailleuse dite « Saint-Etienne ».

Les pièces sont réparties en deux groupes : 4 mitrailleuses sur affût trépied et 20 mitrailleuses sur affût de rempart, articulé et amovible fixé aux épaulements de béton. Les servants des pièces de rempart sont protégés par un bouclier

Chaque mitrailleuse est servie par 3 hommes : 1 tireur, assis devant la pièce, un chef de pièce, à droite de la mitrailleuse et un servant-chargeur, à gauche de la pièce. La réserve de ces armes est de 4800 cartouches type 86 D, en bandes, 38400 cartouche type 86 D en trousse et 60146 cartouche type 86 M.

Tous ces travaux seront menés à bien jusqu'aux années 1912-1913.

Au mois d'octobre, la classe 1901 est libérée.

1906

Un détachement d'artilleurs se rend à Toul au «régiment», pour se perfectionner au maniement des mortiers de 220 m/m, pièces adoptées en 1877/1878 et en service à Toul au 6^e Bataillon de Forteresse depuis 1880. Le service de ces pièces est une nouveauté pour les hommes habitués au service des tourelles et du 155.

Le 28 août le soldat CHRISSEMANT Eugène Ernest du 153^e R.I. au Fort, décède.

Le 1^{er} septembre se déroule au Fort la fête annuelle. Le matin, un match de football, sport très prisé par les troupiers, oppose l'équipe du Fort et celle du Fort de Frouard qui sera battue. Ensuite, courses à pied sur 100, 300 et 1100 m. Fantassins et artilleurs rivalisent pour faire honneur à leur régiment.

Le soir, grand succès pour « le casino du Courant d'Air ». Les « comédiens » du Fort se montrent sous un nouveau jour ; en véritables professionnels du chant et des planches, ils interprètent deux pièces de Courteline : « les Boulingrins » et « Client Sérieux ».

Les 6, 7 et 8 octobre sont encasernés les appelés de la Classe 1905.

Début novembre, décès du maréchal des logis FRENOT Joseph Désiré, âgé de 32 ans.

1907

27 janvier, décès de BLANCHARD Paulin Valérie Gustave, soldat au 153^e R.I. au Fort

Le 25 janvier le soldat GRANDADAM du 153^e au Fort, en permission à Lunéville, sème la perturbation au bal Rémy et se fait embarquer au poste du 2^e B.C.P. Les lunévillois commencent à « faire une réputation » aux troupiers de Manonviller ; bon nombre d'entre eux se font remarquer dans les cafés et bals de la ville et des environs. Le Maire de Lunéville, à chaque fois, adresse un rapport circonstancié au commandant du Fort.

Le 23 février, 11 propriétaires de terrains de Manonviller sont mis à contribution pour une cession à l'amiable de terrains. Il est prévu de réaliser une conduite souterraine en ciment de 0m30 pour assurer l'évacuation vers le ruisseau du Chatelet des eaux usées, ménagères et des urines du Fort.

Le 30 avril, le général PAU, Commandant du 20^e Corps d'Armée, est en visite à Lunéville puis assiste à une manœuvre au Fort de Manonviller à laquelle participe le 20^e B.C.P. de Baccarat. La garnison est sur le « pied de guerre », une inspection de l'Ouvrage suit la manœuvre.

25 septembre. Une énorme bagarre se déclenche dans une chambrée du Fort où se sont retrouvés artilleurs et fantassins. Sans être fréquent ce type de confrontation est très souvent « sanglant ». Ce jour là, la « correction » fera 8 blessés de part et d'autres, blessures suffisamment graves pour justifier l'hospitalisation des militaires. Le canonnier HUBERT, originaire de Paris a une plaie à la tête et le nez cassé, le soldat François BOURDONNET de la 13^e Cie du 153^e, originaire de Verdental est sérieusement blessé et inconscient. Le caporal Jules GUERLAND originaire de Laneuveville-aux-Bois est mis au piquet pour ne pas avoir réussi à empêcher la bagarre.

Le 10 octobre, les Conférents de la Délégation des Comités Techniques d'Artillerie et du Génie renouvellent leur demande pour la création des trois locaux bétonnés pour munitions des tourelles et infirmerie qui est restée sans suite.

Dans la nuit du 8 au 9 novembre, alors qu'ils redescendaient de leur garde aux tourelles Mougin et Galopin Nord, deux soldats en viennent aux mains. Alors que le soldat BLIN leur servait la tasse de thé habituelle aux hommes de garde, le soldat DEMON, se sentant léser par son camarade CROET, lui tire une balle de fusil dans le bras droit.

Quelques jours plus tard, le Conseil de guerre condamne Nicolas DEMON à 6 mois de prison.

1908

L'hiver est rude et la garnison dans ses chambrées enterrées ressent durement les attaques de la cruelle saison. Les troupiers atteints par des refroidissements, bronchites et autres affections sont nombreux. Le médecin auxiliaire fait son possible et n'évacue les malades vers l'hôpital de Lunéville que quand cela est strictement nécessaire.

C'est le cas du soldat JOMAT Stanislas qui est à l'hôpital depuis le début de janvier et sans que les nouvelles soient alarmantes, son cas reste sérieux.

Pourtant, le 4 février dans l'après-midi, ses camarades de chambrée apprennent son décès. Tous sont atterrés à l'annonce de la mort de ce jeune copain, artilleur de 21 ans.

La froidure n'empêche pas la rencontre de football, programmée de longue date pour le 26 février, qui se déroule sous la présidence du Commandant Adrien LEMAISTRE Gouverneur du Fort. Sur un terrain presque gelé, l'équipe du Fort rencontre celle du 8^e Dragons, bien plus forte, qui l'emporte 2 buts à 0.

Courant mars, les élections législatives du 28 avril retiennent l'attention des lorrains de la garnison qui, sans faire de politique dans les rangs, s'intéressent à l'avenir de leurs communes. A Manonviller, les villageois se déplacent pour assister à une réunion à laquelle assistent quelques militaires, officiers et soldats. Monsieur MEQUILLET, candidat, avec forces arguments, hausse la voix et assure à l'assistance que s'il est élu, il se battra pour faire désaffecter le Fort de Manonviller, danger permanent pour la commune.

Un autre candidat, Monsieur BENTZ, bien connu lui aussi dans le secteur, affirme, dans « l'Indépendant » que grâce aux tourelles du Fort, les allemands ne pourraient pas utiliser le chemin de fer de Blamont pour envahir le pays.

Le Fort semble être un des sujets de campagne des hommes politiques qui s'opposent sur le sujet mais rencontrent, chacun leur tour, des adeptes de leurs idées. Les vieilles pensées comme quoi le Fort est inutile persistent et trouvent écho auprès des villageois des alentours qui, depuis le début de sa construction, le considèrent comme un danger pour les habitants en cas de conflit.

En mai, intoxication alimentaire évitée au Fort grâce à la vigilance du cuisinier. Le fait est à retenir car l'alimentation de la troupe est suivie de très près par les officiers du Fort et la réputation de la cuisine est très bonne. Si c'est une aubaine pour Monsieur TRONQUART Narcisse, boucher de Bénaménil, d'avoir obtenu l'adjudication du lot de viande et charcuterie, il va très vite regretter d'avoir fourni des saucisses avariées.

Les élections municipales du 17 mai mettent Joseph STOURM dans le fauteuil de maire de Manonviller. Avec son adjoint Joseph SMOUTS il est reçu par le Commandant du Fort qui entretient de bonnes relations avec l'armée.

Le 2 juin, le Fort est de nouveau le siège d'une visite importante. Les travaux en cours (tourelles projecteurs, parapets d'infanterie en béton ? grille d'escarpe...) intéressent de près le Général LACROIX, Inspecteur de Corps d'Armée qui, accompagné du Général PAU, Commandant le 20^e Corps et de nombreux officiers parcourent les dessus et dessous de l'Ouvrage.

Le 29 juillet une note parvient au Commandant LEMAISTRE ; elle concerne la séparation des poudres B et des poudres Noires, afin d'éviter des accidents par suite de la désagrégation possible de cette dernière.

Le 3 août, deux hommes du 153^e R.I. impliqués dans une bagarre à Lunéville avec un brigadier du 3^e Dragons sont entendus par un officier de police judiciaire. Le soldat DECROIX, récidiviste de la bouteille écopera de 4 mois de prison et son équipier COLLAS, dont c'est la première incartade, ne sera pas inquiété. Un sous-officier du 153^e demande alors à sa hiérarchie d'autoriser à nouveau la vente de boissons alcoolisées à la cantine : demande refusée.

Le 12 août, le capitaine GUERIN du 3^e Bataillon du 153^e quitte le Fort, muté au 2^e R.I.

Du 2 au 8 octobre, suite à une réclamation du Commandant LEMAISTRE, des fouilles ont lieu dans la Grande rue de Lunéville pour tenter de trouver les raisons du dysfonctionnement du télégraphe qui relie le Fort de Manonviller à Lunéville.

Le 1^{er} décembre, les délégués des Comités Techniques du Génie et de l'Artillerie redemandent, en application de la note du 29 juillet et suite à leur demande initiale de 1905, la construction rapide des deux locaux bétonnés destinés à l'artillerie

1909

Nouvelle Réunion des Comités Techniques du Génie et de l'Artillerie. Une fois n'est pas coutume et cela doit permettre aux Conférents, toujours les mêmes, de se revoir et de prendre des nouvelles de leur santé. Mais il y a toujours d'importantes questions à l'ordre du jour et en particulier le serpent de mer qu'est la réalisation des deux abris bétonnés pour l'artillerie.

Et, après d'âpres discussions, échanges d'avis et arguments, tous de premier ordre, le démarrage des travaux est acquit et les locaux décidés aux emplacements choisis en 1905. A savoir que les trois locaux seront édifiés le long de la gaine G2, dans le bâtiment C, entre les locaux A28 et 9A. Quatre ans après le rapport est enfin accepté !

Deuxième sujet d'importance, il s'agit de prendre une décision sur le renforcement de la défense rapprochée de la tourelle Sud.

Les Conférents mettent en cause la suppression des ouvrages secondaires qui, à l'origine, appuyaient le Fort.

Faire et défaire, dit-on, c'est toujours travailler ! Paroles de Conférents ? Ceux là même qui il y a quelques années ont fait raser la batterie extérieure de 120 demandent aujourd'hui que soient rétablis au même endroit, et à l'emplacement de l'ancien chemin couvert, des petits ouvrages destinés à une section d'infanterie et à une section de mitrailleuses.

Le Général commandant du Génie s'oppose à cette décision mais décide la création d'un parapet en béton propice à l'installation de mitrailleuses de rempart et d'un mortier, armement qui battra de ses feux le saillant Sud.

En ce début d'année, deux décès endeuillent la garnison : le 17 février CHARPENTIER Jules Alexandre de la 14^e Cie du 153^e et le 5 mars le sergent major KIFFER Camille de la 13^e Cie, tous deux de la fièvre typhoïde. Suite à ces décès toute la garnison passe sous l'œil attentif du médecin. Les militaires atteints de maux de tête et de fièvre, premiers symptômes de cette maladie, sont surveillés de près. Le médecin semble mettre en cause, ou la qualité de l'eau du Fort qui, malgré le filtrage peut-être souillée, ou un manque de cuisson des aliments. Le soldat BOULAY du 153^e, affecté à la cuisine et Auguste AUBRY agent du réfectoire et leurs camarades reçoivent des recommandations particulières quand à l'hygiène.

Le 4 avril un incident fait beaucoup de bruit dans le secteur. Un ballon allemand passe au dessus d'Emberménil et Remoncourt, descend au dessus du Fort, frôle les tourelles, remonte et poursuit sa route. Un km avant Marainviller, il accroche la cime des arbres. Une sentinelle du Fort qui suit le périple donne l'alerte.

Sur ordre un capitaine du 153^e fait atteler le break et, avec une garde à cheval, se rend sur place, en forêt de Mondon. Les 4 occupants en provenance de Stuttgart sont pris en charge et amenés au Fort où Monsieur FISCHER, commissaire de police spécial d'Igney-Avrécourt, les interroge puis les fait reconduire à la frontière.

Le ballon, dont la nacelle porte le nom Gutenberg, endommagé reste sur place.

Le mot « espionnage » fut de nombreuses fois prononcé et il fut dit que les 4 allemands survolaient le secteur et le Fort pour prendre des photographies. Si cette incursion fut évoquée dans la presse locale ainsi que dans le journal « L'Aurore » le 6 avril, rien ne transpara plus par la suite.

17 juin, Auguste AUBRY, employé au réfectoire, disparaît sans crier gare. Il ne part pas les mains vides ; sans doute dans le besoin pour assurer sa cavale, il a dérobé le pécule d'un camarade.

Le 28 juin, le soldat MALNORY du 153^e R.I., originaire de Marainviller fait une chute en vélo en rejoignant la garnison. Le médecin auxiliaire du Fort le fait transporter à l'hôpital de Lunéville où le médecin chef diagnostique une fracture du crâne.

En ce mois de juin les militaires dont les noms suivent sont en garnison au Fort : Montagne Honoré et DUEZ Hippolyte, maréchal des Logis au 6^e B.A.P., soldats POISSON et LEVET du 153^e.

Début juillet, le sergent SCHMITT est mis aux arrêts pour un vol commis à la gare de Lunéville.

En exécution de la loi du 24 juillet 1909 sont créés 9 Régiment d'Artillerie à Pied (R.A.P.), numérotés de 1 à 11 ainsi que les 6^e et 7^e Groupe à Pied d'Artillerie d'Afrique (G.A.P.A.), en remplacement des Bataillons d'Artillerie à Pied.

Le 28 août, les artilleurs effectuent des manœuvres de tourelles en présence du commandant du Fort. Manœuvre sans tir mais dans des conditions identiques à celles des écoles à feu. La manœuvre s'achève par une distribution supplémentaire de vin.

Le 24 septembre, la classe 1907 est libéré à l'issue de deux années de service. La joie des libérés éclate lorsqu'ils franchissent la dernière grille clôturant le Fort, au bord de la route de Laneuveville-aux-Bois.

Début octobre, le lieutenant d'artillerie CORDEBAR, muté au 39^e R.A. est remplacé par le lieutenant GUARNET en provenance du 25^e R.A. de Châlons.

Le 15 décembre, 67 élèves officiers de réserve (E.O.R.) de la cavalerie visite le Fort. Les tourelles Galopin et projecteurs étant encore en cours d'installation, ils peuvent constater que l'Ouvrage ne perd pas pour autant de sa puissance de feu.

1910

En février, Léon Narcisse POTIER, du 6^e B.A.P. écope de 7 mois de prison dont un mois ferme pour ivresse caractérisé et bagarre provoqué en gare de Lunéville. La peine est sévère mais le Conseil de Guerre se doit d'être ferme pour limiter le comportement excessif des militaires qui se doivent de montrer l'exemple aux civils.

Le Général MAUNOURY succède au général PAU au commandement du 20^e Corps d'Armée.

Mars, alors qu'en vertu de la loi du 24 juillet 1909, le 6^e Bataillon d'Artillerie à Pied prend le nom de 6^e Régiment d'Artillerie à Pied, le lieutenant STORTZ est muté au 12^e R.A. d'Alger et remplacé par le lieutenant DAINE en provenance du 32^e R.A. Le 6^e R.A.P. est implanté sur les places de Toul et d'Epinal, le Fort de Frouard, de Pont-Saint-Vincent et de Manonviller, siège de la 8^e batterie.

Ce même mois, promotion pour l'adjudant d'Administration de 3^e classe TYRNT à la 2^e classe.

25 mars, le caporal Jules FABERT et le soldat Joseph Baptiste PEYRON du 153^e écopent de 30 jours de prison chacun pour avoir subtilisé dans les dépendances de la cantine, deux pigeons, plumés et vidés.

Le jeudi 19 mai, un ballon sphérique allemand avec passagers venant de la direction d'Avricourt et se dirigeant vers Lunéville passe au dessus du Fort et un semble un instant se stabiliser au dessus de la fortification. Lorsqu'il passe au dessus de Laneuveville-aux-Bois, le personnel du bureau de poste avertit la place de Lunéville.

A compter du 30 mai un nouvel officier est affecté à la Chefferie du Génie de Lunéville. Promu capitaine de 1^{ère} classe, il vient de Nancy où il était affecté à la Chefferie du Génie.

Fils d'officier, il est né le 23/12/1875 à Carcassonne (Aude) ; après des études à La Flèche (Sarthe) puis au lycée Louis le Grand à Paris, il entre à Polytechnique le 1^{er} octobre 1895. Nommé sous-lieutenant, il entre en 1897 à l'Ecole d'application de Fontainebleau puis en 1899, nommé lieutenant est affecté au Génie à Toul.

Un an plus tard il est promu lieutenant de 1^{ère} classe et quitte Toul pour Nancy. Le 30 décembre 1902, à l'âge de 27 ans, il est nommé capitaine de 2^e classe et le 7 janvier 1903 passe à la Chefferie du Génie.

A Lunéville il prend la direction de l'Etat-major dont dépend le Génie du Fort

Au cours du mois de juillet, le lieutenant MAURER, officier d'artillerie du 22^e R.A. est affecté au 6^e R.A.P. au Fort.

Le 24 septembre, énième réunion des Conférents du Génie et de l'Artillerie, maintes fois cités. Cette réunion remet en cause les décisions prises le 25 septembre 1909 pour la construction de 3 nouveaux abris bétonnés pour l'artillerie et l'infirmerie.

De nouvelles mesures sont décidées : les munitions des tourelles à éclipse seront emmagasinées dans le magasin actuel et pour les tourelles en fonte dure, dans une partie de l'ancien local de la machine à vapeur. Ce qui suppose d'utiliser les magasins de chaque tourelle en les renforçant.

Les munitions des mitrailleuses seront entreposées dans les abris 16 et 6. Ces deux abris, emplacements de mobilisation, seraient définitifs et placés très près de l'emplacement de 2 groupes de mitrailleuses et pas très éloignés pour les autres.

La nouvelle casemate d'infirmier ne sera pas construite dans le bâtiment C initialement pressenti, endroit jugé trop exposé à des coups au but de l'ennemi venant de la direction de Vého.

Le nouvel emplacement choisi est le bâtiment F, contre la gaine G7 avec entrée dans la gaine G6, de plein pied avec le couloir menant aux casemates de Gorge. Cet emplacement répond aux demandes du service de santé qui souhaite : un local bétonné d'une contenance d'au moins 16 lits et l'isolement de cette casemate par rapport au casernement afin de pouvoir recevoir des contagieux. Le rapport définitif est transmis au Ministre de la Guerre et signé par le lieutenant colonel MOURRAL, chef de la Section Technique du Génie et par le colonel Sainte-Claire-Deville, Directeur de la Section technique de l'Artillerie.

Dans le Fort, la vie se déroule normalement, malgré les travaux d'amélioration qui ne cessent et se propagent sur toutes les faces de l'Ouvrage.

Comme dans toute garnison, les militaires trouvent dans les villages aux alentours de Manonviller, des lieux d'accueil où ils peuvent oublier un peu la vie de forteresse qui est leur quotidien.

La sortie est libre le dimanche pour qui n'est pas de service. Autorisée en treillis de 9 h à 11 h, la sortie après le repas servi à 11 h est obligatoire en grande tenue. Grande tenue qui, la mauvaise saison venue, souffre de la boue, omniprésente dès la sortie du Fort.

Manonviller est à 1 km, une grande descente moins présente à remonter ; Bénaménil à 4 km et Lunéville, moins accessible, à 12.

Les privilégiés sont bien sûr ceux qui résident dans la proche région et peuvent passer chez eux une journée à moindre frais. Les étrangers au pays, s'ils ont quelque peu d'argent, se rendent aux cafés les plus proches, voir à la ville.

Les autres, les sans-le sou passent leur dimanche au Fort, dans la chambrée, à lire, jouer aux cartes ou tout simplement dormir. Au Fort, pas de distraction !

La coopérative d'artillerie, dont les bénéfices sont reversés sous diverses formes aux artilleurs, comme la cantine, sont fermées le dimanche.

Tenue par un civil choisi par le Gouverneur du Fort, la cantine fournit aux simples soldats comme aux sous-officiers, des repas améliorés et de nombreux petits services, boissons, friandises, fil à coudre, bouton, pommade diverses et onguents, revues, papier à lettre, cartes postales, encre, crayons, plumes sergent-major...Le cantinier, est le camarade des bons payeurs, même si les prix sont limités et sous le contrôle du Gouverneur, tous les troupiers n'ont pas les moyens d'assumer leurs besoins.

Pour ceux qui peuvent sortir le dimanche, les cafés des environs (Lemoine et le Progrès à Manonviller, les plus proches) sont le lieu de chute incontournable. Les militaires y rencontrent les villageois et nouent parfois des relations, amicales ou amoureuses.

Le lieutenant STORZ est muté à la 8^e batterie du 6^e R.A.P. où les lieutenants DAINE et MAURER sont promus.

Par décret d'utilité publique en date du 8 novembre, acquisition de 35 ha 49 ca de terrain à Manonviller pour la création de 8 logements d'officiers et sous-officiers mariés aux lieux désignés : Le Formereux, Poirier du Haut et Près Rampémont et par décret du 14 novembre, acquisition d'1 are 64 ca de terrain au lieu désigné : Dépendance du Chemin de la Croix Saint-André pour la réalisation d'un logement pour officier supérieur marié.

Le Commandant DEHAYE est nommé Gouverneur du Fort.
Le Capitaine GERBAULT est nommé commandant de la 14^e Cie du 153^e R.I.
Avec pour adjoint le lieutenant BAPTISTE.

Annoncées par voie de presse, les condamnations de militaire de la garnison du Fort ne passent pas inaperçues et font considérer le Fort pour une garnison disciplinaire. Pas plus fréquentes au Fort que dans une garnison traditionnelle, les condamnations se répètent fréquemment tout de même.

En février, le soldat Antoine GEORGES écope de 6 mois de prison pour outrage à son sergent et bris de matériel militaire.

Le 27 du même mois, ses camarades fantassins apprennent le décès à l'hôpital de Lunéville de Julien Paul Marie POIRIER, originaire de Brettaux (Loiret). Hospitalisé depuis décembre 1910, le jeune soldat vient de succomber suite à une affection bronchique.

Le 24 mars, manœuvre entre Reillon, Blémerey, Vého et Domjevin. La garnison du Fort est opposé à trois pelotons du 9^e Régiment de Dragons et à la compagnie cycliste du 2^e Bataillon de Chasseurs à Pied de Lunéville. Une fois de plus, les hommes du 153^e montrent leurs qualités en campagne. Ils sont félicités par les officiers de dragons, pourtant réputés pour le chauvinisme de leur arme.

Le 2 mai, Charles MASSERES, article de la classe 1908 se blesse sérieusement à la tête à la suite d'une crise de nerf et est conduit à l'hôpital de Lunéville.

Le 18 mai, sans être annoncé, Monsieur COCHERY, président de la Commission du Budget, arrive au Fort accompagné du général GOETSCHY, commandant du Génie, du Contrôleur LAVIT et du commandant d'artillerie MARY pour une inspection du matériel de guerre.

Le 29 mai, 22 acacias, 8 peupliers, 77 épicéas, 4 platanes et 10 marronniers coupés sur les terrains du Fort sont vendus aux enchères.

L'adjudant Fernand PICARD, de la 14^e Cie du 153^e fait valoir ses droits à la retraite. Il était au Fort depuis 1896.

En juin, la Garnison apprend la nomination au poste de sous-chef de cabinet du Ministre de la Guerre du commandant LEMAISTRE, ancien gouverneur du Fort.

En août, Monsieur ODINOT, médecin aide-major de 2^e classe est nommé au Fort ; c'est désormais lui qui assurera la responsabilité sanitaire de la Garnison avec pour auxiliaire l'adjudant KESSELER.

Le dimanche 24 septembre la classe 1908 est libérée.

Le 14 octobre, l'adjudication pour la fourniture de 50 tonnes de barres d'acier pour le Fort est remportée par la Société des Forges de Franche-Comté

1912

Début janvier, deux gendarmes de Lunéville se présente au Fort afin d'emmener en prévention de Conseil de guerre, pour « outrage envers ses supérieurs » un fantassin du 153^e.

Ce même mois, deux évènements heureux endimanchent quelques artilleurs de la batterie qui assistent aux mariages de deux copains.

Le maréchal des logis Léopold GERARDIN convole en juste noce avec Mademoiselle Germaine Mangin, de Reclonville.

Le maréchal des logis Paul SCHNEIDER se marie avec Mademoiselle Louise Barthelème, de Lunéville.

Ce sont les premiers mariages de militaires du Fort, depuis plusieurs années.

Le 5 mars, deux batteries volantes du 8^e R.A. de Lunéville effectuent des tirs réels à charge réduite sur les glacis du Fort afin de tester l'efficacité des terres coulantes. Cet exercice intéresse beaucoup les artilleurs du 6^e R.A.P. dont les fonctions sont différentes de celles de leur camarades lunévillois.

Le 9 mars, devant la garnison au complet rassemblée, le commandant DEHAYE décore le soldat LINDAUER, auteur de plusieurs actes de dévouement, dont le sauvetage d'un jeune garçon tombé dans la fosse du moulin de la Verrerie.

Le capitaine GIRARD quitte le 6^e R.A.P. au Fort pour le 11^e. Il est remplacé dans ses fonctions par le lieutenant LESCOT, venu du 44^e R.A.

Le sous-lieutenant BLONDEL est nommé au 6^e R.A.P.

Quand au commandant DEHAYE, gouverneur du Fort, promu lieutenant-colonel est muté au 103^e R.I.

Le 24 avril, le général GOETSCHY, commandant le 20^e Corps d'Armée, accompagné du général POLINE, commandant de la 11^e Division d'infanterie de Nancy et de la subdivision de région, passe les consignes au commandant CHARLET, nommé Gouverneur du Fort en remplacement du commandant DEHAYE.

Le général commandant constate l'état d'avancement des travaux de cette position redoutable (sic) qui n'ont cessé depuis le début d'année.

Deux projecteurs de 0.90 m sous tourelles à éclipse ont été installés, un à l'est, l'autre à l'ouest. Deux nouveaux observatoires cuirassés destinés, l'un au commandement, l'autre à la commande des projecteurs ont pris place sur le massif central. Dans chaque coffre de contrescarpe, des petits projecteurs installés derrière des volets d'acier permettent d'éclairer les fossés.

Mars est un mois caniculaire. Dans son courrier, un fantassin note : « pour les journées des 13, 14 et 15, une chaleur de 27 à 30°. L'exercice est éprouvant ; on ne se trouve bien que dans les galeries du Fort que nous redoutons tant l'hiver. L'humidité nous est salutaire, mais quand on sort, la chaleur nous écrase ».

Le 10 juillet, les 13^e et 14^e compagnie du 153^e R.I. participent à des manœuvres ; le Fort est neutralisé. Le général Joffre, chef d'état-major général de l'Armée et le général de Mas-Latrie, commandant du 18^e Corps d'Armée sont présents.

La promotion du 14 juillet est favorable au lieutenant Vincent-Viry, officier d'administration du Génie de 3^e classe, nommé à la 2^e classe.

Le lieutenant CONTAT du 6^e R.A.P. quitte le Fort, remplacé par le lieutenant HILLION.

Le capitaine Michel de GRILLEAU du 153^e est muté.

Le 25 juillet, le général DUPOMMIER, président du Comité technique du Génie, émet un avis concernant l'amélioration de la défense rapprochée du Fort de Manonviller.

- Saillant 4, pour éviter que des batteries ennemies puissent s'approcher de 175 m de l'ouvrage, il faut édifier un remblai en avant de la face Nord-Est de l'ancienne batterie extérieure.
- Saillant 5, il est nécessaire de rapprocher le réseau de la crête des glacis en organisant le long de celle-ci un chemin couvert. Ce réseau empêchera des troupes ennemies de s'approcher, réseau qui sera battu par un feu venant de la crête.

Il insiste également sur le besoin de reconstruire les logements pour officiers et sous-officiers, bâtiment qui arrivent à bout de durée.

Le 22 septembre les artilleurs organisent dans leur réfectoire une grande fête pour le départ de la classe 09. Le colonel du 6^e R.A.P. qui avait promis d'être de la fête s'est malheureusement décommandé, retenu à Toul par la visite du Grand duc Nicolas de Russie. Chansons, scénettes, pièces comiques et monologues sont au programme ; le canonnier LAUBACHER, originaire de Lunéville, les animateurs, le pianiste ainsi que le trompette-major remportent un grand succès.

A la fin du mois, le lieutenant GERARD est affecté au Fort en provenance du 39^e R.A.

Début octobre les jeunes recrues de la classe 1911 arrivent au Fort. Parmi eux, Adrien THIROUARD (il nous a laissé des souvenirs de son incorporation). En provenance de Paris, il descend en gare de Lunéville au lieu de Laneuveville-aux-Bois. Obligé d'attendre un omnibus pour la correspondance, il arrive à la gare desservant le Fort avec deux heures de retard. (Deux mois plus tard, il sera puni par la suppression d'une permission).

Son arrivée de nuit au Fort ne lui fait pas bonne impression. Les couloirs sombres, les corridors interminables, les escaliers qu'il emprunte jusqu'à la chambrée où on le conduit lui font penser à une grotte sinistre.

Le lendemain, affecté à la 1^{ère} section, deuxième escouade, 13^e compagnie du 153^e, il fait la connaissance de ses camarades de chambrée du bâtiment F, 18 hommes qui couchent sur des châlits à quatre places : deux jeunes recrues en bas, deux anciens au-dessus. Thirouard trouve sa place près du lit du caporal qui, lui, possède un sommier individuel. Dans l'après-midi il a la surprise de recevoir des bourgerons de treillis qui ont au moins servis à 5 générations de troupiers. La tenue de sortie, ce sera pour plus tard, lui dit le garde-puces.

Des travaux débutent, sur les « dessus », par la réorganisation de la crête d'infanterie ; puis des ouvriers tirent le réseau de communication téléphonique et acoustique qui est modifié et même étendu aux nouvelles tourelles et observatoires. Sur la Gorge, une seconde rangée de fils barbelés est posée.

L'installation des machines diesel pour la centrale électrique devant fournir la lumière électrique dans l'Ouvrage débute. Ce sont toujours les bougies et lampes à pétrole qui éclairent les locaux.

En plus de la liaison par poste optique installé dans l'abri 19 de la cour de Gorge, un fil enterré relie le Gouverneur du Fort au Général REMY, Gouverneur de la Place de Toul et une liaison aérienne le relie au réseau de Lunéville.

Thirouard, durant ses premiers mois au Fort, s'intéresse aux cours de télégraphie Morse et aux conférences données sur ce sujet par l'adjudant VALLÉ, dit Tataouine. Dans sa chambrée, il se lie d'amitié du soldat LARUE de la classe 10, son ancien originaire de Bonneval (Eure-et-Loire), un « pays ». Ce camarade est conducteur du break, ambulance d'occasion, au service des officiers. LARUE semble avoir une belle existence et THIROUARD s'intéresse à cet emploi pour, pourquoi pas plus tard, en obtenir la conduite, fin 1913 à la libération de la classe 13. Et dans cet objectif, il abandonne l'idée de s'inscrire au peloton d'élève-caporal et postule pour l'emploi de conducteur.

Dans l'attente il suit avec intérêt l'instruction du soldat. Bon tireur, il reçoit l'Épinglette du régiment et est désigné comme tireur-pointeur d'une mitrailleuse. Bien noté de ses chefs, petit à petit il se fait une place au Fort.

Une nouvelle fois le Conseil de Guerre se réunit pour juger le cas du Soldat Julien TARIBLE qui, ivre dans un café de Laneuveville-aux-Bois, a semé le désordre et provoqué une bagarre. La patronne de l'estaminet n'ayant pu parvenir à le calmer a fait appel au Fort. Les sergents THOUVENIN et PATINON, envoyés sur place, se font frapper avant de parvenir à maîtriser l'énergumène qu'ils ramènent au Fort et mettent en cellule.

Le Conseil de Guerre, convaincu que, quand il est à jeun, le soldat TARIBLE est un bon élément, ne le condamne qu'à un an de prison.

Le 24 novembre, manœuvre de nuit au Fort.

Dans la nuit du 26 au 27, exercice de nuit.

1913

Le 20 janvier, la garnison apprend le décès au Maroc du lieutenant BANBAUD, ancien officier d'infanterie du Fort.

Le 29 janvier, le capitaine Michel de GRILLEAU, officier du 153^e est muté au 2^e Bataillon de Chasseurs à Pied.

En février des modifications sont apportées aux réseaux de communication téléphonique et acoustique du Fort.

8 mars, le médecin aide-major de 2^e classe BARBONI est élevé à la 1^{ère} Classe de son grade.

L'adjudant d'administration PETREQUIN est proposé pour la médaille militaire.

Ce même jour des Elèves Officiers de réserve visite le Fort sous la conduite du commandant CHARLET, Gouverneur désigné.

Le 9 mars, écoles à feu pour les jeunes recrues des batteries volantes. Participation de la Garnison et de chasseurs à pied des 17 et 18^e B.C.P.. Tirs réels de batteries contre un ennemi imaginaire à l'aide de charges au cinquième du réel par les petites tourelles.

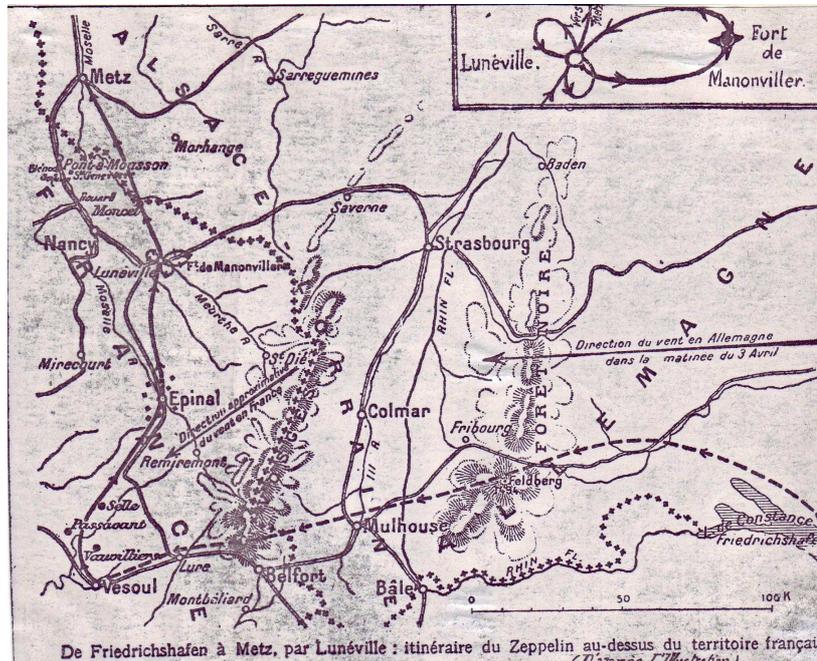
Le 3 avril, survient un incident dont beaucoup se souviendront, en particulier les lunévillois.

Un dirigeable allemand se dirige droit sur le Fort, venant de l'ouest, le survole et après avoir effectué un grand virage reprend la direction de Lunéville.

Etonnement des sentinelles qui, pour bon nombre d'entre eux, découvrent ce gigantesque plus léger que l'air.

Ce formidable aérostat est dû au comte Zeppelin qui, en 1894, met en application ses idées et recherches sur les « plus lourd que l'air ». A la fin du siècle, il est à la tête d'une entreprise

qui se lance dans la construction de dirigeables. Plusieurs exemplaires vont alors prendre l'air jusqu'à la catastrophe du LZ 4, à Echterdingen, qui vide ses caisses. Grâce à l'aide du roi de Wurtemberg (futur Guillaume II) qui croit en cette nouvelle invention, Zeppelin crée une compagnie à son nom et, dès 1910, commence à adapter ses appareils à l'usage militaire.



L'itinéraire du Zeppelin

(document L'Illustration)

Vers une heure de l'après-midi, ce zeppelin atterrit à Lunéville où il est amarré au Champ de Mars. Civils et militaires, arrivés « au grand galop », appréhendent « l'équipage » qui, sur ordre, est soumis à un interrogatoire intensif mais correct.

L'aéronef arrimé à l'aide de fortes amarres est l'objet de l'avidité curieuse des lunévillois arrivés rapidement sur les lieux. Ces curieux sont difficilement contenus par un cordon de fantassins mandés par l'autorité.

L'équipage militaire allemand et les passagers civils répondent évasivement aux questions, se justifiant par des ennuis de moteurs et des vents contraires qui l'ont poussé vers la France. Le commandant de bord nie avoir survolé intentionnellement le Fort de Manonviller, dont il ne pouvait ignorer la présence.

Les autorités l'accusent d'espionnage, d'observations de la Forteresse et de ses alentours. L'équipage s'en défend bien mais ses explications ne satisfont pas les autorités locales qui, sur ordre, maintiennent l'équipage à bord.

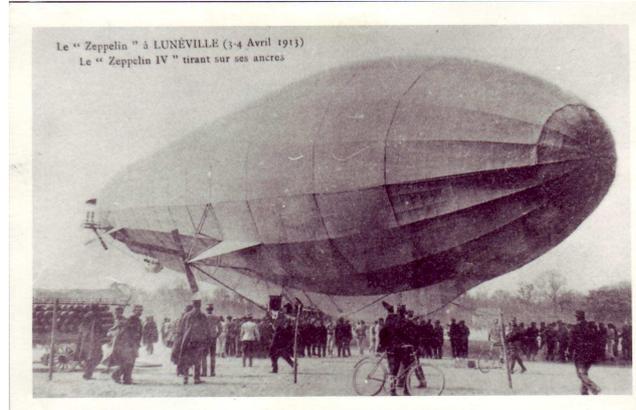
Les plus hautes autorités civiles et militaires sont mandées et quelques heures plus tard arrivent au pied du dirigeable : le général Goetschy, commandant le 20^e Corps d'Armée, monsieur Lacombe, sous-préfet, les officiers généraux de Nancy, de Lunéville, d'Epinal et de Toul, le commandant Driant, député de Nancy, les conseillers municipaux de Nancy et Lunéville, avec le maire, le baron de Tuckheim.

Le lendemain à l'aurore, le général HIRSCHAUER, Inspecteur permanent de l'aéronautique militaire arrive au Champ de Mars. Après maintes discussions, lecture des différents rapports et de la déclaration de l'officier allemand, il accepte comme plausibles les déclarations de l'équipage. Celui-ci, victime d'une méprise, a été, contre sa volonté, poussé vers la France. Le général rédige son rapport qui est transmis par fil au Ministre de la Guerre.

L'après-midi, vers 2 heures, alors que les officiers allemands sont reconduits, en voiture automobile à la frontière, par monsieur FISCHER, commissaire spécial d'Igney-Avrécourt et son adjoint monsieur BERNARD ... le Zeppelin IV prend son envol.

L'incident est clos. Mais surtout est évité l'incident diplomatique.

Mais tout clos qu'il soit, l'incident n'est pas sans laisser planer de multiples interrogations sur l'incursion réelle de l'aéronef.



Le Zeppelin IV immobilisé sur le Champ de Mars de Lunéville

Cpa Collection Alain Girod

Ce n'est pas la première fois que le Fort de Manonviller et sa proche région sont survolés par un appareil allemand. Même si aucun appareil photographique ne fut trouvé dans les bagages des passagers, un doute subsiste sur les véritables raisons de ce « passage accidentel » en France.

Le 9 avril, le soldat Henri, Ernest ARNUL de la 14^e compagnie du 153^e R.I. décède à l'hôpital de Lunéville. Originaire de Senonches (Eure et Loire) il est issu d'une famille modeste qui demande son rapatriement aux frais de l'Etat. Cette faveur lui est refusée, Henri ARNUL étant réformé depuis deux mois.

Le 11 avril, une délégation d'officiers, sous-officiers et soldats du Fort l'accompagne à sa dernière demeure au cimetière de Lunéville.

Le 18 avril, décès à l'hôpital de Lunéville de Gaston, Lucien ABANVIVARD, soldat à la 14^e compagnie du 153^e. Agé de 21 ans il est originaire de Saint-Pelle (Eure et Loire). Il rejoint son camarade ARNUL au carré militaire de garnison du cimetière communal de Lunéville.

En ce mois d'Avril, en application de la loi du 23 décembre 1912 relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie qui fixe à 173 le nombre de régiments d'infanterie, 10 nouveaux régiments sont constitués avec les Groupes de bataillons de forteresse auxquels sont adjoints un état major de régiment, un cadre complémentaire et une compagnie hors-rang. Ces régiments sont numérotés de 164 à 173.

Ainsi, 3 régiments nouveaux à 3 bataillons remplacent les 1^{er}, 2^e et 3^e Groupe de forteresse de Toul. Ce sont les 167, 168 et 169^e R.I., formés à l'aide des 4^e bataillon des 26^e, 37^e, 69^e, 79^e, 146^e, 153^e, 155^e et 156^e R.I..

En cette année 1913, le 4^e bataillon du 153^e R.I. est remplacé par le 4^e bataillon du 167^e R.I, 9^e et 10^e compagnie et le commandant CHARLET, Gouverneur désigné, est remplacé par le commandant ROCOLLE Jean.

Agé de cinquante ans, le commandant ROCOLLE est né à Rochefort Charent Maritime) le 5 août 1864. Entré à Saint-Cyr en 1884, lieutenant à sa sortie, il est nommé au 59^e R.I. à Pamiers (Ariège). Promu lieutenant de 1^{ère} classe, il est muté au 135^e R.I. à Angers (Maine et Loire) où il reste jusqu'en 1896 à sa nomination au grade de capitaine au 161^e R.I. de Saint-Mihiel (Meuse). Il est nommé capitaine adjudant major en 1904 et décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1908 ; il quitte le 161^e pour Manonviller à sa nomination au grade de commandant. Marié en 1906 à GAY Marguerite Caroline, il est père de deux enfants, garçons et fille.

Pour les travaux de nouvelles maisons d'habitation pour les officiers et sous-officiers d'active, les adjudications sont lancées pour une somme de 1000 f, travaux obtenus par les établissements Marlaud de Marainviller et Rizzi de Bénaménil.

Adjudications également pour la fourniture de 252 tonnes de grilles défensives, marché obtenu par la société des Ateliers de constructions métalliques de Dinoze, près d'Epinal, au prix de 317 f la tonne.

Dernier marché adjudicataire pour des travaux d'amélioration des glacis et escarpes plus diverses modifications, travail obtenu par Monsieur CONRAS Fernand de Valdoie (Territoire de Belfort).

Début mai, le Gouvernement décide de conserver sous les drapeaux la classe 1911, libérable le 1^{er} octobre 1913. La France étant en sous-effectif militaire par rapport à l'Allemagne, il faut gonfler les effectifs pour rattraper et se mettre à la hauteur : 850.000 hommes chez le voisin contre 5 à 600.000 pour la France.

Le 6 mai, adjudications à Lunéville pour grilles, terrassements, charpentes, menuiserie, peinture, vitrerie, goudronnage et ferronnerie pour la construction d'une caserne à proximité du Fort de Manonviller.

Le 11 mai à 12 h 10, le ballon ascensionnel du lunévillois de Terline passe au dessus du Fort et crée un nouvel émoi pour ceux qui ont encore en tête le passage du Zeppelin IV. Le ballon, parti de Lunéville à 11 h est pris dans des vents contraires ; en mauvaise posture, il est obligé de lâcher du lest pour retrouver une altitude propice à retrouver une navigation normale.

Le 12 mai, le breack, qui fait également office d'ambulance, conduit à l'hôpital de Lunéville le soldat Jean Auguste MEIGNAIR. Etudiant en droit, sursitaire de la classe 1909, il est hospitalisé pour une entorse du genou contractée lors d'un exercice.

14 Mai, les deux compagnies du 167^e R.I. participent à des manœuvres sous les ordres du Général PAU ; il y a foudrification d'officiers de haut rang autour du fameux général « à une main » pour commenter l'exercice.

Le 1^{er} juin les travaux de la nouvelle caserne débutent entre le village de Manonviller et le Fort, à quelques centaines de mètres de l'ouvrage. Ouvriers et matériaux affluent en conséquence. Edifiés à droite de la route, les divers bâtiments de la troupe sont en vis-à-vis des logements d'officiers et sous-officiers d'active mariés bâtis en 1912 et de la maison du Gouverneur, construite en 1911. Cette caserne prendra le nom de « Kléber ».

Le 7 juin, à Lunéville, l'administration des Postes relève la ligne téléphonique souterraine qui relie le Fort à Toul ; elle date de 1893.

Du 2 au 9 juin, un groupe de soldats de la classe 1911 dont font partie les soldats THIROUARD et THORIN, originaires de la Sarthe, effectuent un stage au 60^e R.A. Ce stage porte sur l'entretien du cheval, la monte et la conduite de voitures à deux chevaux en flèche. Un maréchal des logis du 60^e R.A. dispense les cours.



Le chef de bataillon Jean Jules ROCOLLE
Photo anonyme - collection Alain Girod



Fantassins du 167^e R.I. sur le terrain du Fort
Photo anonyme – collection Alain Girod

De retour au Fort, Albert THORIN, qui a obtenu la note bien et Adrien THIROUARD, la note très bien, attendent la libération de la classe 10 et le départ de LARUE, conducteur du break, pour postuler.

Le 26 juin, les fourriers de compagnies réunissent dans un local tous les matériels et tenues réformés de la Garnison. Chargés dans le break, tous ces effets sont transportés le lendemain à Lunéville pour une vente aux enchères publiques.

19 juillet. La loi de 3 ans est votée à l'Assemblée Nationale et ratifiée par le Sénat le 7 août. Désormais l'incorporation des jeunes recrues est fixée à l'âge de 20 ans au lieu de 21.

Cette loi augmente les effectifs de 220.000 hommes ce qui porte à 800.000 le nombre de militaires sous les drapeaux et réduit le déficit avec l'Allemagne. Cette loi provoque la grogne des incorporés de la classe 1911 qui se voient infligés un an de service supplémentaire.

Contrairement à Manonviller où la nouvelle afflige sans énervement excessif, dans certaines garnisons des débuts de révolte sont constatés et vite réprimés.

Arrivé du lieutenant HILLION, du 59^e R.A. de Vincennes (Seine) en remplacement du lieutenant CONTAT, muté au 40^e R.A.

1er juillet, « l'après-midi, la batterie organise un petit théâtre. C'est la coopérative des artilleurs qui s'occupe de tout. C'est très gentil, tout le monde disponible y assiste. Le commandant nous dit qu'il fera son possible pour que l'infanterie en fasse autant. Mais après cet intermède, il nous faut nous préparer car à minuit nous partons pour un exercice de nuit.

correspondance de Firmin VACHEROT 9^e compagnie à ses parents 01/07/1913

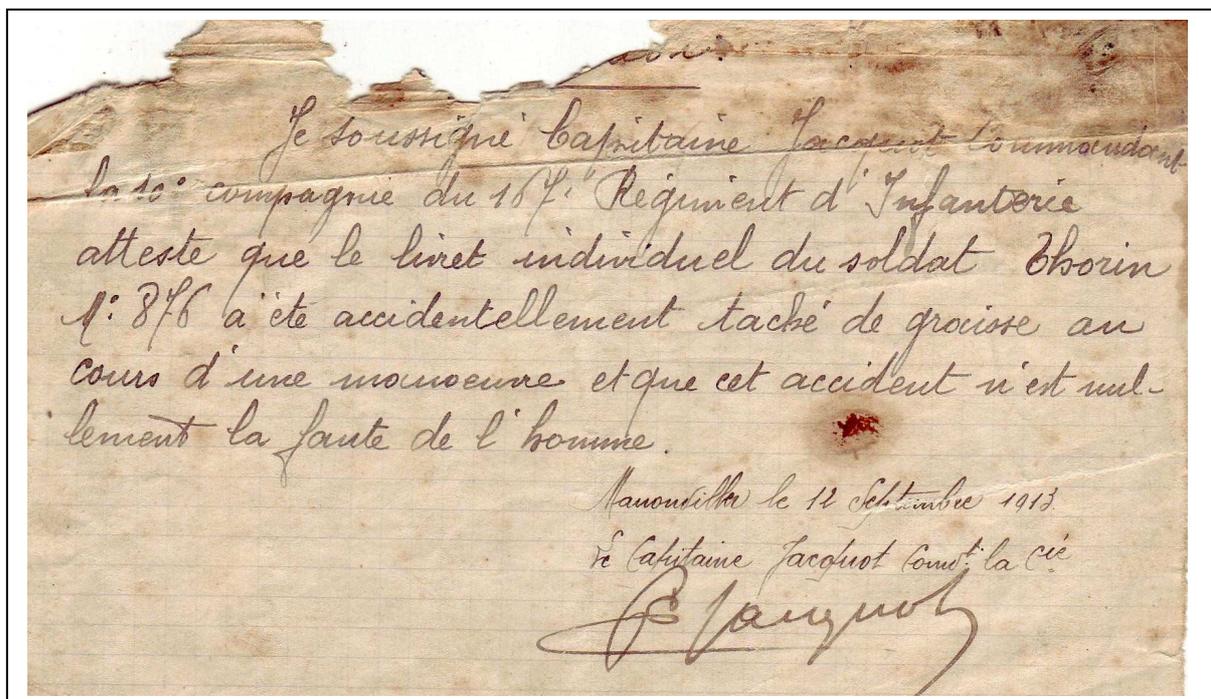
Cette nuit là, le commandant ROCOLLE laisse son fils pénétrer dans l'Ouvrage et lui fait découvrir sa casemate de guerre, là où se trouve son bureau. Père et fils montent sur les dessus et assistent à la manœuvre de nuit. L'enfant se montre intéressé, voir émerveillé par les faisceaux des projecteurs qui balaient le glacis côté forêt de Parroy.

Souvenirs du colonel Pierre Rocolle

Mi-juillet une centaine de travailleurs japonais sont embauchés par les entrepreneurs du chantier de la caserne Kléber.

Le 7 août se déroule au Champ de Mars de Lunéville la Fête hippique de la 2^e Division de cavalerie. Cet important carrousel, rassemblement annuel des lunévillois et lorrains des alentours est suivi par des milliers de personnes, civiles et militaires. Petits et grands viennent assister à des démonstrations militaires d'un haut niveau qui font partie des festivités régulières attachées à la ville de Stanislas. C'est l'occasion pour les permissionnaires du Fort de prendre un peu de détente et, surtout, de croiser du beau monde pour certains et créer des idylles.

Septembre – Monsieur BARBONI médecin-aide major de 1^{ère} classe est muté au 24^e R.I..



Attestation délivrée par le Capitaine JACQUOT – collection Alain Girod

A compter du 1^{er} octobre, les appelés de la classe 1910 bénéficient de 4 jours de permission supplémentaires.

A cette même date l'effectif du Fort est 688 hommes.

Début octobre, vu sa très bonne notation, le soldat Adrien THIROUARD obtient la place de conducteur du breack. Il est maître « chez lui » et a la charge et l'entretien du véhicule, d'un hongre et d'une jument logés avec les 4 chevaux des officiers, dans un bâtiment extérieur au Fort, à proximité du pont-levis.

Il assure son service journallement pour divers déplacements, comme emmener les officiers à la gare de Laneuveville-aux-Bois, mais participe également aux entraînements avec la troupe, tir au fusil Lebel et à la mitrailleuse.

Les travaux de la centrale électrique s'achèvent et le courant est délivré dans tous les endroits du Fort ; c'est une innovation appréciée de tous qui met au rebus bougies et lampes à pétrole. Finie la triste traversée des couloirs, chambrées et abris divers et surtout terminé le vol des verres de lampes à pétrole dont certains s'étaient fait une spécialité.

Cette nouveauté est utile également aux tourelles les plus récentes qui vont fonctionner différemment

Fin octobre un jeune lieutenant du Fort, le lieutenant L..... fait la connaissance d'une jeune fille du village proche de Croismare. Cet officier, très sympathique demande à THIROUARD de mettre le breack à sa disposition, vers 11 h du soir dans le but d'aller chercher la jeune fille dans son village. Au premier voyage, le lieutenant accompagne Adrien THIROUARD et tous trois passent la première grille du Fort avec salut de la sentinelle.

A quatre heures du matin, le breack fait le chemin en sens inverse et dépose la jeune fille.

Bien que manquant de repos deux fois par semaine (mais il n'est pas le seul) le conducteur n'est pas mécontent du Louis qui, à chaque voyage, lui tombe dans la main.

Artilleurs et fantassins poursuivent les exercices et concours de tirs. Cette année là c'est le soldat MAESTRACCI, « le corse » qui décroche l'épinglette du régiment.

Chez les artilleurs on commence à parler sérieusement des écoles à feu qui, en janvier ou février 1914, se dérouleront à Pontarlier (Doubs).

Le 8 novembre, c'est la fête ! Mais pas pour tous, juste pour les soldats de la classe 10 qui sont libérés.

Le 25, les jeunes appelés de la classe 1913 sont accueillis. Les anciens sont généreux en explications et conseillent et se groupent souvent par « pays » pour faire passer les consignes, les « bons trucs ».

Le lendemain de leur arrivée, après l'habillement, les jeunes recrues apprennent ce que va être le déroulement de leur vie militaire :

- 6 h : réveil, jus apporté par l'homme de jour chargé aussi du nettoyage de la chambrée puis départ à l'exercice, gymnastique, maniement d'armes ;
- 10 h : retour au Fort. Rapport, distribution du courrier ;
- 11 h : Déjeuner. Repos ;
- 2 h : Exercice au Fort ou sur le terrain ;
- 5 h : Soupe et quartier libre jusque 9 heures.

Horaire identique tous les jours de la semaine pour les hommes qui ne sont pas de service. Le retour doit-être ponctuel afin que les hommes soient présents à l'appel du soir. Tout retard constaté est punissable : consigne à la salle de police et nuits passées en cellule.

Les jeunes recrues font connaissance avec les sous-officiers et officiers avec lesquels ils auront à faire, chaque heure du jour ou de la nuit durant le service.

Au Fort, les officiers ont bonne réputation et aux dires des anciens sont compréhensifs et arrangeants. La vie spéciale dans les locaux du Fort en est la principale cause car très différente de la vie de caserne

Photos de la batterie commandée par le capitaine BOISSEUIL 1913



8e Batterie du 6^e R.A.P. 1^{ère} pièce.

Cpa – collection Alain Girod

1^{ère} ½ batterie

Les plus jeunes officiers savent être courtois et engagent facilement la conversation ; les plus vieux de la Garnison sont garants des traditions mais souvent bougons et rébarbatifs. Parmi les officiers supérieurs, il en est un particulièrement redouté.

Il s'agit du commandant de la 9^e compagnie du 167^e, le capitaine SCHMITT. Il est très dur en particulier avec les hommes réputés pour lever le coude. Mais il sait prendre soin de ses hommes et suit au plus près leurs conditions de vie.

Visiteur fréquent des cuisines, il s'est opposé un jour à ce que les bons morceaux de viande soient séparés du reste et réservés aux sous-officiers. Soucieux de la santé des hommes, il remplace facilement une marche prévue un jour de mauvais temps par des exercices d'intérieur mais il ne supporte pas les cheveux longs !

Grand patriote, il aime son affectation, sa garnison. Il considère que le fait d'appartenir au Fort de Manonviller est un honneur et qu'une demande de mutation n'est rien d'autre qu'une désertion.

La 9^e compagnie est réputée pour la sévérité de ses cadres puisque l'adjudant VALLEE, dit Tataouine, ancien adjudant de compagnie disciplinaire, est connu pour sa dureté envers les hommes. Pas méchant pour un sou mais intraitable en ce qui concerne la discipline il est à la recherche de la perfection dans l'exercice des manœuvres en tous genres.



8^e Batterie du 6^e R.A.P. 1^{ère} ½ Batterie – Capitaine Boisseuil
Cpa – Collection Alain Girod



Mais, bon côté des choses, la « 9^e » est à la pointe de la perfection en ce qui concerne la cantine sur laquelle les officiers ont un droit de regard, tant pour l'approvisionnement que pour la préparation de la « gamelle ». Il se dit même que les repas ne sont pas aussi bons dans les restaurants des villages alentours.

D'ailleurs, la hantise des caporaux promus c'est de passer à la 10^e tout comme lorsque les hommes du capitaine SCHMITT, de garde, passent en subsistance à cette compagnie.

De tous temps cette réputation persistera, dans les bons et les mauvais jours, où, tant que cela sera possible, les hommes mangeront chaud et à leur faim. A ventre bien rempli, esprit clair et cœur à l'ouvrage.

Par décret en date des 24 octobre et 17 décembre 1913 sont publiés les zones interdites à l'aéronautique allemande : « *Défense, en temps de Paix aux aéronefs étrangers de passer au dessus des places fortes, établissements militaires ou navals, camps retranchés, d'instruction, champs de tirs et sur tout l'espace considérable compris dans la ligne extérieure des Forts et au-delà de cette ligne dans un rayon de 10 km* ».

En décembre, 27 nouvelles expropriations sont effectués pour l'amélioration du glacis (340 ares) et pour l'extension des logements (90 ares) des officiers et sous-officiers mariés.

1914

L'année débute par un temps affreux, bise, neige et verglas s'abattent sur la Lorraine. Dans le Fort, les locaux sont de vraies glacières et les poêles des chambrées ne suffisent pas à réchauffer. A leurs postes les militaires de service « battent la semelle ». Malgré les conditions atmosphériques très rudes, et contrairement aux habitudes, le capitaine SCHMITT n'annule pas les exercices qui se déroulent aux abords du Fort, jusque Laneuveville-aux-Bois. Pour le retour des troupes au Fort, il envoie une estafette demander à la cantine la préparation de thé pour tous.

Le 9 janvier, vers 3 heures de l'après-midi, Adrien THIROUARD reçoit l'ordre d'atteler les deux chevaux à une ancienne ambulance remise dans le hangar du Génie. Il doit reconduire à la gare de Laneuveville-aux-Bois un groupe de 10 ingénieurs et ouvriers venus au Fort pour mettre au point la centrale électrique.

Thirouard ne connaît pas cette « carriole », délaissée depuis longtemps, ni son état. La route étant verglacée, il « chausse » les chevaux de crampons. A l'heure fixée, il prend tout son monde en charge : trois personnes à l'avant, dont le lieutenant LEJEAL et le vagemestre, à l'arrière, les ingénieurs et le capitaine SCHMITT.

La sortie du Fort s'effectue normalement mais, rapidement, dans la descente vers Laneuveville-aux-Bois, la voiture prend de la vitesse et, vu son poids, prend aussi de l'avance sur le trot des chevaux. Le frein serré à fond ne ralentit pas le véhicule qui glisse sur la route, passe sans encombre le premier virage mais...verse à gauche au passage du second.

L'ambulance, les « quatre fers en l'air » git dans le fossé, les passagers en partie coincés sous le plancher. Le tribut est lourd ! Bras cassé pour le capitaine SCHMITT et pour un ingénieur ; entorse du genou pour le vagemestre, bras droit et épaule contusionnés pour THIROUARD, jambes cassées pour deux ingénieurs. Seul le lieutenant LEJEAL s'en sort indemne.

Le retour au Fort n'est pas brillant. Le médecin s'affaire auprès des blessés. THIROUARD, après une application d'onguent, est renvoyé dans sa chambre.

Le lendemain, le malheureux conducteur est convoqué au bureau du commandant ROCOLLE pour exposer les faits. En présence du capitaine SCHMITT, le bras en écharpe, il relate l'incident, l'accident, la descente sur la route verglacé, le premier virage, la vitesse puis le retournement dans le second virage. Le commandant ROCOLLE l'écoute et retient son irresponsabilité dans l'accident. Soulagement, mais quel tohu-bohu !

Par la suite, jamais plus le capitaine SCHMITT ne remonta dans une voiture du Fort.

Le jeudi 15 janvier, après l'appel du matin, le déjeuner et le rapport, toute la garnison est réunie, en grande tenue, briquée de près. Les commandants de compagnie, capitaines SCHMITT et PARROD passent les hommes en revue après que les chefs de sections aient fait rectifier la tenue, rabrouer les hommes, obtenu le silence. La musique est présente, les cuivres rutilent.

Le commandant ROCOLLE arrive alors, accompagné de tous les officiers du Fort et passe à son tour la troupe en revue.

Quatre adjudants sont alignés sur le front des troupes, dans une tenue impeccable, sabres au clair.



L'un des quatre décorés, l'adjudant THOUVENIN

Photo collection Alain Girod

Le Gouverneur leur fait face alors qu'un officier s'approche, porteur d'un coussin écarlate sur lequel reposent quatre Médailles Militaires.

La cérémonie est solennelle, silencieuse. Il fait froid, un léger vent souffle sur le terrain de manœuvre.

Dans un discours d'où se dégage la fierté qu'à le Fort Haxo de posséder comme cadres, de « vrais Héros », de vrais français, le commandant ROCOLLE, ému, s'adresse à la garnison et retrace la carrière des quatre récipiendaires. Sonnerie de clairons roulement de tambours .

Le commandant ROCOLLE épingle leur médaille aux adjudants BIENFAIT, du 6^e R.A.P., PÉTREQUIN, THOUVENIN et VALLÉE du 167^e R.I. Après une nouvelle sonnerie « au

Drapeau », les troupes défilent devant les officiers et réintègrent le Fort. Pour la troupe, le repas de midi est amélioré pour la circonstance.

Au Mess, le commandant ROCOLLE convie les officiers et les décorés à un repas, présidé par Madame Rocolle, son épouse.

L'achèvement de la caserne Kléber permet à la troupe de déménager ; elle apprend à trouver ses emplacements dans les bâtiments neufs, clairs et propres. Quelle différence avec les locaux souterrains du Fort ; la caserne est composée de deux grands bâtiments pour le logement de la troupe, d'un bâtiment infirmerie et d'un bâtiment douche qui sera inauguré en août. Des petits bâtiments sont à usage de stockage du matériel.

Début février, une quinzaine d'artilleurs part à Toul rejoindre leur régiment afin de participer aux cours d'élève brigadier. Les cours théoriques ont lieu au quartier régimentaire et les cours pratiques se déroulent au Fort de Dongermain. Les participants apprécient cette période durant laquelle ils sont exemptés de toutes corvées et service.



Au fond, la caserne Kléber et les maisons des officiers et sous-officiers – 1914

Photo prise du clocher de l'église – cpa – collection Alain Girod



Cours d'élève-brigadier au Fort de Dongermain

De gauche à droite : BRÉGEART, DIDELOT, maréchal des logis SCHNEIDER, SAULNIER et NOSBORNE
Photo collection Alain Girod

Début avril, les stagiaires réintègrent Manonviller pour quelques jours, avant de prendre la route pour les annuelles écoles à feu qui se déroulent près de Pontarlier (Doubs), au Fort du Larmont inférieur pour les uns et au Fort de Joux pour les autres.

Les deux Forts se trouvent en vis-à-vis de chaque côté d'une passe nommée « Cluse de Pontarlier » et à 7 km de cette ville. Les deux ouvrages, plus le Fort du Larmont supérieur, ont été édifiés au fil des siècles pour interdire une invasion par la « cluse ».

Une partie du vieux château de Joux (année 1039) vient d'être modernisé et deux casemates Mougins protégées par chacune 4 plaques de fonte dure de 20 tonnes et armées de canons de 155 de Bange ont été construites.

Cette période d'instruction à laquelle participe la ½ batterie de Manonviller permet aux stagiaires de se familiariser, à tirs réels, avec le matériel en service. Chaque régiment dispose, dans son allocation, d'un certain nombre d'obus qu'il « grille » pendant les écoles à feu. Les stagiaires sont encadrés par des officiers du Fort du Larmont et des observateurs délégués par le 6^e R.A.P.. A l'issue du stage, les participants sont notés en fonction de leur savoir et de leurs capacités.

Cette période permet aux artilleurs de découvrir une région qui leur est inconnue et de faire la connaissance de camarades, lotis comme eux et parfois originaires de la même région. Malgré la distance importante qui les sépare de la ville (Pontarlier est à 7 km), les militaires en goguette parviennent à se changer les idées après le service.

Mais fin mai, il faut rejoindre la Lorraine



**Quelques artilleurs du 6^e R.A.P. aux écoles à feu de Pontarlier – 1913
KOCH Charles, FOREST, X, DIDIER, RENAUD, KERNER, NOSBORNE et X**

Photo collection Alain GIROD

Le 13 juillet, la garnison du Fort de Manonviller est en effervescence. Elle prépare la retraite au flambeau dont l'itinéraire emprunte les rues du village. La chorale du 167^e, sous la direction du sergent CHAMBON, de la 3^e section de la 10^e compagnie, et quelques artilleurs,

répètent leurs principales chansons. De leur côté les fantassins qui doivent défiler sont à l'exercice ou à l'astiquage des armes.

Dans le village, les rues sont tendues de guirlandes et les maisons pavoisées, en particulier le café « Lemoine » lieu privilégié par la troupe qui, de sortie, y passe de bons moments.

Petits et grands sont de sortie, sur le pas de leur porte, sur la place du village, devant l'église, enfin dans les rues parcourues par le défilé. A la sortie du village, les militaires prennent la direction du village voisin de Bénaménil et la batterie fanfare offre une aubade au maire, Monsieur BLUSSON, médecin. Très apprécié dans les deux villages, la retraite aux flambeaux aura droit, huit jours plus tard, à un élogieux compte-rendu dans le journal local.

Après une nuit de repos bien méritée, la garnison, dès le réveil, se prépare pour la revue. Les tenues qui ont un peu souffert la veille sont dépoussiérées et reprennent vite belle allure ; les brodequins brillent à nouveau.

La revue se passe sur la route, devant la première grille du Fort ; mais ce matin là, peu de villageois sont montés assister à la prise d'armes. Problème d'horaire mal enregistré par le public.

Le 19 juillet chasse au loup pour un animal signalé dans le périmètre du Fort après avoir été aperçu près du village. Battue infructueuse assurée par quelques soldats, un adjudant et un pompier de Manonviller. Bonne occasion pour se divertir.

Vers le soir, le Fort est averti qu'il ne s'agissait que d'un chien de race berger-allemand échappé de chez son maître.

Le 20 juillet dans une chambrée après la soupe, quelques hommes de la 10^e compagnie se réunissent. C'est la fiesta pour fêter le 23^e anniversaire d'Henri BÉTAILLE. Le jeune soldat sort quelques bonnes bouteilles acquises au village.

Les bonnes histoires fusent, plus grivoises les unes que les autres... jusqu'à l'extinction des feux.



Permission de sortie du soldat Denis BOISSARD de la 8^e batterie du 6^e R.A.P.
Collection Alain Girod

LE BRUIT DE LA GUERRE

Dans la dernière semaine de juillet, les évènements se précipitent ; la tension avec l'Allemagne, connue de tous, fait courir de nombreux bruits. Ces bruits de « latrines » courent de la caserne aux secteurs de défense de la forteresse et atteignent les hommes qui vivent avec peu de nouvelles de l'extérieur ; les journaux étant interdits les seules nouvelles proviennent des villageois croisés lors des sorties de patrouilles ou au café Lemoine, à Manonviller

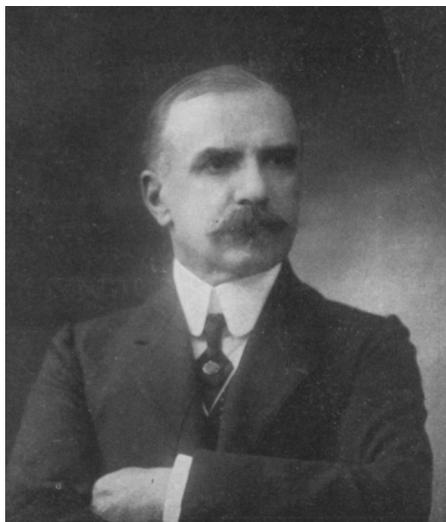
Le 27 juillet un fantassin de retour de Paris où il a profité d'une permission, ramène « La Libre Parole », journal dans lequel le Député Driant de Nancy signe un article :

« Jamais l'heure n'a été aussi grave. Je souhaite ardemment, comme tout français doit le faire, que la Paix soit maintenue. Mais si l'Allemagne juge que l'occasion si souvent guettée s'offre à elle, si elle prend la responsabilité de l'attaque, je dis que, avec l'œuvre accomplie depuis deux ans, nous avons assez d'éléments de confiance pour la regarder en face. Elle a laissé passer l'heure de notre plus grande faiblesse : l'armée française aujourd'hui, attend, l'arme prête. Dieu aidant et la Russie marchant, nous devons vaincre ».

Ces mots font forte impression à ceux qui les lisent ; le journal se passe sous le manteau d'une chambrée à l'autre. L'auteur, très connu en Meurthe-et-Moselle, est une référence. Officier en retraite, politicien, député de Nancy, Monsieur Driant est connu pour ses positions contre le déclassement des places fortes frontalières (n'est-ce pas lui qui sauva la place de Lille en 1912) mais surtout pour ses votes de résolutions sur la journée de travail de 10 heures, les libertés syndicales et sur plusieurs mesures d'aide sociale. Sa notoriété lui vient également de ses écrits sous le pseudonyme de DANRIT, anagramme de son nom. Plus de 25 romans publiés entre 1892 et 1914 dont la plupart dévoilent un concept guerrier inédit où se mêlent des innovations telles que l'aéroplane et le sous-marin.

Les fameux romans « La guerre de Demain » et « la Guerre de Forteresse » (prémonitoires ?) ont marqué les esprits, même si d'aucuns traitent l'auteur de fabuliste. Car si Driant pense que la France va devoir affronter l'Allemagne, ce grand ennemi voisin, il ne faut pas en douter. Et bien sûr, la seule issue sera la Victoire !

Ce même 27 juillet au soir, la voiture du Général REMY, Gouverneur militaire de la Place de Toul, Président supérieur de la défense et son escorte, s'arrêtent à la grille du fort. La présence de cet officier supérieur à une heure indue au fort ne manque pas d'interpeller la troupe de faction aux portes et à la poterne.



Le député Emile DRIANT

Il doit y avoir une impérieuse raison pour que celui qui commande toutes les garnisons du 20^e Corps fasse, à pareille heure, le tour des popotes. Une longue entrevue a lieu alors entre le Général, le Commandant Rocolle et les officiers supérieurs de l'ouvrage avant que les visiteurs ne reprennent la route pour Toul.

Dans la matinée du 28 juillet, la famille Rocolle quitte la maison qu'elle occupe face aux bâtiments de la caserne Kléber. Le commandant aide sa femme et ses enfants à monter dans le break. Il les accompagne hors du périmètre du fort, sur la route qui mène à Laneuveville-aux-Bois et un long moment regarde le véhicule s'éloigner, songeur.

Dans l'après-midi les familles d'officiers évacuent également les logements. Le conflit se prépare, l'«orage» gronde.

Le soleil est encore haut lorsque le caporal Henri Carteau, de la 9^e Compagnie du 167^e R.I. s'apprête à partir en permission. Son attente de plusieurs mois va être récompensée. Mais, alors qu'il franchit la porte de la caserne Kléber, non loin du village de Manonviller, il est interpellé par le capitaine Schmitt qui lui intime l'ordre de regagner sa chambrée. Les permissions sont supprimées.

Marainviller, 6 heures du soir –

Le lieutenant VINCENT-VIRY, Officier d'Administration de 2^e Classe de la Chefferie du Génie de Lunéville, du 26^e Bataillon du Génie de Toul, rejoint son poste à bicyclette. Il appartient aux troupes de couverture chargées de protéger le pays contre d'éventuelles incursions ennemies. Sa mission consiste à garder le pont du chemin de fer de Marainviller et, le cas échéant, à le détruire. VINCENT-VIRY, qu'un adjudant du fort de Manonviller

doit rejoindre, commande un détachement de 50 territoriaux ; lorsqu'il arrive au bureau de poste de Marainviller, point de ralliement de son détachement, un groupe de chasseurs à cheval du 18^e et une section cycliste s'y trouvent déjà.

Dans le petit bureau, le personnel est quelque peu affolé, débordé ; le receveur, Monsieur AUBERTIN est très surmené mais sa jeune téléphoniste qui prend note des incessants appels est plus sereine que lui. Heureusement, car des appels téléphoniques arrivent des quatre coins du pays : Remoncourt, Emberménil, Laneuveville aux Bois signalent des patrouilles allemandes aux alentours de ces localités.

Des patrouilles à cheval françaises partent surveiller la frontière avec pour recommandation express de ne pas s'en approcher trop près et, surtout, de ne pas la franchir par mégarde afin d'éviter toute méprise et un échange de coups de feu qui pourrait s'avérer regrettable, la rupture entre les deux pays n'ayant pas été signifiée.

Vers 11 heures du soir le détachement du fort arrive, suivi de peu par les premiers réservistes convoqués par appel individuel. Leur habillage nocturne commence. Ce sont des ouvriers ou cultivateurs pour qui l'armée n'est plus qu'un souvenir et qui ont laissé à la maison, femme et enfants.

Durant toute la nuit les réservistes appartenant aux corps de Couverture traversent Marainviller pour rejoindre leurs unités, principalement Lunéville. Bien que fatigués d'avoir marché pour rejoindre rapidement, comme leur indiquait leur ordre de route, ils sont néanmoins plein d'allant et chantent pour se donner du cœur.

Peu de temps avant minuit, sortant du bureau de poste, le lieutenant VINCENT-VIRY a la désagréable surprise de constater la disparition de son vélo, appuyé au mur et de son manteau posé sur le guidon.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, l'ordre d'Alerte parvient au fort suivi, le 31, de l'ordre de Couverture. Ce n'est pas encore la guerre mais la garnison est en émoi et quitte la caserne pour intégrer le fort Haxo et les casemates dites « de guerre ».

Le déménagement depuis les casemates de paix se fait tranquillement, les consignes sont appliquées à la lettre. Dans son coin le sapeur colombophile prend soin de ses « troupes » venues du colombier de Toul et, comme à l'ordinaire, les deux télégraphistes du génie se relaient à leur appareil.

Les officiers sont au plus près des hommes et tentent de répondre aux questions sans trop en faire, parfois évasivement. Les dernières nouvelles font état d'une tension extrême qui met en alerte, non seulement les garnisons du territoire mais également les populations.

Les troupiers trouvent là occasion de conversations passionnées. Qui, en effet, ne se sent pas capable de « hacher menu du prussien », de le repousser au fin fond de son pays « de sauvages », de venger la défaite de 70 ?

Si fantassins, artilleurs et sapeurs retrouvent la hargne propre à l'homme assailli, officiers et sous-officiers ne se laissent pas prendre au piège de ces supputations diverses. Les ordres sont de maintenir dans les sections, les batteries, un esprit d'optimisme et de sérénité pour que, malgré la tension, la garnison conserve son calme. Et elle y réussit parfaitement !

Pendant ce temps, le commandant ROCOLLE qui ne quitte pas sa sacoche « administrative » prend ses quartiers dans son abri de guerre ; son ordonnance (également responsable du cheval), le soldat AMÉ, le suit et transporte ses effets personnels et documents ; son installation définitive dans les locaux de guerre confirme les « bruits » qui courent. L'affaire semble plus que sérieuse !

Le capitaine du Génie ROUX, de la Chefferie du Génie de Lunéville, du 20^e Bataillon du Génie, arrive au fort pour prendre le commandement du détachement du Génie.



La 8^e batterie du 6^e R.A.P. au Fort de Manonviller en 1913

Commandée par le capitaine PION
Album du 6^e R.A.P. 1913. Collection Guy FRANCOIS



Fantassins du 167^e R.I. au Fort de Manonviller

En haut à droite, sous la x Léonce TENIN – (en 17, il s'évadera du camp de Lechfeld)
En bas x le sergent BEAUMONT qui sera blessé le 24 août 1914 en patrouille

1^{er} août 1914

Dès l'aurore le lieutenant VINCENT-VIRY installe son détachement à la garde du pont de Marainviller. Dans la matinée, il a l'agréable surprise de récupérer son manteau, retrouvé dans un fossé à la sortie du village. Le voleur était sans doute plus intéressé par la bicyclette que par ce vêtement trop voyant.

Au fort, vers midi, l'ordre de mobilisation parvient par télégramme. Alors débutent de nombreux travaux prévus au plan de mobilisation établi à la date du 1^{er} avril 1914. Les hommes de la garnison s'affairent à ces divers travaux ; la fourmilière s'active fiévreusement mais dans un ordre calme et parfait. Pourtant ils ont appris la nouvelle avec gravité mais aussi avec angoisse. Tous sont loin d'avoir ressenti cette joie que procure l'idée d'une revanche. Les lorrains sont forts inquiets...n'ont-ils pas à quelques km d'ici, leurs familles, leurs maisons et leurs biens à portée de l'ennemi ? Quel sera le sort de leurs épouses, de leurs enfants restés au pays mais aussi de la récolte ? Qui va s'occuper de la moisson, du bétail ?



Lieutenant VINCENT-VIRY

Photo Annette Vincent-Viry – collection Alain Girod

Le premier jour de la mobilisation est fixé au 2 août. Dans les locaux d'habillement, sergents et caporaux-fourrier, les «garde-puces» s'affairent à préparer les paquetages ; dans leurs locaux respectifs, les armuriers des deux corps vérifient le matériel d'attribution.

Dans la soirée les premiers réservistes rallient le fort et, parmi eux, quelques officiers. Les lieutenants de réserve FÉNAL, MULLER (avoué à Lunéville) et BLUSSON, médecin aide-major de 2^e classe, réserviste de la classe 1909, médecin à Bénaménil rejoignent dans les premiers et se mettent à disposition du commandant d'armes. Puis c'est l'arrivée des sergents Charles MERCY (de Baccarat), Pierre MARCHAL (de Damelevières), des soldats Georges HENRY (classe 05), Louis MOINARD (classe 07), Louis GERARDIN, Germain THIERRY et Valentin GUEURY (classe 10) et puis voilà le sergent Angèle PIETRA (industriel en produits en béton) avec son automobile qui se présente aux avant-postes. Le sergent PIETRA est affecté au magasin caverne et sous les ordres du Lieutenant JUIF en cas d'assaut, il doit rejoindre les parapets du front de gorge avec une section de mitrailleuses et de fusils.

Il faut retenir la promptitude avec laquelle tous ces hommes, pour la plupart, chargés de famille, ont rejoint, presque toujours à pied, leur lieu d'affectation dès la lecture des affiches.

Ils proviennent de la proche région, des villages alentours pour certains, du confins de la Meurthe-et-Moselle pour d'autres. Le baluchon a été vite fait et les adieux furent très brefs.

A la nuit tombée, presque tous les réservistes lorrains ont rejoint. C'est le défilé aux magasins d'habillement et d'armement. Ce sont aussi les retrouvailles d'anciens copains de « la classe » et tant que faire se peut, l'échange de souvenirs, puis la chambrée. Chacun se rappelle les dures conditions de vie dans le fort, la mauvaise saison venue : le froid à peine combattu par le calorifère, l'humidité, l'obscurité que parvenait à peine à percer les lampes à pétrole et la vermine, souvent, qui envahissait la paillasse. Les plus anciens n'ont pas connu le confort de la caserne Kléber construite sur la route de Manonviller et les plus jeunes ne pourront voir l'inauguration des douches qui devaient se faire dans l'été.

La Mobilisation Générale est décrétée en France.



Groupe d'Artilleurs de la 8^e batterie du 6^e R.A.P.

Cette photo a été prise en avril 1914 au Fort de Domgermain, près de Toul, où se tiennent les cours d'élève-brigadier. Alors que les cours théoriques se déroulent au corps régimentaire, les cours pratiques ont lieu au siège d'une autre batterie du 8^e R.A.P. Sur cette photo, de gauche à droite :

- canonnier BREGEART – canonnier DIDELOT –
- Maréchal des Logis SCHNEIDER – Canonnier SAULNIER
- Canonnier NOSBORNE

A l'issue de ce stage, les élèves brigadier partent compléter leur pratique aux écoles-à-feu à Pontarlier (Doubs) aux Forts de Joux et du Larmont. Tous les cinq se trouvent au Fort à la déclaration de guerre.

2 août 1914

Vers midi, la garnison de première heure renforcée est au complet. 159 réservistes ont rejoint leur garnison et se décomposent ainsi :

- 7 officiers d'infanterie,
- 19 sous-officiers et soldats d'infanterie
- 1 officier d'artillerie
- 86 sous-officiers et soldats d'artillerie
- 1 officier du Génie
- 33 sapeurs du Génie
- 12 ouvriers de la 23^e Section de Commis et Ouvriers d'Administration
- 1 médecin major

De 605 hommes, la garnison du Fort s'élève à 764 officiers et hommes de troupe.

Deux ouvriers poursuivent leurs travaux d'aménagement des nouveaux lits des casemates de guerre et l'installation des sièges des cloches-observatoire.

L'ouvrier mécanicien s'affaire à l'entretien de la centrale qui fournit l'électricité dans tous les locaux et au matériel d'artillerie. Les réservistes sont conquis par cette modernité qu'ils n'ont pas connue durant leur service actif.

Les palefreniers reconduisent les chevaux des officiers à Lunéville, d'où ils partiront pour Toul.

Un officier est chargé de la réquisition d'un troupeau de 12 vaches pour l'alimentation de la troupe en viande fraîche.

L'officier d'administration, escorté de soldats en arme, est dépêché à la Recette des Finances de Lunéville où, muni d'un Avis d'Accréditation signé du commandant ROCOLLE, il perçoit les fonds spéciaux et de réserve de siège, soit la jolie somme de 62.200 francs.

A la gare de Marainviller, le Génie réceptionne des pigeons voyageurs qui remplacent ceux envoyés aux garnisons de Toul et d'Epinal.

Sur le Fort, une équipe de 16 hommes dirigés par un sous-officier du Génie s'occupe de rabattre les obturateurs des cheminées, blinder les débouchés, démonter les lanterneaux couvrant les puits de lumière et rabattre et graisser les volets automatiques.

Les lits sont démontés des chambrées du casernement de Paix pour être remontés dans la caserne de Gorge.

Six jeunes gars de la dernière classe vérifient l'état des fermetures des portes et de la grille du pont-levis, organe important de l'ouvrage. C'est l'excitation chez ces jeunes soldats tout comme pour ceux des plus anciennes classes au Fort.

Le moment, sérieux, n'est pas sans provoquer divers états d'âme. Tout en s'affairant à leurs tâches les militaires commentent les évènements.

Au magasin du Génie, 10 sapeurs stockent les matériaux contenus dans les magasins extérieurs qui vont être détruits pendant que 20 autres sapeurs et fantassins abattent le magasin du Génie, hangar aux voitures, le poste de réception des lignes télégraphiques, les locaux réservés au conducteur du breack (soldat THIROUARD) et à l'ordonnance du commandant (soldat AMÉ) ainsi que les toits du bâtiment rassemblant la cuisine et le mess des officiers, le logement du commandant et les chambres d'officiers.



Cour intérieure du Front de Gorge

Collection Alain Girod

Sur cette photo de la cour intérieure du front de gorge, on distingue, au fond, le dôme de la tourelle Mougin Nord. Le bâtiment de droite au toit de tuiles est la coopérative de l'artillerie ; le petit de gauche est le magasin de stockage du pétrole et de la houille. Ces deux bâtiments sont rasés à la déclaration de guerre. La petite porte, au premier plan à droite, donne accès à la gaine 6 et delà à la caserne du Front de Gorge. A gauche de cette porte, le bâtiment en demi-cercle renferme les latrines.

Cette photo, anonyme, a été prise clandestinement en 1913.

Sur le pourtour du Fort, vingt artilleurs et fantassins installent des chevaux de frise et des abattis de gorge pour renforcer les organes de défense extérieure, utiles en cas d'assaut de troupes ennemies.

Sous la direction d'un adjudant d'active, les réservistes font connaissance avec les projecteurs électriques de 30 et les fusées éclairantes et en apprennent l'emploi. Les projecteurs, alimentés par les machines Diesel qui fournissent l'électricité dans l'ouvrage, sont installés depuis 1913 dans deux tourelles à éclipse et commandés à distance depuis les cloches de commandement. Leur rôle est d'éclairer les abords de l'ouvrage mais surtout de prendre dans leurs faisceaux les hordes de fantassins ennemis approchant des fossés..

Jusqu'en fin d'après-midi 20 soldats, équipés de haches et de scies, coupent arbres et bosquets poussés sur le glacis et aux abords de l'ouvrage.

Le médecin-major BLUSSON, (maire de la commune de Bénaménil où il exerce), prend en main l'infirmierie du fort qu'il installe dans l'abri 19 du bâtiment A. Il fait transporter deux tables de marbre provenant du mess des officiers pour servir de tables d'opérations.

Réservistes et conscrits s'affairent à la préparation de l'état de siège au travers des gaines, abris, tourelles et coffres. Les réservistes découvrent les aménagements réalisés dans l'ouvrage depuis qu'ils ont achevé leur service militaire ; avoir troqué, sans transition, la charrue, le ciseau à bois ou les manchettes du fonctionnaire contre la tenue militaire ne les a pas perturbé, ils retrouvent rapidement les gestes et la discipline d'antan.

Pour la défense, le Fort est divisé en deux parties, chacune d'elle étant occupée par une compagnie d'infanterie du 167^e R.I. :

- 1) côté forêt de Parroy, la 10^e compagnie
- 2) côté forêt de Mondon, la 9^e compagnie

Chaque compagnie se répartit les postes de la face du Fort qui lui est dévolue et assure la défense depuis les parapets et le service des tourelles et coffres de contre-escarpe.

Le soldat AMÉ, ordonnance du commandant ROCOLLE en temps de paix, est affecté au ravitaillement des coffres 3 et 4.

Les artilleurs du 6^e R.A.P. assurent le fonctionnement et le tir des tourelles, des armes de flanquement des coffres et à la mise en place et au fonctionnement des divers canons de 80 et mortiers.

Le caporal Eugène NOSBORNE (de Sommerviller) canonnier à la 8^e batterie est affecté au coffre 5. Il a le grade de brigadier et dirige 6 fantassins et 5 artilleurs.

Alors que l'aspect du Fort se modifie pour répondre à une intervention ennemie, le nouveau service du temps de guerre de la troupe se met en place.

- 1^{er} jour : service d'alerte dans les abris
- 2^e jour : service de garde dans les coffres ou tourelles
- 3^e jour : repos : quart avec les officiers – patrouilles à l'extérieur de l'ouvrage – garde à la station de pompage sur la Vezouze – vérification des barbelés sur le glacis.

Régulièrement des sections d'infanterie sur le qui-vive patrouillent dans un rayon d'un km 500 autour du fort. Distant l'un de l'autre d'une quinzaine de mètres, les hommes, sous une chaleur étouffante, fouillent l'espace et dans les champs piquent à la baïonnette les gerbes de blés dressées.

3 août 1914

Dès l'aurore, 15 hommes munis de pelles et de pioches recourent les talus intérieurs de l'ouvrage dans le but de supprimer les glissements de terrain et rendre à la défense des lieux abrupts.

Une seconde équipe de 15 hommes remplit des sacs à terre destinés à la protection des différents orifices de l'ouvrage et à combler, s'il le faut, des failles dans le béton.

Soudain, alerte ! Un aéroplane survole le Fort. En hâte les fantassins installent les mitrailleuses sur le parapet. C'est un allemand mais interdiction d'ouvrir le feu. « Où va cet allemand de malheur ? »

8 heures, des patrouilles, semble-t-il d'un régiment bavarois, se dirigent vers Cirey-sur-Vezouze, venant du sud. Elles atteignent sans encombre le village de Parrux, à quelques kms à l'est de Badonviller. Le Fort est averti de cette intrusion ennemie puis de la présence de patrouilles allemandes dans le secteur d'Igney. Les tourelles envoient quelques obus dans leur direction, sans succès.

Une patrouille ennemie viole le territoire de la commune frontière de Coincourt. Les soldats qui la composent tirent sur des douaniers postés au village. Ceux-ci ripostent et abattent deux allemands dont les chevaux s'échappent. Les bêtes sont rattrapés et, avec les cadavres, transportés à Einville-au-Jard.

La fouille des corps par la gendarmerie permettra l'identification de Jos Heckl, de Massendorf et de Georges Haak de Niderdorf, tous deux du 2^e Escadron du 3^e Régiment de Chevaux légers bavarois.

Des douaniers en repli s'arrêtent à la porte du Fort. Ils signalent que des Hulans cantonnent à Leintrey. Malgré leurs affirmations, l'officier qui les entend reste sceptique. Mais leurs insistances, les détails nombreux qu'ils rapportent persuadent enfin l'officier qui rend compte au Commandant ROCOLLE

Ce dernier en déduit une violation de la Paix et fait doubler les sentinelles.

3 heures de l'après-midi.

le Chef du bureau des renseignements du 20^e Corps d'Armée, le Capitaine de La Salle, téléphone à Nancy à l'Etat-major de l'Armée :

« Bureaux de poste Frontière signalent partout violations territoire par patrouilles de 10 à 20 hommes dans la région d'Herbéviller-Réchicourt. Le Capitaine Laborde, du 18^e Bataillon de Chasseurs, téléphone de Marainviller que le douanier de Vaucourt annonce qu'un peloton de cavalerie allemande sort du bois du Tillot (territoire français)... cavaliers ennemis arrivent près de Xousse. Les cloches de Xousse sonnent en volée. Fait vérifier et prend contact. »

A la même heure, télégramme à Lunéville du Commissaire spécial d'Avricourt :

« 3 heures moins 10. Les chefs de station Emberménil et Marainviller signalent par téléphone que d'après avis digne de foi, le village de Vaucourt serait occupé par les troupes allemandes. Envoie cyclistes ».

Les violations de territoires se poursuivent en grand nombre et semblent se perpétrer tout le long de la frontière, tout autour du Fort de Manonviller.

3 heures 10.

Le bureau central de Nancy télégraphie : « télégramme de la receveuse des Postes d'Einville signale que 10 cavaliers ennemis ont franchi la frontière à Réchicourt ».

3 heures 15.

« Télégramme à l'Etat-major du 20^e Corps d'Armée, à Nancy : « Arracourt, une patrouille du 14^e Hulans (16^e Corps d'Armée) pénètre dans le village et laisse trois prisonniers blessés ».

4 heures moins le quart.

Télégramme du Préfet de Nancy à Intérieur, Paris.

« Arracourt patrouille suivie de contingents assez importants, une centaine de fantassins et une centaine de cavaliers ».

Toutes ces dépêches aux contenus alarmants parviennent au Commandant Rocolle par télégrammes en provenance de Toul. Le dernier, parvenu en fin d'après-midi, alerte le Commandant de l'imminence d'une attaque brusquée durant la nuit.

Un fait curieux se déroule à Einville en fin d'après-midi. Deux soldats allemands tués dans la matinée à Coincourt sont mis en terre avec les Honneurs. Cette cérémonie a été décidée de concert par Monsieur DIEUDONNÉ, maire d'Einville-au-Jard et le Commandant BOUSSAT, du 2^e Bataillon de Chasseurs à pied de Lunéville. Ces deux hommes estimant que ces soldats ont droit aux Honneurs, la guerre n'étant pas déclarée entre les deux pays.

Le Commandant BOUSSAT sollicite un piquet de dragons pour escorte du convoi funèbre en plus du détachement de chasseurs à pied. L'officier prend la parole et félicite ces allemands d'être morts en braves, en service commandé. Le maire d'Einville prend ensuite la parole et exprime l'espoir que les jeunes d'Einville sauront remplir leur Devoir en cas de conflit.

La guerre ? Hé oui, ces incursions ennemies répétées la dénoncent à brève échéance. Dans le Fort, la troupe n'est pas au courant de ce qui se trame dans la région et partout le long de la frontière. Que ce soit à Nomény, Réméréville, Moncel, Brin, Wissembach ou Vauthiermont, les armées ennemies, nanties d'un culot sans borne que n'eut jamais imaginé le gouvernement français, perpétuent violation sur violation.

A Paris, le Ministère de la Guerre et celui de l'Intérieur reçoivent sans cesse de nouveaux télégrammes dénonçant les exactions des troupes allemandes..

Au Fort, durant le repas du soir puis toute la nuit dans les chambrées, les esprits sont en ébullition. Les hommes ont du mal à s'endormir et entament des dialogues sans fin. Les réservistes, plus âgés, essaient de remonter le moral des plus jeunes.

Sur les parapets, les hommes, les projecteurs veillent ; des faisceaux lumineux percent les ténèbres. Maintes et maintes fois les projecteurs inondent la pièce de 155 en faction au-delà de la poterne. Resservira-t-elle un jour à l'exercice ? Les sentinelles aux aguets scrutent la nuit étoilée, attentifs à tout mouvement, tout bruit. Le Fort s'endort un peu mais dans les galeries les officiers effectuent des rondes vers les endroits stratégiques du Fort.

4 août 1914

Le jour se lève, annonçant une journée encore plus chaude que la précédente. Quel beau mois d'été pour faire la guerre ! Les sentinelles descendantes rentrent à la chambrée, les yeux lourds d'une longue veille. La nuit a été bonne...un peu fraîche...mais calme. Comment va se dérouler la journée ?

Vingt hommes du Génie entreprennent de blinder les ouvertures du casernement du temps de paix. Des magasins ils mettent à pied d'œuvre des sacs de terre, des rails et des matériaux provenant de la démolition des bâtiments extérieurs.

Sur les glacis de l'ouvrage, les sapeurs posent des fougasses, pièges mortels qui côtoient les pieux métalliques scellés en terre, au milieu des réseaux de barbelés.



Artilleurs du 6^e R.A.P. en garnison au Fort en 1914

Sous la x LUCY André

Le sergent PIÉTRA rentre de Lunéville où, avec le break, il est allé au ravitaillement et au courrier. Il conte au capitaine Schmitt les « exploits » de l'aéroplane allemand qui, la veille, a survolé le fort. Cet aéroplane a lâché 6 bombes sur Lunéville, violant ainsi tous les traités de paix

La première de ces bombes est tombée dans le jardin d'un officier en retraite, Monsieur de PERCY, au 8 de la rue Girardet, en plein centre ville à six heures moins le quart du soir. Les dégâts sont importants mais pas de victime.

Le second projectile est tombé dans le quartier du bureau de Poste et gare de Chemin de fer, traversant la toiture d'un hangar appartenant au menuisier Laurent ADRIAN, 13 rue Gaillardot et provoquant un début d'incendie.

Est-ce une coïncidence qu'entre les rue Girardet et Gaillardot se trouve la sous-préfecture ? Est-elle qui était visée, ou la Poste, ou la gare ?

La troisième bombe a provoqué de gros dégâts encore à la boutique d'un horticulteur, Clément HOCQUART, face au 14 de la rue Moncel.

Le quatrième projectile n'a pas explosé, amorti qu'il a été par les branches d'un sapin dans la cour de l'école Urbain, rue Haxo.

Enfin, les cinquième et sixième engins de mort se sont perdus (?) sur le terrain de manœuvre. L'une a cinquante mètres du hangar d'aviation Terlin, l'autre, à même distance de l'infirmerie de la caserne Stainville.

Le capitaine Schmitt rend compte au commandant ROCOLLE.

Dans la soirée nouveau télégramme sur le bureau du commandant ROCOLLE L'agression se précise. Les cavaliers d'un demi-peloton de cavalerie allemande envahissent le bureau des Douanes et du Télégraphe de Joeuf-Homécourt et le saccage.

L'Allemagne vient déclarer la guerre à la Belgique et à la France

5 août 1914

Des villageois qui descendent vers Laneuveville-aux-Bois, loin d'être inquiétés par les bruits qu'ils rapportent, donnent des informations diverses, confuses, qui demandent à être vérifiées. Un peloton d'infanterie et un demi-peloton de cavalerie allemande seraient entrés dans le village de Taintrux (Vosges) tandis qu'à Blamont, un sous-officier français blessé aurait été achevé par les allemands.

Sur les pourtours du Fort, les sapeurs du Génie achèvent d'installer le système de contre-mines de l'ouvrage et préparent le système de défense par les mines.

6 août 1914

Les troupes françaises occupent Vic et Moyen-Vic. Le Fort prend contact avec le 2^e Bataillon de Chasseurs à pied qui cantonne à Laneuveville-aux-Bois.

La nuit, les projecteurs balayent la nuit et aident de leurs « feux » les Chasseurs qui surveillent les alentours.

9 août 1914

Des troupes ennemies apparaissent enfin, à limite de portée des 155 m/m sous tourelle Mougine, qui ouvrent le feu, mais en vain.

A Saint-Martin (distant de 7km) un accrochage engage fantassins français et allemands. Par de nouvelles salves de ses tourelles le Fort prend part à la bataille. Des observateurs d'artillerie, envoyés sur place car le Fort est « aveugle », constateront le bon résultat des tirs.

« Nous avons enfin l'impression de servir à quelque chose ! L'inaction devenait pesante ! Les fantassins nous enviaient de cette participation ! » Un artilleur

10 août 1914

Près de Blâmont, une tentative allemande d'attaque est effectuée sur Rogervillers et Hablainville ; grâce à l'appui des tourelles du Fort cette attaque échoue.

Au soir, en liaison avec la 1^{ère} Compagnie du 2^e Bataillon de Chasseurs à pied, au sud de la Forêt de Parroy, le Fort prête le concours du faisceau d'un projecteur pour la surveillance des environs de Bénaménil (2 km).

11 août 1914

Le Fort, au grand plaisir des artilleurs, canonne le signal de Xousse ou des cavaliers allemands sont aperçus.

Vaucourt (point frontière) et Badonviller brûlent, incendiés par les allemands. Joseph PIQUART, de Vaucourt, un artilleur de la 8^e batterie, les larmes aux yeux, regarde bruler son village. Ses camarades font leur possible pour le retenir, l'apaiser. Il veut partir au secours de ses parents. Un officier l'en dissuade en lui expliquant que les siens ont dû évacuer le village à l'arrivée des allemand



Ruines du village de Vaucourt
Carte postale allemande

(Quelques jours plus tard, Joseph PIQUART apprendra que les troupes allemandes, avant de mettre le feu au village, avaient fait subir aux populations de terribles atrocités dont furent épargnés ses parents).

14 août 1914

Les troupes françaises avancent, l'offensive est déclenchée !

Le rôle du Fort semble terminé. Les hommes de la garnison sont déçus ; eux qui espéraient pouvoir participer au combat conservent toutefois le secret espoir d'aller rejoindre leurs camarades en campagne (?). Le commandant ROCOLLE juge que la situation s'est améliorée et ordonne un relâchement de la surveillance. Il autorise en outre les commandants de compagnies et de batterie à faire prendre l'air à leurs hommes, confinés sous terre depuis quinze jours.

15 août 1914

« J'ai recherché partout un lieu de repos et je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors, le créateur de l'Univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté... » le soldat se remémore les phrases lues à l'église de son village, le jour de l'Assomption, dans le livre de la Sagesse. Que cela est loin ! Comme il aimerait faire cette lecture, aujourd'hui, dans cette galerie du front de tête !

Malgré l'épaisseur des voûtes, la canonnade semble très proche, incessante. La garnison vaque à ses occupations. De la boulangerie toute proche, un long moment inactive (à vrai dire plus de 15 jours) s'échappe une bonne odeur de pain. C'est bon signe...les mitrons travaillent.

16 août 1914

L'infanterie effectue des reconnaissances, d'abord à la gare d'Emberménil, 8 km, puis à Leintrey (12 km) et Vého (7 km). Rien en vue, pas d'accrochage.

17 août 1914

Grande joie pour le soldat PIQUART. Une section d'infanterie de retour d'une reconnaissance à Vaucourt le rassure sur le sort réservé à sa famille qui a quitté le village depuis le 9 août.

19 août 1914

Patrouille sur Avricourt

Un officier d'artillerie consigne dans son rapport la présence d'un épi de chemin de fer nouvellement construit près de la gare.

A Marainviller les autobus utilisés pour le ravitaillement des troupes en campagne reviennent en arrière. C'est la retraite.

A 10 heures du soir, les sapeurs du lieutenant VINCENT-VIRY attendent toujours les ordres pour faire sauter le pont ; ils assistent, les larmes aux yeux et la rage au cœur, au retrait des troupes françaises. Une vingtaine de véhicules hippomobiles traversent le village.

Les trains qui étaient allés jusqu' Avricourt reviennent eux aussi. Le personnel de la gare qui, un moment avait repris son poste, retourne vers l'arrière.

Des régiments arrivent à Marainviller pour se reformer ; des soldats, isolés, se regroupent. Certains n'ont plus d'équipement ni d'arme. La retraite est triste.

21 août 1914

Depuis les parapets du Fort, les officiers scrutent l'horizon de leurs jumelles et suivent la retraite ; les « fuyards » sont harassés et des groupes disséminés, déséquipés se traînent le long des routes. De nombreux blessés aux pansements ensanglantés sont couchés sur des fourragères tirées par des chevaux fourbus et mourants de faim et de soif.

22 août 1914

Un zeppelin survole le Fort en direction du nord-ouest.

Partout les troupes françaises se replient et pénètrent dans le couvert de la forêt de Mondon. Des éléments de la 2^e Division de Cavalerie bivouaque non loin du Fort ; un officier vient aux nouvelles. Ceci fait, il juge bon de partir afin de ne pas s'isoler du reste des troupes. La division prend la direction de Crion.

A une heure de l'après-midi, les communications aériennes entre Lunéville et le Fort sont interrompues. Des explosions sont perçues comme provenant du nord de Lunéville.



Cour du casernement du Fort de Manonviller

Photographie anonyme clandestine
Collection Alain Girod

Ce sont alors trois Divisions de Cavalerie qui se meuvent dans un mouchoir de poche au centre duquel se trouve Manonviller.

« Je suis isolé à Marainviller. A trois heures de l'après-midi, les employés évacuent le bureau de Poste. Je n'ai toujours pas reçu l'ordre de détruire le pont. Le bureau de Poste évacué, je n'ai plus aucun espoir de recevoir cet ordre. Je me décide à regagner le Fort de Manonviller. Mes hommes prennent la route de Toul qu'ils doivent rejoindre dans les meilleurs délais. Mon adjutant et moi prenons la direction opposée : le Fort ! »

Souvenirs de guerre du lieutenant VINCENT-VIRY

Dans la soirée, par liaison souterraine, le Fort prend contact avec Toul et rend compte que le Lieutenant VINCENT-VIRY n'a pût remplir sa mission, faute d'en avoir reçu l'ordre. La réponse est formelle : « Il faut faire sauter le pont ! »

Faire sauter le pont à tout prix ! Mais celui-ci est invisible du Fort et il est donc impossible de le canonner avec les tourelles.

Impossible également de dépêcher un détachement pour le miner. Le village est désormais fortement occupé par l'ennemi et le Plan de Défense du Fort interdit à la garnison toute sortie hors des vues de l'ouvrage.

Il est dommageable que le Général de CASTELNAU seul habilité à le faire, n'ait pas donné l'ordre de destruction.

Le commandant ROCOLLE et le capitaine du Génie ROUX décident donc de pallier cette destruction par la « création » d'une brèche dans la voie de chemin de fer. Celle-ci devra se faire à 1400 mètres du Fort dans un endroit battu par les tourelles et les mitrailleuses.

23 août 1914

Entre 9 heures et midi, la destruction de la voie de chemin de fer est opérée ; la brèche obtenue mesure 20 mètres de long et 2.50 mètres de profondeur. Les voies sont entièrement détruites sur 56 mètres

Une patrouille allemande se hasarde non loin du Fort ; les tirs de mitrailleuses et de mousqueterie abat deux chevaux dont les cavaliers, saufs, s'enfuient et gravissent le Haut-Dormant, à l'est de Manonviller.

Les tireurs, pour la première fois, se rendent compte du nombre de munitions utiles pour atteindre l'ennemi.

24 août 1914

Dans la matinée, une section d'infanterie assure la sécurité des sapeurs du génie chargés de miner la gare de Laneuveville-aux-Bois.

Un avion allemand, sans doute chargé de réaliser des photos survole le Fort.

A une heure de l'après-midi, deux cavaliers ennemis s'aventurent à proximité du Fort. Accueillis par des tirs venus du parapet, ils sont démontés et s'enfuient à couvert.

Dans l'après-midi, deux patrouilles du 12^e régiment d'infanterie allemande sont signalés dans le secteur Bénaménil-Manonviller, commune qui semble être investie.

A la nuit tombée, le commandant Rocolle ordonne l'envoi d'une patrouille dans Manonviller. Objectif qui échoit à la 4^e section de la 10^e Cie du 167^e qui part au Sud pour couper la route à l'ennemi. Alors que les fantassins parviennent à la caserne Kléber, ils sont attirés au combat jusqu'aux premières maisons de Manonviller par un groupe de Hulans

Par petits bonds, comme à la manœuvre, utilisant dénivellations du terrain et obstacles, ils parviennent dans la rue principale.

Alors qu'il se porte en avant, le sergent BEAUMONT, chef de section, est blessé par balle à un pied ; en se traînant il se met à couvert derrière un pan de mur. Le soldat BÉTAILLE qui se porte à son secours est atteint à son tour et s'écroule sans un mot. Prénommée Henri la victime appartient à la classe 1911, né le 20 juillet 1891 à Grenoble (Isère).

Couvert par le tir du reste de la patrouille, deux hommes emportent le sergent et le soldat BÉTAILLE. Derrière eux, en tiraillant, la patrouille se replie vers le Fort.

Dès leur entrée dans l'ouvrage, les deux blessés sont dirigés vers l'infirmerie ; pendant que l'aspirant Servet panse le sergent Beaumont, blessé sans gravité, le docteur BLUSSON (il a pris la succession du Médecin VIAL qui a quitté le Fort le 23) donne les premiers soins au soldat BÉTAILLE qui git, inerte et dévêtu, sur la table de visite. La blessure près du cœur d'Henri BÉTAILLE est très grave et ne laisse aucun espoir au jeune soldat, livide et sans connaissance. La balle de Mauser a fait son œuvre, le médecin est impuissant et sent que son patient lui échappe ; en effet quelques minutes plus tard, il n'y a plus rien à faire pour le malheureux soldat.

Malgré les ordres stricts donnés de ne pas ébruiter la mort d'un patrouilleur, la triste nouvelle se répand dans le Fort ; la garnison qui apprend la mort du soldat BÉTAILLE est loin d'être rassurée. Ses compagnons de chambrée sont hébétés, orphelins.

Le soir, des lueurs illuminent l'horizon, comme pour une veillée funèbre. C'est Gerbéviller qui brûle, incendiée par les hordes allemandes et bavaoises.

Dans la nuit, un maréchal-des-logis du 11^e Hussard du nom de GUICHARD et quatre cavaliers à pied se présentent à la grille du Fort. Ils annoncent que la région est encerclée par l'ennemi, de la forêt de Parroy à celle de Mondon et que la place est investie. Le commandant accepte de les intégrer à la garnison.

25 août 1914

Dans le Fort, la vie de garnison fortifiée se poursuit ; chaque secteur voit sa relève s'effectuer comme en temps de Paix.

« De repos. A 5 heures du matin, le caporal me réveille. Il faut aller nettoyer les pièces de la tourelle Sud ».

Artilleur André LUCY ; 8^e Bie du 6^e R.A.P.

« Je remontais de garde à 6 heures du matin. Avec un adjudant réserviste, de Lunéville, et Charles Koch, nous devons aller poser des croix sur les tombes de chasseurs du 2^e. Derrière nous brûlait Gerbéviller, Rozelieures et Lunéville. Interdiction de partir ».

Canonnier Eugène NOSBORNE ; 8^e Bie du 6^e R.A.P.

En fait ce n'est pas Lunéville qui brûle...mais la proximité des villages alentours et des faubourgs le laisse croire ; toutefois, l'ennemi est très près.

Vers Manonviller, tout est calme, pas d'animation ennemie aux alentours. Les villages incendiés sont éloignés d'une quinzaine de km à vol d'oiseau.

Vers 7 heures du matin un ballon d'observation fixe s'élève du côté de Vého. Sur ordre, les artilleurs mettent les pièces de 80 m/m en batterie et le prennent pour cible. Mais il est hors de portée.

Le capitaine PION ordonne l'arrêt du tir et fait renforcer la surveillance.

Le ballon, lui, redescend et disparaît derrière un bosquet d'arbres.

9 heures 30. Les hommes prennent l'air sur les « dessus » du Fort. Il fait déjà une chaleur étouffante.

Quelques officiers d'infanterie observent depuis un bon moment les montées et descentes d'un ballon fixe allemand ; des officiers d'artillerie suivent la manœuvre de la tourelle Sud.

Soudain, une explosion formidable secoue le Fort. Un obus s'écroule si précisément qu'il manque de faucher le signal géodésique. Un second projectile suit. Le lieutenant CLAUDEL, blessé, est évacué alors qu'un troisième obus s'écroule sur le casernement du temps de Paix. La surprise est grande ; la garnison de service prend ses positions de guerre, vite rejoint par l'ensemble des troupes qui, en blindant les dernières ouvertures, reprend conscience. Les langues se délient, les regards interrogent.

Dans les coupoles, les observateurs scrutent leur champ de vision. Rien... rien n'indique d'où partent les coups qui s'écrasent sur le Fort avec de plus en plus de précision. Toutes les 2 minutes, se sont 10 obus qui écrasent les superstructures du Fort Haxo. Les officiers croient déceler des 150 et 210 m/m.

Rapidement, le Fort est enveloppé dans un opaque brouillard fait de poussières, de fumées d'explosions ; toute observation devient impossible ; les gravats projetés par les explosions obstruent rapidement les fentes des cloches observatoires.

L'atmosphère est étouffante, intenable. Pas un brin d'air, seul le souffle des déflagrations balaie le Fort, introduisant par la moindre fissure, fumées et poussières dans l'ouvrage.

Dès l'instant des premiers tirs, plus de liaison avec Toul. Le poste optique est inutilisable. La transmission par fil souterrain n'a pas souffert, pour l'instant.

Le troupeau de 13 vaches est rentré à l'intérieur de l'ouvrage, non loin de la boulangerie. La cohabitation ne semble pas les gêner outre-mesure, mais les hommes affectés à leur garde ont du mal à les tenir en place, effrayées qu'elles sont par les déflagrations.

10 heures 25. La calotte de la tourelle Mougin Sud éclate sous un coup au but. Les débris de voussoirs en fonte s'effondrent sur les pièces. Aucun artilleur n'est blessé mais il est désormais impossible d'utiliser la tourelle.

Sur les parapets maintenant désertés, les mitrailleuses qui, dans la précipitation du premier obus, n'ont pas été démontées sont désormais exposées aux coups ennemis. Le lieutenant Muller, chef de la section mitrailleuse de la 10^e Compagnie demande des volontaires pour tenter de récupérer quelques armes.

« Je me décide ! Appelle quelques hommes bien décidés. Avec 8 volontaires et un caporal chef de pièce, nous récupérons notre mitrailleuses et celles voisines. Nous les descendons à l'abri pour inspection, ainsi que les affûts. Il fait chaud là-haut ! »

Sergent Charles MERCY – 10^e Cie du 167^e R.I.

Sous les obus toujours plus nombreux, le passage sous fossé sud-est cède. La brèche, provoqué par un obus de plein fouet se situe à un raccord de la dalle de béton avec la contrescarpe. Des eaux souterraines s'infiltrent et envahissent le passage. Le capitaine du Génie ROUX ordonne la mise en marche d'une pompe. Il s'avère primordial que le passage qui relie le Fort à la gaine menant aux coffres de contrescarpe puisse être utilisé. La brèche est colmatée avec des madriers et des sacs à terre.

Dans le même temps, un obus s'écrase sur la cheminée de ventilation proche de la cuisine. Une brèche s'ouvre dans la carapace bétonnée, vite comblée par quelques mètres cube de terre coulante. Malheureusement, les cheminées de la cuisine se trouvent, elles aussi, obstruées. La fumée envahit le local et la gaine de communication. Il est désormais impossible de faire fonctionner « les pianos ». Désormais, ce sera de la conserve pour tous !

Pour couronner le tout, un obus s'abat sur la boulangerie. Le pain de guerre accompagnera le « singe ».

La tourelle Nord a une avarie.

Un obus frappe le local renfermant la batterie assurant l'éclairage des casernes du temps de Paix.

La tourelle Galopin A est touchée.

Dans la caserne bétonnée du front de tête, les hommes attendent ils ne savent quoi... accalmie, assaut ennemi ? Officiers et sous-officiers vont et viennent, d'une casemate à l'autre, arpentant gaine principale et galeries, prononçant le mot qu'il faut aux uns et aux autres, dans l'assourdissant grondement qui se répercute à chaque éclatement. Les murs, les

cloisons tremblent, les portes claquent, le sol semble bouger, osciller sous les coups de buttoirs ennemis. Mais la masse résiste et semble absorber les coups.

Par endroit, la gaine sous crête est effritée. Des gravats tombent et s'entassent. Les dégâts qui ne sont connus que par secteur commencent à prendre de l'ampleur. Les sapeurs du Génie constatent et rendent des comptes au commandant.

Vers une heure de l'après-midi, le Fort envoie un message filé à Toul : « Bombardement continue ... sans arrêt...intense ! » Puis la ligne est coupée.

3 heures de l'après-midi. Un obus fait exploser toutes les munitions de 80 m/m entreposées dans l'abri 17 de gorge. A quelques mètres, dans l'abri 18, le sergent WALTER et les hommes de garde ne se rendent compte de rien et, confinés à cause du déluge de feu, ignorent tout de ce qui se passe autour d'eux.



Capitaine du Génie ROUX

De la Chefferie du Génie de Lunéville

Photo collection Alain Girod

Au passage sous-fossé sud-est, la pompe à eau rend l'âme en plusieurs endroits de sa tuyauterie ; les sapeurs s'activent à la remettre en état. Pendant ce temps, dans le passage, l'eau monte : une marche, deux marches puis trois, quatre... Il y a bientôt 70 cm d'eau dans le passage. Puis à force d'abnégation...et de bricolage, la pompe peut « repartir »

La nuit venue, le capitaine ROUX et quelques hommes effectuent une reconnaissance des abris 17, 18 et 19, extérieurs à la gorge. Face à l'abri 17, l'explosion des obus de 80 m/m a endommagé le mur du casernement du front de gorge. Dans l'abri 18, pas de problème ; le sergent WALTER et ses hommes subissent vaillamment l'isolement et le bombardement. Par contre, l'abri 19, poste optique, réserve une désagréable surprise aux visiteurs : il est totalement dévasté ! plus de porte, plus d'appareil à acétylène, plus de gazogène ni de matériel optique...les murs sont recouverts de suie noire.

Le capitaine suppose qu'un obus a dû exploser sur l'orifice de la cheminée et a tout soufflé, comme il s'en fut d'un fêtu de paille. Dans le local adjacent, les 22 bombonnes d'oxygène utiles au fonctionnement de l'appareil optique de 60 n'ont pas souffert. Le capitaine ROUX les fait rapatrier à l'intérieur du Fort.

Curieusement, le bombardement qui s'était ralenti au début de la sortie du groupe reprend de plus belle ; la colline de Manonviller est de nouveau pilonnée.

Des mitrailleuses qui avaient été remises sur affût sont de nouveaux abandonnées et vouées à la destruction.

Sans le passage sous-fossé sud-est, les sapeurs cessent le travail, harassés. La tuyauterie de la pompe est, cette fois, hors d'usage définitivement. L'eau monte sans cesse et interdit bientôt tout passage. Il est désormais impossible de rentrer au fort par cette issue.

Dans la nuit, le bombardement s'intensifie et ne laisse que peu de repos à la garnison. La butte de Manonviller « rougeoie » sous l'acier en furie. A tous les postes, la surveillance redouble. Sans cesse, des volontaires sortent pour dégager les fentes des observatoires.

26 août 1914. Deuxième jour du siège. 9 heures du matin.

Voilà 24 heures que dure le siège du Fort. Par un coup presque au but, la tourelle de 57 m/m sud est touchée, l'avant-cuirasse disloquée. Le personnel la met en position de tir grâce à une manœuvre de force, mais, bloquée par les débris de béton et de fonte, elle n'est plus en mesure de tourner, ni de s'éclipser.

C'est la frayeur après ce deuxième coup dur ! En effet, peu de temps auparavant, la tourelle en fonte dure Nord était touchée ; plus exposée que celle de la Galopin à éclipse, la calotte s'affaissait, voussoirs brisés.

Les efforts des artilleurs restent vains à vouloir la remettre en service malgré leviers et crics.

Les coups semblent venir de toutes les directions, Nord-est et Sud : frontière, Gondrexon, Chazelles, Buriville etc...

Le Fort disparaît toujours sous un épais brouillard composé des fumées d'explosions et de la poussière soulevée par elles. Ce brouillard toxique, par chaque ouverture, fissure, si infimes soient-elles, pénètre dans le Fort.

Dans la tourelle de 155 Galopin Ouest, le maréchal des logis ADAM, incommodé par les émanations, s'évanouit. Quelques instants plus tard, toussant et suffocant, le lieutenant OCTOBON s'écroule aux pieds des servants. Trois hommes l'arrachent à son poste et le portent à l'infirmerie.



Les canoniers DEBRAUWERE et THIEFFRY

Il est désormais impossible de se maintenir dans la chambre de tir ; à chaque explosion une « bouffée » de gaz toxique pénètre par les embrasures. Les servants tiennent un maximum mais c'est... intenable ; chacun leur tour



Lieutenant Charles OCTOBON

ils descendent reprendre leur souffle mais cela devient rapidement inutile, insensé. Dans toute la structure de la tourelle, à chaque étage, dans la galerie d'accès, ce n'est que toxicité. Le ventilateur n'aère plus...ou de trop ! La ventilation est telle que les gaz sont répandus alors qu'ils devraient être évacués.

Que faire ?

A force d'allées et venues les servants, les canonniers sont épuisés ; certains ne reviennent pas des galeries où ils s'affalent à même le sol, d'autres ne quittent plus l'infirmerie.



Une tourelle Galopin de 57 m/m du Fort après le bombardement
Carte postale allemande envoyée du camp de Lechfeld (Bavière) par le sergent Léonce TENIN à sa mère pour son anniversaire.
Collection Alain Girod

A son tour Charles KOCH (de Lunéville) tombe à genoux, suffoquant et râlant. Le canonnier Eugène NOSBORNE, un « pays » le hisse sur ses épaules et l'évacue tant bien que mal. A l'infirmerie le docteur BLUSSON et l'aspirant SERVET se penchent sur les soldats, très nombreux, victimes d'asphyxie et leur font respirer de l'oxygène provenant du poste optique.



Aspirant-médecin SERVET Fabien
Photo collection Alain Girod

A l'extérieur, les coups toujours précis balaient systématiquement la surface du Fort, pilonnant tous les organes, désagréant petit à petit les casernes non-renforcées du temps de

Paix et, les uns après les autres, les organes de défense. Les batteries de siège semblent suivre un canevas de tir très précis.

Vers trois heures de l'après-midi, le commandant ROCOLLE, craignant pour la galerie d'entrée, fait renforcer la porte du Fort. Des hommes de repos forment une corvée de sacs à terre provenant de la gaine sous crête. Rapidement plusieurs centaines de sacs s'empilent contre la porte de l'ouvrage et forment une protection de près de 90cm de hauteur. Soudain, alors que plusieurs hommes s'affairent, la porte, percutée par un obus de fort calibre, vole en éclats., projetant sacs et hommes dans la galerie. Dans l'enchevêtrement de ferrailles tordues et brûlantes, de bois déchiqueté plusieurs victimes gisent à terre, ensanglantés. Le maréchal des Logis SNERDER et le canonnier WERTROUTZ sont grièvement atteints. Le lieutenant FORAT qui dirigeait les travaux se relève, couvert d'égratignures, et extrait de sous les décombres le soldat Eugène FELTZ. Les infirmiers Désiré VERRIER, Emile PERREB et le sergent DEMOYEN les transportent à l'infirmerie.

A la porte il faut réparer les gros dégâts, combler de rails, de madriers et de sac à terre la brèche. Dehors est visible à une trentaine de mètres en avant la voiture automobile du sergent PIÉTRA, véritable épave fumante écrasée par les obus.. Le pont levis est monté pour augmenter la protection.

En trois heures de bombardement, les dégâts en matériel et en hommes sont considérables. De son P.C., le commandant ROCOLLE ne cesse de recevoir des informations sur les destructions.

Dans le magasin de la tourelle Mougin Nord, les artilleurs s'activent pour déménager vers un endroit plus sûr les 200 obus de 155 m/m.

Dans la caserne du front de tête, un obus frappe une chambre d'officiers (local 17, bâtiment B), heureusement inoccupée.

« Encore une nuit, mousqueton dans le dos à attendre l'ultime assaut ! La fatigue aidant, je m'endors sur une boîte à mitraille. Pendant ce temps, avec un arrosoir, un fourrier distribue du vin blanc. Les copains me laissent dormir et se partagent ma part ! »

Canonnier Eugène NOSBORNE, 8^e batterie du 6^e R.A.P.

A la nuit tombée, alors que de terribles explosions ébranlent le Fort, des canonniers et servants parviennent, mais à quel prix, à faire pivoter la tourelle Mougin Nord. Celle-ci recommence à tourner sous un déferlement d'obus de tous calibres qui ne semble pas vouloir faiblir.

« Je suis en renforcement au coffre, seul je monte la garde. Soudain, un obus éclate à l'entrée du coffre et embrase des planches goudronnées. Nous organisons avec quelques copains une chaîne de seau d'eau. A ce moment nous croisons des sapeurs du Génie qui emportent le cercueil d'un fantassin tué à la porte du Fort. Quelle tristesse ! Le brigadier Saulnier nous fait étayer la brèche de façade avec du bois pris dans l'amorce de contre-mine. Par les créneaux de la gaine et les fentes de visées du coffre, nous voyons la grille d'escarpe, très endommagée ! »

Artilleur LUCY André, 8^e batterie du 6^e R.A.P.

Dans la nuit survient une accalmie et l'infanterie remonte aux parapets avec ce qui subsiste de mitrailleuses en état. Des sentinelles croient apercevoir des soldats ennemis approchant des

fossés et des bruits de pelles et de pioches. Par téléphone, le poste de commandement d'artillerie ordonne au maréchal des logis PÉRETTE, en service dans la tourelle de 57 m/m Nord d'ouvrir le feu à mitraille.

Des fusées éclairantes montent dans le ciel et illuminent le glacis.

27 août 1914

Dès le petit matin, de terribles explosions font à nouveau trembler l'Ouvrage ; explosions qui se répercutent de galerie en galerie, d'abri en abri. Les déflagrations sont beaucoup plus fortes, comme provenant d'obus de plus gros calibre.

Dans le local électrique, les moteurs diesel qui produisent l'électricité tournent en échappement libre et malgré les efforts du chef, la fumée refoule dans les gaines. Irrémédiablement, les cheminées d'évacuation sont bouchées.

Le sergent MASSON, commandant de la tourelle de mitrailleuse Gattling rend compte que sa tourelle est bloquée et inutilisable. Sur ordre il réintègre l'Ouvrage avec ses hommes.

A midi, un obus défonce le local 15 du bâtiment B. Heureusement dans cette chambrée de 24 il n'y avait que quelques hommes.

« Nous étions en train de déjeuner avec 7 ou 8 camarades. C'est terrible. 3 ou 4 blessés pris sous les décombres. L'un d'eux ne bouge plus. C'est Villette ! »

Soldat Albert THORIN, 167^e R.I.



Maximilien VILLETTE

Photographie lors de son service militaire au 153^e R.I. en 1911
Collection Alain Girod

Maximilien villette est le 3^e tué de la garnison ; originaire de Romilly-sur-Aigre (Eure) le 11 avril 1891 il est de la même classe qu'Eugène Feltz, le 2^e tué, plus jeune que lui de 2 jours et plus vieux de 3 mois qu' Henri BÉTAILLE le 1^{er} tué.

L'infirmier ne peut plus recevoir intoxiqués et blessés, il y en a trop, ils sont alors couchés dans une galerie.

Le maréchal des logis SOMMER annonce par téléphone que les coffres 3 et 4 viennent de sauter. Le capitaine du Génie ROUX se rend immédiatement sur place et constate que les dégâts ne sont pas aussi grave. Seul un gros bloc de béton vient de se détacher de la voûte, obstruant presque complètement le passage entre les deux coffres.

Le docteur BLUSSON demande à évacuer l'infirmier et transporte sa table d'opération dans la gaine 2 du bâtiment C. Alors qu'il intervient sur un blessé, un bloc de béton se détache de la voûte sous un coup violent et écrase deux infirmiers qui sont grièvement blessés. Par miracle le médecin n'est que légèrement commotionné. Mais la voûte est fissurée et des gaz d'explosion s'infiltrèrent là encore. Pour la seconde fois l'infirmier est déménagée et transportée dans le magasin des subsistances, derrière l'abri du commandant ROCOLLE.

Partout dans les gaines, couloirs et abris, les gaz et la fumée se répandent et indisposent la garnison. Les nuages toxiques sont déplacés par la ventilation. A cela s'ajoute la pestilence dégagée par les cadavres des vaches de réquisition dont les cadavres sont abandonnés dans une cour intérieure et les relents des latrines, bouchées depuis longtemps.

Alors, le commandant réunit le Conseil de Défense et écoute les rapports des officiers qui le composent ; unanimement ils se prononcent pour la poursuite de la résistance. Selon leurs dires, la garnison conserve le moral et fait encore confiance à ses chefs et au béton mais se plaint de ne plus manger chaud depuis deux jours.

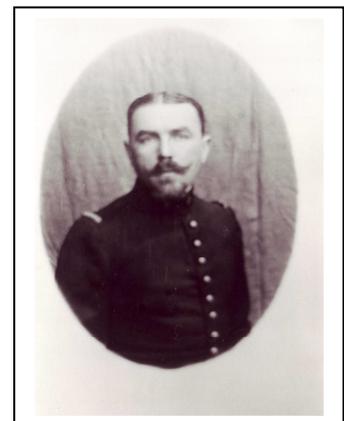
Et pourtant, pourtant... ! Les dégâts sont de plus en plus importants ; la caserne centrale dite « du temps de Paix » n'est plus que ruines ; il ne subsiste plus rien des chambrées, cuisine, boulangerie, magasins et ateliers de compagnies.

Les tourelles ne sont plus, elles aussi, que des pièces inertes. Sur six, deux seulement peuvent encore tirer : une 155 m/m et une 57 m/m. La tourelle de mitrailleuse est hors d'usage et les mitrailleuses de rempart qui ont pu être sauvées sont sans affût. Les munitions pour les pièces de 80 m/m ont sautées et l'usage des antiques mortiers de 15 et 24 m/m est impossible sous le bombardement.

Et pour tirer sur qui, sur quoi d'ailleurs ? Ah, bien sûr ! subsistent les 700 fusils et leurs munitions... et les grenades. Mais que restera-t-il de la crête d'infanterie quand cessera le pilonnage ?

Déjà, les dessus du Fort ne sont plus qu'une immense masse bouleversée, retournées continuellement par les obus, déchirées, crevées en maints endroits.

Le lieutenant HILLION avertit le commandant que sa tourelle de 155 Sud a le dôme percé et qu'il aperçoit le ciel. Bien que renforcé, le magasin à munition est fissuré et à tout instant un obus bien placé risque de le faire sauter. Cet officier d'artillerie est un des derniers mutés au 6^e R.A.P. en juillet 1913. Il est en provenance du 59^e R.A. de Vincennes et a succédé au lieutenant CONTAT, nommé au 40^e R.A.



Dans une galerie, le lieutenant FENAL est resté à la tête de sa section. Un révolver à la main, assis dans un fauteuil, il attend l'assaut. Blessé, il a souhaité ne pas se rendre à l'infirmierie malgré les dégâts que lui a occasionné au genou la chute d'un bloc de béton.

Réserviste, Edouard FÉNAL est, depuis 1905, directeur de la faïencerie de Badonviller



Lieutenant de réserve Edouard FENAL

Photo prise lors de son service en 1905 au 37^e R.I. de Nancy
collection Alain Girod

Les conditions de vie, de survie des hommes, confinés dans le casernement de guerre sont très dures ; visages noircis par la fumée, suant sang et eau, artilleurs, fantassins, sapeurs debout en armes adossés contre les murs qui suintent, dans une semi-obscurité, attendent.

A deux heures de l'après-midi, le commandant ROCOLLE réunit une nouvelle fois le Conseil de Défense. Réunion silencieuse dans l'exiguïté du local de guerre du commandant où les officiers se tassent et attendent... eux aussi.

Imperturbable mais non sans une certaine émotion, le commandant prend la parole et fait le bilan de la situation dans l'ouvrage. Il évoque les dernières nouvelles recueillies aux quatre coins du Fort.

Chacun prend alors la parole : capitaine SCHMITT, Capitaine ROUX, docteur BLUSSON, enfin tous les officiers de la garnison,.

Tout est passé en revue, secteur par secteur, tourelles, coffres, abris, gaines, magasins à munitions et aux vivres, le moral et la santé des hommes fortement incommodés par les émanations toxiques ainsi que le nombre de blessés.

Un des officiers évoque l'éventualité de cesser la résistance, une résistance héroïque mais sans issue. Cela déclenche une conversation très animée qui met en lice les officiers les plus fougueux à ceux dont fait partie le commandant.

Les jeunes officiers ne veulent pas d'une reddition et jugent que la garnison peut encore résister à un assaut et faucher l'ennemi qui s'élancerait ! Résister, résister encore !

Un projet de sortie est avancé ; la garnison, guidée par des hommes du cru capables de l'emmener en forêt de Parroy où, sous le couvert, elle pourrait se cacher puis rejoindre les lignes françaises.

Mais le commandant ROCOLLE, soutenu par quelques officiers s'oppose à ce projet suicidaire. A quoi bon mener inutilement les hommes à la mort ? Et quand bien même,

combien seraient-ils à parvenir à sortir vivants du périmètre du Fort dont les abords sont bouleversés et ne présentent aucun couvert ?

A la consternation des jeunes officiers le commandant décide alors de rendre le Fort aux troupes allemandes et ainsi préserver la vie des hommes qui lui ont été confiés. Aux réclamations qui fusent, il fait mur et rappelle que seule sa voix prévaut dans la décision à prendre, celle du Conseil de Défense étant facultative.

Dictée par des sentiments paternalistes et humanitaires, sa décision est irrévocable.

Le commandant Rocolle a décidé de livrer le Fort aux allemands. Il ordonne que soit hissé le drapeau blanc. Les visages blêmissent ; c'est la stupeur, l'effarement chez les officiers du Conseil de Défense. Ainsi, le Fort HAXO de Manonviller, le plus imposant ouvrage fortifié de l'Est de la France va être remis aux allemands ? C'est inconcevable. Hébétés, les officiers quittent, un à un l'abri du commandant.

Quelques minutes plus tard, une cheminée de la caserne du front de gorge, un chiffon blanc, lamentable et pendant, s'élève au bout d'une perche. Le soldat BERNARD Emile, lorrain de Laronxe n'a pas de peine à l'élever, pas un souffle de vent ne balaie le Fort. Sa peine est grande et les yeux plein de larmes il réintègre le poste de garde où le capitaine SCHMITT était venu le chercher.

Dans la gaine principale du Fort, le capitaine SCHMITT annonce la décision du Conseil de Guerre et adresse à la garnison, au nom du commandant, des remerciements pour sa bravoure et son abnégation.

Vingt minutes plus tard, le bombardement cesse sur le Fort. Le silence qui fait suite à l'effroyable roulement subi depuis 50 heures enveloppe les ruines. Accompagné d'un interprète, le caporal BERNES, un officier passe la poterne pour aller discuter des modalités de la capitulation.

Pendant que de chaque côté du fossé français et allemands parlementent, dans la garnison, les hommes encore sous le choc de la capitulation effectuent des destructions. Alors que le sergent SCHNEIDER, sur ordre, sabote les éléments de l'usine électrique, les canonniers font de même avec les mécanismes des tourelles.

- les artilleurs noient les culasses des pièces dans les puits et martellent les appareils de pointage.
- les canons de mitrailleuses sont cintrés, les munitions des fusils et les armes poing rejoignent les culasses.
- Le commandant brûle les cartes, codes ainsi que mille francs en billets. Il partage les pièces d'or entre les officiers.
- Un officier brûle le drapeau qui flottait sur le Fort.

Chacun de leur côté, les hommes essaient de récupérer leurs affaires personnelles qui, dans la chambrée, qui dans un abri.

Pendant ce temps, l'officier et son interprète réintègrent le Fort. Dans la gaine d'entrée, le commandant Rocolle les attend près du corps de garde. Alors que le caporal BERNES rejoint sa section, les deux officiers se rendent dans l'abri du commandant où les membres du Conseil de Défenses les attendent.

Les allemands exigent une capitulation sans condition.... avec les Honneurs de la guerre.

Le verdict est tombé, sec, inéluctable !

A quatre heures de l'après-midi, la garnison quitte le Fort, en rangs serrés, derrière les officiers, commandant en tête. Le soleil est très fort, trop brillant pour ces milliers d'yeux habitués depuis aussi longtemps à la semi-obscurité des galeries. Instinctivement, les prisonniers se retournent vers le drapeau blanc, fiché sur les dessus.

Parvenus à la seconde enceinte, les officiers font s'aligner fantassins, artilleurs sapeurs et soldats du C.O.A. qui forment les faisceaux, comme pour une revue ordinaire. Soudain, après un silence total, « assourdissant » après les bruits sourds des obus qui se répercutaient sous les voûtes, la musique des troupes de siège, prussiennes et bavaoises, dominée par les fifres, répand son ode guerrière et victorieuse. Sans défiler, les allemands rendent les Honneurs à la garnison du Fort de Manonviller et entonnent le « wacht an rhein ».

Alors que les galeries du Fort se transforment en une véritable fourmilière des plus active, Les vainqueurs invitent les vaincus à « visiter » les dessus du Fort afin qu'ils constatent l'ampleur des dégâts commis par les pièces d'artillerie. Les français découvrent l'état des parapets, des guérites, des observatoires et tourelles



Les troupes allemandes prennent possession du Fort

Photo d'un journal allemand septembre 1914

Collection Alain Girod

Les superstructures ne sont plus qu'un immense chaos, bouleversement inouï qui montre la précision des tirs ennemis. Peu d'obus ont manqué leur cible.

Et pour cause, les sapeurs du Génie bavarois, avant-garde des troupes de siège, investissent le Fort ; plans en mains ils inspectent les galeries, casemates, abris et tourelles et font un inventaire précis et détaillé des magasins d'habillement, à munitions ou à vivres. Rien n'est laissé au hasard et les plans, conformes à ceux que possède le commandant, (il peut constater que ceux-ci sont antérieurs aux derniers aménagements) leurs sont d'un grand secours. Aussi incroyable que cela puisse paraître aux officiers français, l'ennemi est en possession de documents « secret défense ».

A l'extérieur, d'autres sapeurs réduisent à néant le réseau de fil qui entoure l'ouvrage.

A 6 heures du soir, la garnison rentre dans les galeries pour y passer la nuit. Par l'intermédiaire des officiers, le commandant Rocolle s'adresse à eux :

« Mes enfants, vous allez partir en Allemagne comme prisonniers de guerre. J'ai demandé à l'officier allemand de ne pas être séparé de vous, mais cette faveur je n'ai pu l'obtenir. Vous tous, ici, avez fait votre devoir, plus que votre devoir ; un seul peut se reprocher de ne pas avoir fait le sien, c'est celui à qui le Gouvernement de la République avait confié la défense de ce bel Ouvrage. Il y en a parmi vous qui ont une femme et des enfants. Moi aussi j'ai une famille. Mais je peux vous jurer que je n'ai pensé qu'à vous. Je vous prie donc de ne pas mal me juger. Et si quelques fois vous vous souvenez du commandant ROCOLLE, je vous prie de vous souvenir que c'est à lui que vous devez la vie ».

Bien des soldats trahissent leur émotion mais les adieux du commandant sont diversement appréciés, parfois mal. Il faut maintenant penser au lendemain !

Dans la nuit les fantassins ennemis, un peu ivres, se disputent, plaisantent, chantent dans la gaine principale. Ils ont fait main basse, dans la cave du cantinier, sur quelques bouteilles que leurs officiers leur ont laissé pour arroser la victoire.

C'est la fête mais pas du côté français où rares sont ceux qui parviennent à trouver le sommeil ; pourtant exténués les hommes ne peuvent chasser de leur esprit cette idée de défaite. Difficilement ils acceptent leur future condition de prisonnier. Certes, soulagés de ne plus être sous les bombardements, certes heureux d'être en vie, mais interrogatif sur leur devenir.

Le bruit courre que de jeunes officiers d'infanterie voulaient ouvrir le feu sur les plénipotentiaires allemands ... ne dit-on pas aussi qu'un instant, le commandant ROCOLLE pensa à faire sauter le Fort, préférant ensevelir la garnison sous les décombres plutôt que de savoir la forteresse aux mains des allemands ? Des mots, encore des mots...

28 août 1914

Après une nuit atrocement longue, alors que le matin survient et que la troupe commence à s'assoupir, une dizaine de civils de Manonviller, réquisitionnés, pénètrent dans le Fort sous bonne garde. Prisonnier des allemands et enfermés dans l'église du village depuis le 24 août, ils viennent d'être délivrés sous condition.

Rapidement ils sont affectés à diverses tâches de transport de vivres, munitions et matériaux divers. Malgré l'interdiction de parler avec la troupe, messieurs COLLARD, GENNER et SIMONIN vont recueillir et donner des informations sur la situation dans les environs.

Vers 11 heures du matin, le général von Brug, commandant des troupes du génie allemand, investit le Fort avec son état-major. Accompagné d'une pléiade d'officiers et militaires de toutes armes, de journalistes et de photographes, il visite l'ouvrage et se fait immortaliser en plusieurs endroits ruinés.

Il y a tous les officiers supérieurs des Corps allemands qui ont participé au siège : 1^{er} régiment d'artillerie de réserve bavarois ; 3^e régiment d'artillerie bavarois ; 18^e régiment d'artillerie à pied allemand ; 1^{er} régiment d'artillerie à pied bavarois ; 14^e régiment d'artillerie à pied de réserve ; les officiers du groupe de 305, de la batterie de 420 et des groupes de 210 ainsi que tous les officiers et sous-officiers des formations de Génie et divers joyeux de venir constater les dégâts causés par les tirs de leur artillerie.



Le général allemand von Brug devant une tourelle Galopin à éclipse
Comme beaucoup d'autres cette photo servira à la propagande

Dans l'après-midi un ordre allemand fait se rassembler la garnison. Les officiers disent alors un dernier adieu à la troupe. Certains, très proches de leurs hommes dispensent les derniers conseils sanitaires, vestimentaires, de précaution. Ainsi le capitaine PION incite ses artilleurs à se munir de deux paires de souliers qui, selon ses dires et insistance, ne seront pas une charge inutile. Puis, chargé de leur barda, vêtements et vivres et des havresacs de leurs vainqueurs, soldats et sous-officiers quittent le fort une dernière fois avec pour beaucoup un ultime regard vers les ruines.



La garnison du Fort de Manonviller au départ pour la captivité
A noter le regard noir jeté par l'artilleur de gauche aux troupes allemandes.
Photo anonyme de propagande allemande

La descente vers Laneuveville-aux-Bois se fait à bonne allure ; près de la petite gare se tient la chef de gare que beaucoup de militaires connaissent. Remplacée à son poste par des factionnaires allemands elle s'approche de la colonne. Le soldat THIROUARD parvient à lui

glisser quelques mots. Elle est très émue de cette rencontre, le connaissant bien. C'est chez elle qu'il a laissé ses vêtements civils.

L'embarquement se fait à la gare d'Emberménil que les hommes du Fort connaissent bien pour y avoir effectué des « manœuvres d'embarquement ».

A 7 heures du soir les prisonniers montent dans des wagons de marchandises non aménagés. 34 hommes et 7 sentinelles du 12^e régiment Bavarois, gardiens sévères mais qui s'avèreront assez bienveillants.

A chaque arrêt en gare, la population allemande, alertée, venait « voir » les prisonniers français et parfois leur jetait des pierres. Ainsi le soldat Maurice GUIDET, touché à la tête, souffrit de cette blessure jusqu'à la fin de ses jours.

Les blessés graves du Fort sont conduits par les médecins et infirmiers dans une chambrée de la caserne Kléber. Les autres blessés restent au fort avec les officiers.

Une femme s'arrête à la grille du Fort. Il s'agit de l'épouse de l'adjudant BIENFAIT du 167^e R.I. Cette dame vient aux nouvelles ; quand un officier allemand, dans un français impeccable lui annonce que la troupe est partie, elle demande à voir le commandant ROCOLLE. Fait inouï ! Cela lui est accepté.

En peu de mot, le commandant la rassure sur la santé de son époux et sur celles des militaires de la région qui ne font pas partie des 3 tués. Madame BIENFAIT, de son côté rassure le commandant sur le devenir de sa famille.



Vue aérienne du Fort de Manonviller
Photo aérienne prise après les bombardements.

29 août 1914

Vers midi, les officiers français quittent à leur tour le triste territoire des opérations ; à la porte du Fort, une roulante diffuse une bonne odeur de soupe que l'on propose aux prisonniers, premier repas chaud depuis le début du siège. Soupe ennemie, mais soupe réconfortante.

Des cigares leur sont aussi proposés, qu'ils refusent. Ne serait-ce pas ceux du mess ?

Depuis le train qui, d'Emberménil, les emmène en Allemagne les officiers perçoivent des explosions semblant provenir du Fort. Ils apprendront plus tard qu'après leur départ, les troupes de siège mirent à feu des mines installées dans les coffres de contre-escarpe.

Ce jour là, les corps des trois tués de la garnison sont inhumés derrière la maison qu'occupait la famille de l'adjudant BIENFAIT, de l'autre côté de la route à la fourche de la route Fort-Laneuveville-aux-Bois. Sont présents quelques officiers allemands ainsi que les médecins et infirmiers du Fort.

30 août 1914

Après une dernière nuit passée à la caserne Kléber, le service sanitaire, infirmiers, brancardiers et blessés en tête, l'aspirant SERVET et le médecin-major BLUSSON fermant la marche prennent la destination de Constance, via l'hôpital de Blâmont, occupée par les troupes allemandes.

Dans les villages environnants, bouclés depuis de nombreux jours par les troupes d'occupation, la population, enfermée dans les églises depuis l'investissement de la région, se trouve de nouveau libre. Par miracle, le Fort n'a pas eu à tirer sur les villages. Après avoir tremblés pour leur vie, femmes et enfants retrouvent le droit d'espérer.

Mais déjà, les langues se délient, le mot « trahison » est lâché et se colporte d'un village à l'autre. Trahison !

12 septembre 1914

Dans les galeries du Fort, les sapeurs allemands s'affairent et accumulent obus et poudre. Les troupes de siège quittent l'ouvrage de Manonviller. Par un procédé électrique ils mettent le feu aux poudres et obus amassés dans les tourelles, observatoires et magasins à munitions.

Il est trois heures et demie de l'après-midi.

A des kilomètres à la ronde, l'explosion se fait entendre.

Un immense champignon de fumée monte dans le ciel et un moment masque le soleil.

A Marainviller, le beau-père du maréchal-des-Logis Gaston CHARLES est sur le pas de sa porte Il a tout le loisir d'observer le phénomène et, un peu plus tard de le représenter sur une toile qui restera, à jamais, le seul témoignage de la destruction du Fort de Manonviller.

N'ayant plus rien à faire au Fort, les allemands ont parachevé sa destruction ! Maintenant c'est la propagande qui va faire de la chute du Fort une des plus grandes victoires militaires allemandes.

Mais surtout... d'une destruction à la mélinite en Lorraine,... le général Karl Ritter von Brug va forger la légende de la force de destruction de l'artillerie allemande et surtout mettre à mal la fortification française.

Manonviller a vécu. Mais pour Manonviller commence une nouvelle vie.

Mais ça, c'est une autre histoire !

Alain GIROD

1984

ANNEXE

Cette rétrospective de la Vie et la Mort du Fort de Manonviller ne serait pas complète sans la présence de portraits et photos de groupe de militaires du Fort, prises durant leur service militaire ou en captivité. Ces photos viennent en complément de celles qui illustrent le récit et, lorsque cela est possible, les noms des soldats sont cités. Toutes proviennent d'échanges avec les familles des survivants de la garnison. Collection Alain Girod.

Enfin, quelques photos clôturent le récit et sont la vision de ce qu'était le Fort en 1917 et précèdent la copie d'un article allemand sur la chute du Fort et la lettre du capitaine SCHMITT adressée à l'épouse du soldat Eugène FELTZ, tué le 26 août 1914.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

- | | |
|--|--|
| 1) Soldat CHACHA 9 ^e Cie | 2 ^e Soldat Paul GIRARD |
| 3) Soldat Maurice GUIDET 10 ^e Cie | 4) Soldat Maurice HANRICH 6 ^e RAP |
| 5) Soldat Denis BOISSARD 6 ^e RAP | 6) Soldat Robert VOISIN 9 ^e Cie |
| 7) Sergent Léonce TENIN | 8) Soldat Elie BARDOT |
| 9) Soldat Firmin VACHEROT 9 ^e Cie | 10) Sergent Pierre MARCHAL |
| 11) Sergent Abel FEVRE | 12) Soldat Hippolyte MORAND |
| 13) Caporal Fier René HENRY 9 ^e Cie | 14) Sergent Fier Albert TOUSSAINT 9 ^e Cie |
| 15) Soldat BOUCHET | |



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27

16) Soldat Eugène AGOGUE 10^e Cie
 18) Sergent Albert DEFRANOUX 9^e Cie
 20) Sergent Raoul AMY 10^e Cie
 22) Caporal Georges DUSSINE 10^e Cie
 24) Soldat BOUTHIER 6^e RAP
 26) Soldat Van VERCHELD 6^e RAP

17) Soldat Charles KOCH 6^e RAP
 19) Soldat Yvon ALBERT 6^e RAP
 21) Soldat René DUCHATEAU 6^e RAP
 23) Soldat Charles VANDEKERKOVE 6^e RAP
 25) Soldat TYBERGHIEN 6^e RAP
 27) Soldat WAREM 6^e RAP

PHOTOS PRISES AU CAMP DE LECHFELD (Bavière)



Soldats du 6^e R.A.P.

Soldats de la garnison du Fort dont les noms ne sont pas connus.

Collection Alain Girod



Militaires du 167^e R.I.
Au centre le sergent Léonce TENIN



Début 1914, lors d'une manœuvre d'infanterie aux environs du Fort, le soldat Maurice GUIDET rencontre son père et son beau-père, le temps d'une pause et d'une pose.

Collection Alain Girod



Une des cartes postales représentant l'entrée du Fort, vendues avant guerre.

Pas de photo mais l'œuvre d'un dessinateur.

Collection Alain Girod



Carte postale allemande évoquant, à sa manière, la prise du Fort de Manonviller. Collection Jean WEISS – Saint Dié



L'entrée du Fort - 1917 – ph Ch de Preissac – Bibliothèque Nationale - Paris



Casernement de Paix - 1917 – ph Ch de Preissac – Bibliothèque Nationale - Paris



**Débris de voussoirs de tourelle – 1917 - ph Ch de Preissac (à droite sur la photo)
Bibliothèque Nationale - Paris**



Grille d'escarpe et de contrescarpe vue du pont de la porte d'entrée
– 1917 - ph Ch de Preissac Bibliothèque Nationale - Paris



**La première grille d'entrée du Fort, près de la route menant de Manonviller à
Laneuveville-aux-Bois – 1917 - ph Ch de Preissac Bibliothèque Nationale - Paris**



**Ce qu'il reste d'une cloche observatoire – 1917 - ph Ch de Preissac
Bibliothèque Nationale - Paris**



La même cloche observatoire photographiée en 1980. Il s'agit de la cloche n° 1, située au Nord-Ouest, entre les tourelles de 155 Galopin et Mougins. On distingue bien le puits bétonné dans lequel est encastrée la cloche observatoire. Photo Alain Girod

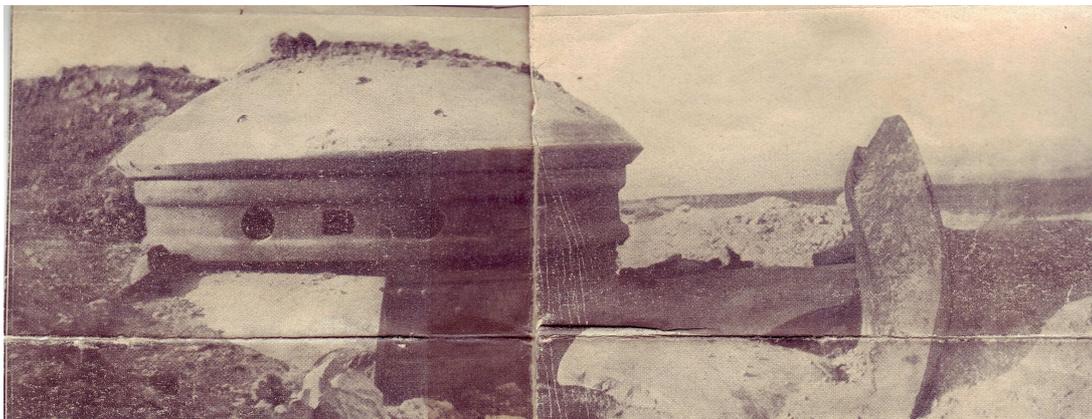


30 août 1964 – Le Monument du Fort béni par l'abbé Bail en présence des portedrapeaux et des Anciens de la garnison. Ph collection Alain Girod



Le monument commémoratif en 1980

Photo Alain Girod



Das Panzerfort Manonvillers

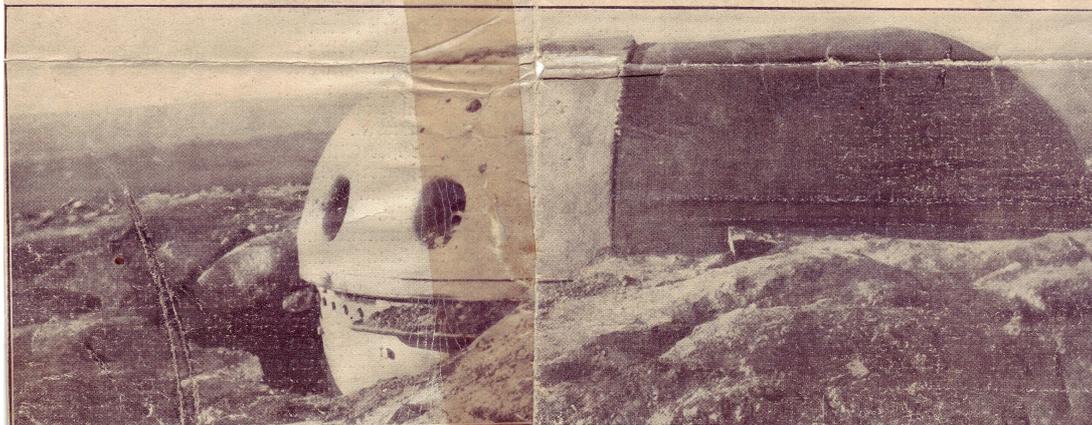
Manonvillers, das sich am Freitag, dem 28. August, nach dreitägiger Beschießung ergeben hat, war das stärkste Fort der Welt. Zwischen Moricourt und Lunéville gelegen, sollte es die Eisenbahn nach Paris schützen und ist seiner wichtigen Aufgabe wegen stets mit größter Sorgfalt ausgestattet worden. Von seiner Höhe umblüht man die ganze weite Umgebung, die seine Geschütze beherrschen.

Wie die über dem Toreingang angebrachte Inschrift besagt, ist es in zwei Bauperioden angelegt worden: 1879 bis 1882 und dann 1895. Sie sind auch für den Laien erkennbar, da die inneren Gewölbe vielfach noch aus Bruchsteinmauerwerk bestehen und nur die äußeren teils mit Beton überdeckt, teils aus solchem neu angelegt sind. Soviel der große Trümmerhaufen nach der Beschießung sehen läßt, besaß das Fort einen großen rechteckigen, versenkten Mittelhof, auf den die Gewölbekammern blickten. Große tunnelartige Gänge schlossen sich an, die erhalten geblieben sind und mit ihrem weißen Anstrich noch einen guten Eindruck machen. Offenichtlich hatte sich in ihnen die Besatzung zuletzt aufgehalten; die elektrische Beleuchtung soll bis zum Schluß funktioniert haben. Außerhalb der Höhlgänge liegen dann eine große Anzahl von Panzertürmen mit je zwei Geschützen und viele Beobachtungstürme, alles erstaunlich fest und stark, und doch hat nichts der Riesengewalt unserer Geschosse standgehalten. Die 30 Zentimeter dicken Stahlpanzerplatten sind, so schrieb ein Augenzeuge in der kölnischen Zeitung, zerprungen wie alte gußeiserne Desen, der mehrere Meter dicke Eisenbeton ist auseinandergeplatzt wie trockenes Kommissbrot. Oft sind die Betondecken oben so weggesegt, daß das innere Eisengestänge einsam steht wie geknicktes Schilfrohr im Wind. Man hat den Eindruck, daß die Franzosen die Befestigungen für so stark hielten, daß sie selbst eine ernsteste Beschädigung für ausgeschlossen ansahen. Offenbar war das

Prinzip der Befestigung, eine monatelange Belagerung auszuhalten, ohne daß sich auch nur ein Mann einer größeren Geauszusetzen brauchte. Das wäre wohl auch geglückt, wenn unsere Feldartillerie in jeden Beobachtungsschütz und jedes Geschloß hineinzufeuern verstanden und so das Fort direkt geschossen hätte. Bei einem Panzerturm finden sich die Geschütze nach innen gewandt, anscheinend weil der Besatzung die Genauigkeit schließlich zu dumm geworden war. Das Schicksal sprachen dann die 42-Zentimeter-Mörser, die alles durchschlugen und die Besatzung zur Uebergabe nötigten; ohne sie hätte es die Franzosen mit den vorhandenen Vorräten (darunter Fleischkonserven und Wein) noch ein halbes Jahr lang ausgehalten wenn auch ohne einen Schuß abgeben zu können. 740 Mann und 20 Offiziere sind so in Gefangenschaft geraten.

Weniger stark als die Befestigung ist die Armierung, enttäuscht fast. Es sind vielfach veraltete Geschütze vorhan. Die neuesten und stärksten sind 15½-Zentimeter-Nimailho-Geschütze. Wenn man bedenkt, daß schon vor dem Krieg unser Feldheer 21-Zentimeter-Mörsern schoß, so erkennt man den großen arbeitsmäßigen Abstand.

Jetzt ist das Fort, auf dem neben der deutschen Flagge die preussische und die bayerische weht, ein großer Trümmerhaufen. Nicht ein Quadratmeter ist unzerpflügt geblieben. Auch außerhalb des wassergefüllten Festungsgrabens ist alles zerschmettert weil es hier galt, mit Feldartilleriegeschossen die sinnreichen starren Annäherungshindernisse wegzuschaffen. Kein Schuß seitwärts gegangen, jeder ist da eingeschlagen, wo er sollte, einziger Blindgänger liegt beim Fort. Es ist fürwahr eine Tatsache, diese Zertrümmerung einer Festung in drei Tagen, die eine Belagerung von ebenso vielen Monaten erfordert, minde eine Armeekorps festgelegt und viele Menschenleben gekostet hat.



« Manouviller qui vient de tomber le 27 août, après trois jours de bombardement était le plus puissant Fort du Monde. Situé entre Avricourt et Lunéville, il devait protéger la ligne de chemin de fer de Paris et était établi avec le plus grand soin, en considération de cette tâche importante. De son sommet, on embrasse tous les vastes environs que dominant ses canons.

Comme l'indique l'expression ébréchée au dessus de la porte d'entrée, il fut établi en deux périodes : de 1879 à 1882 et ensuite en 1895. Il est perceptible, même pour des non-initiés, que les voûtes intérieures se composaient pour la plupart de murs en pierre de taille et que les parties extérieures sont en partie recouvertes de béton et en partie fabriquées de la même façon. Autant que le grand amas de ruines après le bombardement permet de constater, le Fort possédait une grande cour intérieure, rectangulaire et profonde. De grandes gaines voutées sont conservées, se rejoignent et font encore bonne impression avec leur peinture blanche. Sous elles, la garnison s'est tenue absolument en sécurité jusqu'à la fin, l'éclairage électrique ayant dû fonctionner jusqu'au bout.

A l'intérieur du réduit se trouvent un grand nombre de tourelles cuirassées ayant chacune deux canons (6 tourelles avec deux canons et 1 tourelle mitrailleuse) et de nombreux observatoires, tous étonnement forts et solides et qui, cependant, n'ont pu résister à la puissance géante de nos obus. Des tôles cuirassées d'une épaisseur de 30 cm sont, comme l'écrit un témoin oculaire, dans la « Gazette de Cologne », crevassées comme de vieux fourneaux en fonte. Le béton armé, épais de plusieurs mètres est fendu comme un pain de munition desséché. Souvent les couvertures de béton sont si fortement criblées que l'armature intérieure seule reste comme un roseau brisé au vent.

On a l'impression que les français estimaient si puissante la forteresse, qu'ils considéraient eux-mêmes un pareil dommage impossible. Manifestement, le principe de la forteresse était de pouvoir subir un siège de plusieurs mois, sans qu'il soit nécessaire d'exposer un homme à un grand danger. Cela aurait aussi bien réussi, si notre artillerie de campagne n'avait pas conçu de tirer directement sur le Fort aveugle. Dans une tourelle, les canons se trouvaient diriger vers l'intérieur, apparemment parce que la garnison était devenue absolument stupéfaite de la sureté d'atteinte des obus allemands. Les mortiers de 420 m/m eurent le mot de la fin : ils défoncèrent le tout et obligèrent la garnison à la reddition. Sans eux, les français auraient dû tenir, avec les vivres restantes parmi lesquelles beaucoup de viande, de conserve, de vin, encore une demie année, quand bien même ils n'auraient pût tirer un coup de canon. 740 hommes et sous-officiers et 20 officiers sont tombés en captivité.

L'armement est moins fort que la fortification. Il désabuse presque. Il existe de nombreuses pièces anciennes. Les plus neuves et les plus puissantes sont des canons Rimailho de 155 m/m. Si on pense que, déjà avant la guerre, notre armée de campagne tirait avec des mortiers de 210 m/m, on constate la grande différence d'artillerie.

Maintenant flottent les pavillons allemands, prussiens et bavarois sur le Fort qui est un grand amas de ruines. Pas un mètre carré qui n'ait été remué. A l'extérieur du fossé rempli d'eau, tout est également détruit, parce qu'il s'agissait ici de démolir avec des obus d'artillerie de campagne, les obstacles d'approche, ingénieux et solides. Aucun coup n'est tombé à côté ! Chacun a touché où il devait... C'est vraiment un bienfait que cette destruction, en trois jours, d'une forteresse qui, en 1870, eut exigé un siège de plusieurs mois et qui aurait immobilisé un Corps d'Armée et coûté beaucoup de vies humaines. »

Lettre adressée à Madame FELTZ, l'épouse du soldat Eugène FELTZ, par le capitaine SCHMITT, le 20 octobre 1916.

Reçu le 11
1916

Fort 7, Ingolstadt (Bavière) 20 Octobre 1916

Madame Feltz,

Je croyais que depuis longtemps, vous aviez
reçu une lettre et l'avis du commandant du fort. Je
considèrais de plus comme de mon devoir, d'aller au retour
de ma captivité vous expliquer de vive voix la brillante
conduite de votre cher mari. Le 16 Août, vers 3 heures de l'ap-
midi, il se précipitait avec une bravoure tout à fait excep-
tionnelle, en tête de sa section, aux côtés de son lieutenant, pour
boucler une brèche, lorsqu'un nouvel obus éclata. Frappé
en plein front, il tomba en avant de son officier et de
plusieurs camarades, eux aussi, grièvement blessés. Relevé
aussitôt, il était dans le coma; malgré les soins les plus
dévoués et les plus éclairés du D^r Blusson, il mourut
la nuit suivante sans avoir repris connaissance.

Votre mari, Madame, était un soldat de 1^{re} classe
au moral élevé, en temps de paix, estimé de ses chefs
très aimé par ses camarades, à la guerre, il s'est

montre, audacieux, animé du plus bel entrain, prêt
à tous les sacrifices; et, comme ils ont du mérite,
ces petits soldats qui sous terre, sans l'excitation du
champ de bataille, luttent pour leur Patrie!

Mon cher l'eltz a fait honneur à sa famille, à
son régiment, à son pays; vous pouvez être bien fier
de lui. Puissez vous trouver, dans les regrets
unanimes et profonds qu'il a laissés chez tous les
Officiers et les braves soldats de la 9^e Compagnie, dans
la gloire qui rayonne sur vous et votre enfant, une
atténuation à votre douleur.

Les camarades ont fait le cercueil, et l'inhumation
a eu lieu, après l'occupation du Fort par l'ennemi,
en présence du D^r Blusson et des infirmiers, au
carrefour voisin.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer,
Madame l'eltz, avec l'expression de mes condoléances,
les plus assurées, mes salutations les plus émuees et
les plus respectueuses.

C. Blusson

Ci-joint un certificat à découper et remettre
à qui de droit.

L'épouse d'Eugène FELTZ ne sut jamais où son mari fut inhumé. Elle reçut la Croix de Guerre et la Médaille Militaire mais ne toucha jamais de pension pour elle et son bébé qui ne connu jamais son père.

Correspondance rédigée sur des cartes de condoléances par le Commandant Rocolle le 4 décembre 1929 à destination d'un ancien sous-officier de la garnison. Collection Alain Girod

Mon ami. 4.2.1929

Je viens de porter au Bureau de la Place avec prière de transmettre à l'autorité compétente une réclamation à votre sujet. Si le 167^e R.I. avait encore existé, vous auriez pu muni de la lettre de service dont vous avez une copie faire personnellement la démarche avec plus de facilité que moi. C'est le dépôt du 167^e qui a commis une erreur, c'est ainsi que je l'explique à l'autorité supérieure, vous êtes le seul des proposés qui n'avez pas obtenu satisfaction et j'ai la certitude de leur avoir transmis en temps utile un dossier complet. Attendons avec confiance!

A ceux qui se permettent des remarques désagréables répondez que le jour de la reddition du Fort, le conseil de défense s'est réuni 2 fois; la décision prise ainsi après mûre réflexion a été prise à l'unanimité. Il y avait là 7 officiers qui n'étaient pas plus bêtes ni plus faibles que ceux qui vous attaquent et qui avaient au moins la supériorité de juger sur place: les hommes tombaient par paquets; il n'y avait plus d'oxygène pour les ranimer, le médecin annonçait une asphyxie générale à bref délai...

Mon ami,

Je viens de porter au bureau de la Place avec prière de transmettre à l'autorité compétente une réclamation à votre sujet. Si le 167^e R.I. avait encore existé, vous auriez pu muni de la lettre de service dont vous avez une copie faire personnellement la démarche avec plus de facilité que moi. C'est le dépôt du 167^e qui a commis une erreur, c'est ainsi que je l'explique à l'autorité supérieure, vous êtes le seul des proposés qui n'avez pas obtenu satisfaction et j'ai la certitude de leur avoir transmis en temps utile un dossier complet. Attendons avec confiance!

A ceux qui se permettent des remarques désagréables répondez que le jour de la reddition du Fort, le conseil de défense s'est réuni 2 fois; la décision prise ainsi après mûre réflexion a été prise à l'unanimité. Il y avait là 7 officiers qui n'étaient pas plus bêtes ni plus faibles que ceux qui vous attaquent et qui avaient au moins la supériorité de juger sur place: les hommes tombaient par paquets; il n'y avait plus d'oxygène pour les ranimer, le médecin annonçait une asphyxie générale à bref délai...

Dites-vous bien que si la résistance s'était prolongée quelques heures encore nous ne serions pas plus l'un que l'autre de ce monde.
Quoi qu'il en soit, le Conseil de Guerre devant lequel doivent passer tous les commandants de..... (comme les commandant de) m'a acquitté à l'unanimité. Les journaux ont dû vous l'apprendre. Ce jugement vaut bien celui de ceux qui ne savent rien. Ceci est si vrai qu'un journal de Nancy qui m'avait violemment attaqué au début de la guerre m'a rendu justice après la tenue du Conseil de Guerre et cela, croyez-le bien, sans que je l'en aie prié.
Laissons dire. J'espère que bientôt vous aurez entre les mains le document désiré qui vous rendra justice.
Croyez aux meilleurs sentiments qui m'animent à l'égard de mes anciens compagnons d'armes et de vous en particulier.

ROCOLLE

Dites-vous bien que si la résistance s'était prolongée quelques heures encore, nous ne serions pas plus l'un que l'autre de ce monde.

Quoi qu'il en soit, le Conseil de Guerre devant lequel doivent passer tous les commandants de..... (comme les commandant de) m'a acquitté à l'unanimité. Les journaux ont dû vous l'apprendre. Ce jugement vaut bien celui de ceux qui ne savent rien. Ceci est si vrai qu'un journal de Nancy qui m'avait violemment attaqué au début de la guerre m'a rendu justice après la tenue du Conseil de Guerre et cela, croyez-le bien, sans que je l'en aie prié.

Laissons dire. J'espère que bientôt vous aurez entre les mains le document désiré qui vous rendra justice.

Croyez aux meilleurs sentiments qui m'animent à l'égard de mes anciens compagnons d'armes et de vous en particulier.

J. ROCOLLE

SOURCES UTILISÉES

- Fortifications cuirassées – Général Piarron de Mondésir
 - Le béton paye-t-il ? – Colonel Pierre Rocolle
 - 2000 ans de Fortifications – Colonel Rocolle
 - Le Fort de Manonviller – Capitaine du Génie Roux
 - La Guerre Mondiale 1914 1918 – Ministère de la Guerre
 - Service Historique de l'Armée de Terre
 - Archives du Génie
 - Textes, Lois et Décrets
 - Bibliothèque nationale Paris
 - Journal L'Aurore
 - Journal L'Indépendant
 - Journal L'Eclaireur
-
- Témoignages de Survivants de la garnison du Fort

ILLUSTRATIONS

- Collection Alain Girod
- Colonel Rocolle pour le portrait de son père
- Charles de Preissac, photos à la B.N. de Paris

REMERCIEMENTS

- Madame Lacrocq des Archives du Génie
 - Madame Annette Guidet, fille de Maurice Guidet, ancien du Fort
 - Madame S. Sallé, fille du Capitaine Roux
 - Madame Annette Vincent-Viry, fille du Lieutenant Vincent-Viry
 - Monsieur Eugène Nosborne, ancien du 6^e R.A.P.
 - Monsieur Charles Mercy, ancien du 167^e R.I.
 - Monsieur Maurice Villette ancien du 167^e R.I.
 - Monsieur AMY Raoul, ancien du 167^e R.I.
 - Monsieur René Carteau, ancien du 167^e R.I.
 - Monsieur Feltz André, fils d'Eugène Feltz
 - Monsieur Jean Fleurent, propriétaire du Fort
-
- Les familles des survivants retrouvés et anciens du Fort

